



COMMUNE DE SAVIGNY

Rapport de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

04/2015

Gestion communale 2014

Réf. : AG 1835

I:\1-administration_generale\classement\1835\Année_2014\TRAVAUX_MUNICIPALITE\RAPPORT_DE_GESTION_2014.docx

Savigny, le 10 avril 2015

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	9
2.	AUTORITÉS	10
2.1	Section 1 Conseil communal	10
2.1.1	Préambule	10
2.1.2	Composition (AG 1116)	10
2.1.3	Bureau du Conseil communal	11
2.1.4	Commission de gestion pour l'exercice 2014	11
2.1.5	Commission des finances	11
2.1.6	Commission de recours en matière d'impôts	12
2.1.7	Séances du Conseil communal (AG 1741)	12
2.1.8	Communications de la Municipalité au Conseil communal	13
2.2	Section 2 Municipalité	14
2.2.1	Dicastères de la Municipalité (AG 1464)	14
2.2.2	Séances de la Municipalité (AG 1464)	15
2.2.3	Activités de la Municipalité	15
2.2.4	Manifestations diverses (AG 63)	16
3.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE / FINANCES / SÉCURITÉ SOCIALE	21
3.1	Section 1 Administration générale	21
3.1.1	Organisation	21
3.1.2	Personnel communal (AG 669/671/1548/1746)	21
3.1.2.1	Postes de travail	21
3.1.2.2	Personnel temporaire et stages divers	22
3.1.2.3	Apprentissage de commerce	23
3.1.3	Sécurité du travail (AG 802)	23
3.1.4	Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)	23
3.1.5	Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053)	25
3.1.6	Information au public (AG 172/929/943/1893)	25
3.1.7	Statistique de la population (AG 599)	25
3.1.8	Naturalisations (AG 1271/1921/1922)	26
3.1.8.1	Commission communale des naturalisations	26
3.1.8.2	Naturalisations ordinaires	26

3.1.8.3	Naturalisations facilitées cantonales.....	26
3.1.9	Initiatives et référendums 2014 (AG 1692).....	27
3.1.10	Votations fédérales et cantonales 2014 (AG 1788)	28
3.1.11	Elections complémentaires à la Municipalité (AG 1665).....	29
3.1.12	Easyvote (AG 1788).....	30
3.1.13	Inspection de la préfecture (AG 290)	30
3.1.14	Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704)	30
3.1.15	Nonagénéaires (AG 1656)	30
3.1.16	Marché communal (AG 1609).....	31
3.1.17	Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274).....	31
3.1.18	Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 - AG 39).....	31
3.1.18.1	Participation communale aux coûts non couverts	31
3.1.18.2	Transports publics de la région lausannoise/CarPostal	31
3.1.19	Cultes (IPC 648).....	32
3.1.20	Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)	32
3.1.21	Conventions de collaboration (FI 1828 – SI 1230/1377).....	33
3.1.22	Association Lavaux Patrimoine mondial (AG 36).....	34
3.1.23	Lausanne Région (AG 197/580)	34
3.1.23.1	Activités générales.....	34
3.1.23.2	Lausanne Région « Service pyjama »	34
3.2	Section 2 Finances.....	35
3.2.1	Rapport des comptes (FI 1738).....	35
3.2.2	Arrêté d'imposition (FI 1790)	35
3.2.3	Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919)	35
3.3	Section 3 Sécurité sociale.....	36
3.3.1	Chômage (SECU 99).....	36
3.3.2	Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)	36
3.3.3	Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586).....	36
3.3.4	Facture sociale (SECU 685).....	36
3.3.5	Santé publique (SECU 531)	37
3.3.5.1	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD).....	37
3.3.5.2	Aide et soins à domicile	37
4.	SERVICES INDUSTRIELS / ASSAINISSEMENT	38
4.1	Section 1 Services industriels	38

4.1.1	Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521).....	38
4.1.1.1	Production d'eau	38
4.1.1.2	Analyse des résultats des comptages 2014	40
4.1.1.3	Captages des sources du Renard et de Bron.....	40
4.1.2	Qualité de l'eau (SI 40/899).....	40
4.1.3	Etat et entretien du réseau (SI 385/1230/1377/1545/1858/1874).....	41
4.1.3.1	Fuites	41
4.1.3.2	Compteurs.....	41
4.1.3.3	Entretien du réseau.....	41
4.1.3.4	Extension du réseau	42
4.1.3.5	Renouvellement de conduites.....	42
4.1.4	Distribution de gaz (SI 1929).....	42
4.2	Section 2 Assainissement.....	43
4.2.1	Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46).....	43
4.2.2	Gestion, entretien et extension du réseau (TR 1912).....	43
4.2.2.1	Gestion et entretien du réseau.....	43
4.2.2.2	Extension du réseau	43
4.2.3	Vidange obligatoire des installations particulières (TR 122).....	43
5.	ECOLES.....	44
5.1	Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).....	44
5.1.1	Organes 2014 de l'ASIJ (IPC 1968).....	44
5.1.1.1	Conseil intercommunal	44
5.1.1.2	Comité de direction	46
5.1.2	Activités 2014 du Conseil intercommunal.....	48
5.1.2.1	Séances	48
5.1.2.2	Objets traités	49
5.1.3	Activités 2014 du Comité de direction	50
5.1.4	Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement.....	50
5.2	Section 2 Services scolaires.....	51
5.2.1	Rapport de la direction des écoles (IPC 1546).....	51
5.2.2	Bibliothèque de Savigny-Forel (AG 872).....	51
5.3	Section 3 Accueil de la petite enfance.....	52
5.3.1	Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) (IPC 1973).....	52
5.3.1.1	Communes membres.....	52

5.3.1.2	Organes 2014	52
5.3.1.3	Activités 2014 et collaboration intercommunale	53
5.3.1.4	Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement	53
5.3.2	Phase transitoire pour la Commune de Savigny (SECU 406/1748 - IPC 1951/1973 - DB 104).....	54
5.3.2.1	Accueil en milieu familial (Service des « mamans de jour »)	54
5.3.2.2	Aide individuelle en matière d'accueil familial de jour.....	54
5.3.2.3	Cantine scolaire	54
5.3.2.4	Nouvelles structures	55
6.	DOMAINES ET BÂTIMENTS / FORÊTS / TRAVAUX / DÉCHETS	56
6.1	Section 1 Domaines et bâtiments.....	56
6.1.1	Entretien des immeubles (DB 277).....	56
6.1.2	Forum (DB 38/277).....	56
6.1.3	Maison de commune (DB 56/277).....	56
6.1.4	Eglise (DB 568).....	57
6.1.5	Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (DB 1045)	57
6.1.6	Local communautaire de Mollie-Margot (DB 1900).....	59
6.1.7	Agora (DB 2/158).....	59
6.1.8	Villa des maîtres (DB 384).....	59
6.1.9	Sirènes de protection civile (PO 1150).....	60
6.1.10	Contrôle des installations électriques (DB 2/1900).....	60
6.1.11	Equipements et matériel (DB 1936).....	60
6.1.12	Déprédations aux bâtiments.....	60
6.2	Section 2 Forêts	62
6.2.1	Généralités (DB 5).....	62
6.2.2	Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 5/31)	62
6.3	Section 3 Travaux	63
6.3.1	Réseau routier et places (TR 230/304/1519/1584 – PO 432/1903).....	63
6.3.1.1	Entretien 2014.....	63
6.3.1.2	Signalisation et marquage routiers	64
6.3.1.3	Déneigement.....	64
6.3.1.4	Accidents de la circulation	65
6.3.2	Trottoirs (TR 1954/1980/1981).....	65
6.3.2.1	Route du Grenet.....	65
6.3.2.2	Route de la Roche	65

6.3.2.3	Route d'Oron.....	65
6.3.3	Eclairage public (TR 495).....	65
6.3.4	Places de jeux (TR 304).....	66
6.3.5	Cimetière (TR 795).....	66
6.3.6	Entretien des cours d'eau (TR 953).....	66
6.3.7	Entretien des espaces verts (TR 133).....	66
6.3.8	Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761).....	67
6.4	Section 4 Gestion des déchets.....	68
6.4.1	Ramassage et collecte (TR 58).....	68
6.4.1.1	Convention avec la Ville de Lausanne.....	68
6.4.1.2	Quantités de déchets collectés.....	68
6.4.2	Déchetterie des Gavardes (TR 1939).....	69
6.4.2.1	Mise en service.....	69
6.4.2.2	Exploitation.....	70
6.4.3	Taxes déchets (TR 1962).....	70
6.4.3.1	Règlement du 4 novembre 2013 sur la gestion des déchets.....	70
6.4.3.2	Règlement sur l'octroi d'une subvention communale annuelle de la taxe de base.....	71
6.4.3.3	Convention-cadre relative à la mise en œuvre du système de taxe au sac.....	71
7.	POLICE DES CONSTRUCTIONS / URBANISME.....	73
7.1	Section 1 Police des constructions.....	73
7.1.1	Permis délivrés (TR 73).....	73
7.1.2	Révision de la Loi sur l'énergie (LVLEne) (TR 857).....	74
7.1.3	Procédure communale pour les panneaux solaires (TR 857).....	74
7.1.4	Procédure communale pour les couverts à voiture (TR 857).....	76
7.2	Section 2 Planifications directrices.....	77
7.2.1	Révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) (TR 73/857).....	77
7.2.2	Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523).....	78
7.2.2.1	Comité de pilotage.....	78
7.2.2.2	Calendrier prévisionnel.....	80
7.3	Section 3 Planifications communales.....	81
7.3.1	Etudes en cours (TR 1976).....	81
7.3.2	Commission consultative d'urbanisme (CCU) (TR 1977).....	81
7.3.3	Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857).....	82
7.3.4	Assainissement du bruit routier (TR 1747).....	82

7.3.5	Prévention des dangers naturels (TR 1892).....	82
8.	POLICE / DÉFENSE INCENDIE / PROTECTION CIVILE.....	83
8.1	Section 1 Police.....	83
8.1.1	Association Sécurité Est Lausannois (PO 160).....	83
8.1.1.1	Composition 2014 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois	83
8.1.1.2	Activités 2014 du Comité de direction	83
8.1.1.3	Activités 2014 du Conseil intercommunal	84
8.1.1.4	Activités de la Police Est Lausannois à Savigny	85
8.1.2	Contrôles de vitesse (PO 123)	85
8.1.3	Défenses publiques (PO 1216)	86
8.1.4	Police du commerce et des manifestations (FI 140 - TR 460 - PO 79/215/432/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876).....	86
8.1.4.1	Registre communal des entreprises	86
8.1.4.2	Autorisations communales.....	86
8.1.5	Protection de la population (PO 925)	86
8.1.6	Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105).....	87
8.1.6.1	Commerce des denrées alimentaires	87
8.1.6.2	Contrôle des champignons	87
8.2	Section 2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux .88	
8.2.1	Rappel (PO 1970).....	88
8.2.2	Présentation (PO 981/1970).....	88
8.2.3	Locaux	88
8.2.4	Interventions	89
8.2.5	Coûts.....	89
8.3	Section 3 Protection civile	90
8.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312).....	90
8.3.2	Abris de protection civile (PO 487).....	90
9.	CONCLUSION.....	91

ANNEXES

(Séparations en couleur)

1. Liste des postes de travail au 31 décembre 2014
2. Rapport d'activités 2014 de Lausanne Région
3. Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2014
4. Tableau des comptages d'eau de 2009 à 2014
5. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2014
6. Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2011 à 2014
7. Rapport d'activités 2014 de la Direction de l'Établissement scolaire de Savigny-Forel
8. Rapport d'activités 2014 de la Bibliothèque de Savigny-Forel
9. Rapport d'activités 2014 de la Commission « Bâtiments »
10. Rapport de gestion 2014 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

Savigny, le 10 avril 2015

Au Conseil communal
de Savigny

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2014

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 20 avril 2009 du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2014.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale pendant l'année écoulée. Il est complété par le rapport de la Commission de gestion.

Pour faciliter la compréhension de ce document et assurer une comparaison aisée des exercices qui se succèdent, nous conservons en principe la même présentation, sous réserve de l'évolution de l'organisation de certaines activités ou de la composition des dicastères ; c'est le cas du rapport de cette année 2014 qui a subi des modifications.

2. Autorités

2.1 Section 1 Conseil communal

2.1.1 Préambule

En application de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003, la durée des législatures, à compter du 1^{er} juillet 2006, est de 5 ans et s'étend de juillet à juin.

Sous chiffres 2.1.2 à 2.1.6 ci-après, nous fournissons les compositions prévalant au 31 décembre 2014 et non au 30 juin 2014.

2.1.2 Composition (AG 1116)

Le Conseil communal, autorité délibérante de notre commune, était constitué, au 31 décembre 2014, des 60 membres suivants :

Ballif Laureline	Crettaz Patricia	Jaques Patrick	Pittet Denis
Ballif Robert	Cusin Albert	Kay Stéphane	Posse Béatrice
Beaujouan Pascal	Devaud Yves	Lavanchy Claude	Ritter Philippe
Berthoud Jean	Dufey Frédéric	Lavanchy Gérard	Rochat Jean-Claude
Berthoud Philippe	Duvoisin Pierre Félix	Libal Laurence	Ruch Georges
Beutler Yves	Félix Nicole	Lorusso Maïté	Schaer Monika
Borloz Bernard	Giardiello Stefan	Matter Philippe	Schellenbaum Sprenger Luisa Simanis Moira
Braguglia Diego	Goutte Gilles	Mennet André	
Bron Claudine	Grandgirard Philippe	Métraux Daniel	Stehlin Roland
Brühlmann Ralph	Guggiari Ruth	Monod Alexandre	Tomic Nikola
Carr Klappert Jeannette	Guignard Anne-Marie	Moret Daniel	Vaney Berthe
Cordey Jasmine	Guignard Pierre-Yves	Mottaz Christian	Verreyt Thierry
Cornut Célien	Hämmerli Daniel	Peissard André	Weier Peter
Cornut Marc	Hick Brian	Perreten Alain	Werly Jean-Pierre
Cosandey Patrick	Hornemann Boris	Pipoz Louis	Widmer Mary-Lou

2.1.3 Bureau du Conseil communal

Présidente	M ^{me} Moira Simanis
Vice-président	M. Claude Lavanchy
Scrutateurs	M ^{me} Claudine Bron M. Célien Cornut
Scrutateurs suppléants	M. Pierre Félix Duvoisin M ^{me} Ruth Guggiari
Secrétaire	M ^{me} Anne-Marie Guignard
Secrétaire suppléant	M. Daniel Hämmerli

2.1.4 Commission de gestion pour l'exercice 2014

Président	M. Brian Hick
Membres	M. Pascal Beaujouan M. Albert Cusin M. Stéphane Kay M. Jean-Claude Rochat M. Nikola Tomic M. Thierry Verreyt
Suppléants	M. Robert Ballif M ^{me} Jeanette Carr Klappert

2.1.5 Commission des finances

Président	M. Philippe Berthoud
Membres	M ^{me} Nicole Félix M. Philippe Grandgirard M. Philippe Matter M. Alain Perreten M. Roland Stehlin M ^{me} Mary-Lou Widmer

2.1.6 Commission de recours en matière d'impôts

Présidente	M ^{me} Monika Schaer
Membres	M. Pascal Beaujouan M. Peter Weier
Suppléante	M ^{me} Laureline Ballif

2.1.7 Séances du Conseil communal (AG 1741)

M^{me} Laurence Libal, Présidente, puis M^{me} Moira Simanis, Présidente à compter du 1^{er} juillet 2014, ont dirigé les débats de 3 séances, au cours desquelles le Conseil communal a traité les objets suivants :

N°	OBJETS	DATES
01/2014	Rapport des comptes 2013	30.06.2014
02/2014	Rapport de gestion 2013	30.06.2014
03/2014	Demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule de voirie	30.06.2014
04/2014	Renouvellement d'un emprunt à terme fixe	30.06.2014
05/2014	Demande de crédit pour l'étude de la révision partielle du Plan directeur communal (PDCoM) du 9 décembre 1998	06.10.2014
06/2014	Budget 2015	24.11.2014
07/2014	Crédits complémentaires au budget de fonctionnement pour l'année 2014	24.11.2014
08/2014	Demande de crédit destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux sous la forme d'un crédit-cadre pour la période 2015-2019	24.11.2014
2014	Plan financier et inventaire des travaux et équipements (années 2009-2018) - 21 ^{ème} rapport	24.11.2014

2.1.8 Communications de la Municipalité au Conseil communal

Durant l'année 2014, la Municipalité a adressé des communications au Conseil communal, notamment sur les sujets suivants :

- L'achèvement de la construction de la déchetterie des Gavardes et son inauguration
- La réglementation de la gestion des déchets
- Les élections complémentaires à la Municipalité
- La construction d'un trottoir et la réfection de la route du Grenet
- La mise en place de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), notamment : la validation des deux sites (Carrouge et Servion) retenus pour réaliser les nouvelles constructions scolaires ; les demandes de crédit présentées au Conseil intercommunal
- L'adhésion de Savigny au réseau « Accueil petite enfance région d'Oron » (APERO) au 1^{er} août 2014 et la création d'une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) temporaire au Collège du Jorat, remplaçant la cantine
- L'aménagement du territoire et ses enjeux, suite aux révisions de la législation fédérale sur l'aménagement du territoire et de la législation sur l'énergie
- La mise en place du SDIS « Cœur de Lavaux »
- Les travaux sur le réseau routier
- L'étude de l'assainissement du quartier des routes de Lutry, de Tantérine et des Miguettes
- Les mutations de personnel

2.2 Section 2 Municipalité

2.2.1 Dicastères de la Municipalité (AG 1464)

Président	M. Jean-Philippe Thuillard
Vice-président	M. Sylvaire Coquil
Administration générale	M. Jean-Philippe Thuillard
Finances	Suppléant : M. Jacques Ochs
Sécurité sociale	
Cultes	
Travaux	M. Gilbert Regamey
Routes	Suppléante : M ^{me} Chantal Weidmann Yenny
Domaines	
Forêts	
Déchets	
Sports	
Urbanisme	M ^{me} Chantal Weidmann Yenny
Police des constructions	Suppléant : M. Gilbert Regamey
Instruction publique	
Bâtiments	M. Sylvaire Coquil
Police	Suppléant : M. Jean-Philippe Thuillard
Service du feu (SDIS)	
Protection civile	
Affaires culturelles + associations	
Epuration	M. Jacques Ochs
Distribution d'eau potable	Suppléant : M. Sylvaire Coquil
Service industriels	
Secrétaire municipale	M ^{me} Isabelle Sahli
Boursier communal	M. Bertrand Pasche

2.2.2 Séances de la Municipalité (AG 1464)

Le lundi est en principe le jour réservé pour la séance ordinaire de la Municipalité, laquelle a siégé à 48 reprises, traitant 1'191 objets.

2.2.3 Activités de la Municipalité

En 2014, l'attention de la Municipalité a été principalement retenue par :

- L'achèvement de la construction de la déchetterie des Gavardes, sa mise en service et son inauguration
- La mise en œuvre du règlement communal du 4 novembre 2013 sur la gestion des déchets et la perception des taxes
- Les nombreux projets de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) destinés à sa mise en œuvre
- La préparation de la révision partielle du Plan directeur communal du 9 décembre 1998 (PDCOM) et la réflexion sur les projets de développement du territoire induits par le statut de centre local conféré à la commune
- Les travaux de réfection des captages du Renard et de Bron
- Les travaux de réfection de la route du Grenet et de construction d'un trottoir
- La mise en place du regroupement des services de défense incendie et de secours sous le SDIS « Cœur de Lavaux »
- Les travaux de réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour
- La mise en œuvre de l'adhésion de la commune à l'Association « Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron » (APEROR)
- L'étude de l'assainissement du quartier des routes de Lutry, de Tantérine et des Miguettes
- L'étude de la révision du Règlement du conseil communal du 20 avril 2009
- Les élections complémentaires à la Municipalité
- L'étude du crédit-cadre relatif à l'entretien des bâtiments communaux pour la période 2015-2019
- Les projets futurs de construction de deux trottoirs
- Le recrutement et le remplacement de collaborateurs dans plusieurs services, ainsi que la suppléance durant les périodes transitoires et les absences

2.2.4 Manifestations diverses (AG 63)

Les autorités locales sont toujours très sollicitées pour participer à de nombreuses manifestations. Dans la mesure du possible, la Municipalité répond positivement et nous récapitulons ci-dessous les assemblées auxquelles elle était notamment présente (liste non exhaustive) :

Date	Manifestation
15 janvier	Séance de l'Union des communes vaudoises avec les syndics du district de Lavaux-Oron
26 janvier	Assemblée générale de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes
30 janvier	Assemblée générale de la Ludothèque « La Cigale »
7 février	Séminaire technique de la distribution d'eau potable organisé par la Société des distributeurs d'eau de Suisse romande
7-8-15 février	Soirée annuelles de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux)
21 février	Assemblée générale de la Société vaudoise de sylviculture
27 février	Réception en l'honneur des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (majorité)
28 février	Repas annuel de la Société de laiterie de Savigny
28 février	Mise aux enchères publiques des vins des domaines de la Commune de Bourg-en-Lavaux
5 mars	Séance de Lausanne Région, secteur Est
1 ^{er} mars	Concert de la Fanfare de la Police cantonale vaudoise
7 mars	Soirée d'information organisée par le Schéma directeur Centre Lausanne
12 mars	Assemblée générale du journal communal « Le Savignolan »
13 mars	Séance intercommunale avec la Commune de Forel (Lavaux)
18 mars	Assemblée générale extraordinaire de l'Association pour une Maison du Patrimoine des Sapeurs-pompier
19 mars	Assemblée générale de l'Association de la ligne de tir de la Bedaulaz
20 mars	Rapport annuel de l'Association Sécurité Est Lausannois
21 mars	Cérémonie de prestation de serment de la Police de Lausanne
26 mars	Séance des Transports publics de la région lausannoise (TL), secteur Est
3 avril	Assemblée générale de la Fédération des triages du 5 ^{ème} arrondissement
6 avril	Assemblée générale du Groupement de défense contre la grêle à Lavaux
7 avril	Séance d'information organisée par la Direction générale de l'environnement, Division énergie, au sujet des répercussions de la révision de la Loi vaudoise sur l'énergie entrant en vigueur le 1 ^{er} juillet 2014.
9 avril	Séance organisée par CarPostal SA réunissant les communes concernées pour faire un bilan de l'exploitation de la nouvelle ligne 75

Date	Manifestation
10 avril	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile du district de Lavaux
10 avril	Apéritif des communes au Cully Jazz Festival
13 avril	Banquet des anciens membres de la Société de jeunesse de Savigny « La Gaieté du Jorat »
15 avril	Séance d'information organisée par le Département du territoire et de l'environnement au sujet des répercussions de la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire entrant en vigueur le 1 ^{er} mai 2014
24 avril	Séance du Triage forestier de Savigny
26 avril	Soirée annuelle Chœur d'hommes « L'Harmonie »
29 avril	Conférence de M. Sébastien Loeb, pilote de rallye
1 ^{er} mai	Assemblée générale du Service d'aide à la famille de Lavaux
4 mai	Fête à l'occasion de la fusion des 10 communes organisée par la Commune d'Oron
7 mai	Cérémonie de remise des Prix Entreprendre Région Lausannoise organisée par Lausanne Région
8 mai	Assemblée générale du Développement économique du Canton de Vaud
8 mai	Inauguration de la halle rénovée de Métraux Transports SA
8 mai	Demi-journée technique sur les bilans 2013 de l'épuration des eaux, organisée par la Direction générale de l'environnement, Division protection des eaux
9 mai	Repas de soutien du Football-Club Savigny-Forel
9 mai	Salade aux œufs du Chœur d'hommes « L'Harmonie »
10 mai	Assemblée générale de l'Automobile club de suisse, section vaudoise
11 mai	Manifestation « Family Games », organisée par Panathlon Club de Lausanne
14 mai	Assemblée générale de la Société des distributeurs d'eau romands
14 mai	Assemblée générale de l'Union des retraités de la Caisse intercommunale de pensions
15 mai	Journée de réflexion organisée par Lausanne Région sur le thème « Espace public : prévenir ou réagir ? » Quels outils pour les communes ?
15 mai	Séance des Syndics organisée par la Préfecture du district de Lavaux-Oron
17 mai	Rencontre cantonale des Unions chrétiennes féminines vaudoises
18 mai	Invitation de l'Union instrumentale de Forel (Lavaux) au Giron du Gros-de-Vaud
23 mai	Soirée officielle du Théâtre du Jorat
24 mai	105 ^{ème} Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises
27 mai	Assemblée générale de Gedrel SA
28 mai	Séance d'information destinée aux communes alimentées en eau, organisée par la Direction des travaux de la Ville de Lausanne

Date	Manifestation
31 mai	28 ^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny (Vosges)
4 juin	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
6 juin	10 ^{ème} Anniversaire et 50 ^{ème} anniversaire d'activités à Savigny de PLCO Pipelines Construction SA
12 juin	Assemblée générale de la Caisse intercommunale de pensions (prévoyance professionnelle du personnel communal)
17 juin	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois
17 juin	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux
18 juin	Assemblée générale de l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron
19 juin	Inauguration de l'établissement « Café, crêperie Savignoise »
24 juin	Assemblée générale du Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA
26 juin	1'200 ^{ème} Anniversaire de la Commune d'Eclépens
4 juillet	Cérémonie des promotions scolaires de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel
8 juillet	Cours sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, organisé par la Direction générale de l'environnement, Division biodiversité et paysage
15 juillet	Séance de l'Association « Jorat, une terre à vivre au quotidien »
17 juillet	Journée du martelage forestier
1 ^{er} août	Fête nationale
16 août	Challenge intercommunal du Préfet à Cully (concours de rame)
20 août	Activité du passeport vacances « Une journée à la campagne »
28 août	Visite du Conseil d'Etat dans le district de Lavaux-Oron
3 septembre	Séance de Lausanne Région, secteur Est
3 septembre	Séance des Syndics des hauts du district
4 septembre	Rencontre des chargés de sécurité, organisée par le bureau romand de Sécurité au travail en Suisse
6 septembre	Marché annuel de Savigny
10 septembre	Rencontre avec l'Association du passeport vacances de la région lausannoise
11 septembre	Séance d'information organisée par La Forestière
11 septembre	20 ^{ème} Anniversaire d'Ofisa informatique SA
12 septembre	Inauguration officielle de la déchetterie des Gavardes
13 septembre	Portes ouvertes au public de la déchetterie des Gavardes

Date	Manifestation
17 septembre	Séminaire sur l'aménagement du territoire organisé par la Chambre vaudoise immobilière
18 septembre	Séance sur le thème « Forum parascolaire », organisée par l'Union des communes vaudoises
23 septembre	Assemblée générale de l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron
24 septembre	Rencontre organisée par la Ville de Lausanne avec les autres communes membres de Lausanne Région
25 septembre	Inspection préfectorale
25 septembre	Assemblée générale de Lausanne Région
25 septembre	Séance sur le thème « Réforme de l'imposition des entreprises III », organisée par l'Union des communes vaudoises
30 septembre	Séance d'information organisée par l'Etablissement cantonal d'assurance sur les nouvelles prescriptions de protection incendie
2 octobre	20 ^{ème} Anniversaire de l'Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
2 octobre	Séance relative au projet d'implantation de la future caserne des pompiers prévue à Cully
8 octobre	Assemblée générale du Football-Club Savigny-Forel
8 octobre	Conférence de Lausanne Région relative au projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)
9 octobre	Séance des Syndics des hauts du district
9 octobre	Sortie du Triage forestier de Savigny
9 octobre	Assemblée générale de l'Organisation régionale de protection civile du district de Lavaux
15 octobre	Séance du réseau régional Est des TL SA
18 octobre	Rencontre des Maires à Savigny-sur-Clairis (France)
27 octobre	Séance-repas de dissolution de la Commission Pyjama de Lausanne Région
29 octobre	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
30 octobre	Séance des Syndics
30 octobre	Séance sur l'application de la législation sur les marchés publics organisée par la Préfecture du district de Lavaux-Oron
4 novembre	Assemblée générale de l'Association des parents d'élèves du Jorat
4 novembre	Séance des Transports publics de la région lausannoise (TL), secteur Est
7 novembre	30 ^{ème} Anniversaire de la Ludothèque « La Cigale »
7 novembre	Réception de l'équipe qui a participé au Challenge intercommunal du Préfet à Cully (concours de rame)

Date	Manifestation
8 novembre	Dernier exercice de l'année du SDIS Cœur de Lavaux
8 novembre	Inauguration du centre scolaire de la Commune de Belmont-sur-Lausanne
9 novembre	850 ^{ème} Anniversaire de la Commune de Belmont-sur-Lausanne
12 novembre	Séance d'information sur le partenariat public-privé organisée par l'Union des communes vaudoises
12 novembre	Assemblée générale de Boipac Société coopérative
13 novembre	Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Est Lausannois
13 novembre	Séance d'information sur le thème « Réseau de chaleur au bois : financement et réalisation », organisée par la Commune de Puidoux
13 novembre	Assemblée générale de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise
13 novembre	Soirée de remerciements pour les partenaires communaux du passeport vacances
15 novembre	Assemblée du Conseil d'administration de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse à Savigny-en-Sancerre (Cher, France)
16 novembre	Assemblée du Conseil paroissial de Savigny-Forel
19 novembre	Assemblée générale de Gedrel SA
20 novembre	Assemblée générale de la Forestière
20 novembre	Conférence organisée par Holinger Ingénieurs-Conseils SA sur le thème « Outils de gestion des infrastructures de l'eau »
21 novembre	Souper du personnel communal
23 novembre	Concert à l'occasion du 40 ^{ème} anniversaire de l'Association des concerts de Savigny
26 novembre	Inspection préfectorale
27 novembre	Assemblée générale du Conseil intercommunal de l'Association de communes pour la régionalisation de l'action sociale Est lausannois-Oron-Lavaux
3 décembre	Séance du Conseil intercommunal de l'Association scolaire intercommunale du Jorat
5 décembre	Souper du Conseil communal
4 décembre	Séance des Syndics de la région d'Oron
4 décembre	Rapport annuel de l'Organisation régionale de la protection civile Lavaux
9 décembre	Spectacle-banquet au Théâtre Barnabé
16 décembre	Concert de la fanfare militaire blindée 1 de l'Armée suisse
17 décembre	Rencontre avec les anciens et actuels municipaux (1990-2014)
18 décembre	Inauguration de la nouvelle halle de l'entreprise Moret Machines Agricoles

3. Administration générale / Finances / Sécurité sociale

3.1 Section 1 Administration générale

3.1.1 Organisation

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipal
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Office de la population
- Registre civique

Ces offices sont en contact permanent avec les citoyens et leur rendent les services nécessaires. L'horaire d'ouverture au public introduit en automne 2012, avec maintien de l'ouverture prolongée du jeudi jusqu'à 19h00, donne entière satisfaction au public et répond à notre potentiel de ressources en personnel.

3.1.2 Personnel communal (AG 669/671/1548/1746)

3.1.2.1 Postes de travail

La liste des postes de travail au 31 décembre 2014 est jointe en annexe¹.

Les mutations ont été les suivantes :

- 1^{er} janvier 2014 : M. Paolo Marques a pris ses fonctions en qualité d'ouvrier supplémentaire au service de la voirie, en vue de l'ouverture de la déchetterie des Gavardes.
- 28 février 2014 : M. Reynold Richard, responsable du service des eaux, a pris une retraite bien méritée après 35 ans et 11 mois d'activité au service de la commune.
- 31 mars 2014 : M. Roland Stehlin, responsable du transport scolaire et préposé à l'office de la population, a quitté ses fonctions pour rejoindre l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).
- 1^{er} mai 2014 : M^{me} Laurence Libal a pris ses fonctions en qualité de préposée à l'office de la population à 65 %, en remplacement de M. Roland Stehlin.

¹ Liste des postes de travail au 31 décembre 2014

- 15 juillet 2014 : M^{me} Nicole Matti a pris ses fonctions en qualité de secrétaire au greffe municipal à 50 %, en complément de la diminution du taux d'activité de M^{me} Carmen Feijoo de 100 % à 70 % d'une part et de la renonciation à engager un nouvel apprenti de commerce en 2015 d'autre part.
- 31 juillet 2014 : M^{mes} Isabelle Oertlé, éducatrice responsable, Carole Goutte et Bernadette Guex, auxiliaires, ont quitté leur fonction à la cantine scolaire du Collège du Jorat pour rejoindre le réseau « Accueil petite enfance région d'Oron » (APERO).
- 1^{er} novembre 2014 : M^{me} Carmen Feijoo, secrétaire au greffe municipal, a diminué son taux d'activité de 100 % à 70 %.

3.1.2.2 Personnel temporaire et stages divers

- Administration :

- M. Jean-Numa Grau a poursuivi sa mission temporaire au greffe municipal jusqu'au 30 juin 2014, en complément d'une collaboratrice en arrêt de travail.
- M^{me} Milva Vellotti a effectué une mission temporaire à l'office de la population du 18 mars au 15 mai 2014, pour assurer la transition entre le départ du titulaire, ainsi que la formation et l'entrée en fonction de la nouvelle préposée.

- Transports scolaires :

- M. Antonio Saraiva Da Silva a poursuivi une mission temporaire de chauffeur, par l'intermédiaire d'une société de location de services, du 9 janvier au 7 mars 2014.
- M. Pierre-André Delisle a été engagé pour des missions temporaires de chauffeur à temps partiel, du 1^{er} janvier au 4 juillet 2014, puis du 25 août 2014 au 3 juillet 2015, en remplacement d'une collaboratrice, dont le poste n'a pas été repourvu.
- M. Henri Monney a été engagé pour des missions temporaires de chauffeur à temps partiel, du 1^{er} janvier au 4 juillet 2014, puis du 25 août 2014 au 3 juillet 2015, en remplacement d'une collaboratrice dont le poste n'a pas été repourvu.

- Service de la conciergerie :

- M. Gérald Cachin a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 27 janvier au 26 avril 2014, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine de l'entretien des bâtiments.
- M. Michel Montavon a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 17 juillet au 30 novembre 2014, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine de l'entretien des bâtiments.

- Service de la voirie :

- M. Americo Marques a effectué une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance-chômage, du 15 juillet au 10 octobre 2014, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans les domaines de l'exploitation et des espaces verts.

3.1.2.3 Apprentissage de commerce

- M. Lionel Maurer a passé avec succès sa 2^{ème} année d'apprentissage de commerce.
- Nous avons renoncé à recruter un nouvel apprenti pour la rentrée 2015-2016, car les dispositions de l'Ordonnance du 26 septembre 2011 sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce (OrFo 2012) excèdent nos possibilités d'encadrement de l'apprenti et ont accru les exigences administratives pour les formateurs eux-mêmes ; nous nous sommes rendus à cette évidence durant la formation de notre apprenti, M. Lionel Maurer, sous le régime d'OrFo 2012.

3.1.3 Sécurité du travail (AG 802)

Plusieurs collaborateurs ont suivi des cours dans le domaine de la sécurité :

- Association suisse pour la sécurité au travail et la protection de la santé (solution de branche) :
 - M^{me} Isabelle Sahli, secrétaire municipale : formation continue de préposée à la sécurité
 - M. Sasa Lazic, responsable du service de la conciergerie : formation continue de préposé à la sécurité de domaine
 - M. Patrick Nessi, responsable des espaces verts : formation continue de préposé à la sécurité de domaine
 - M. Cédric Schaer, responsable du service des eaux : formation continue de préposé à la sécurité de domaine
- Bureau de prévention des accidents (Bpa)
 - M. Michel Vaccarello, technicien communal : trois cours de perfectionnement et formation continue de délégué à la sécurité

3.1.4 Site internet et services en ligne de l'administration (AG 34/394)

- Le site internet de la commune est intensément fréquenté, car il offre de manière facilement accessible les informations de base utiles à tout un chacun, lui permettant ensuite de développer plus spécifiquement sa recherche ou sa démarche.

Notre volonté est de maintenir une photographie épurée de notre commune sur notre site internet, afin qu'il demeure pratique et efficace. Mis en service il a y une quinzaine d'années, il nécessite un rafraîchissement et une modernisation de temps en temps ; celles-ci ont été mises en œuvre en 2014 et seront disponibles au public dès l'été 2015.

- Les services en ligne de l'administration communale offrent les prestations suivantes :
 - Annonce d'arrivée dans la commune
 - Annonce de départ de la commune
 - Changement d'adresse
 - Inscription des chiens
 - Demande d'attestations de domicile, de séjour, de légitimation (résidence secondaire) et de départ
 - Demande de renseignements sur l'état civil, la date de naissance, l'adresse, les dates d'arrivée et de départ, le précédent lieu de séjour et la destination d'une personne adulte nommément désignée, à la condition qu'une preuve d'intérêt (motif de la demande) soit spécifiée dans le formulaire

- Afin de répondre aux besoins de nos services et du public, nous disposons d'un guichet cartographique, qui a été mis à niveau en 2014.

Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférant au territoire communal, telles que :

- Numéro des parcelles du registre foncier
- Surface des parcelles
- Type de couverture du sol (jardin, forêt, etc.)
- Genre de parcelles (privée, domaine public, etc.)
- Numéro ECA des bâtiments
- Adresse des bâtiments
- Genre de bâtiments (habitation, commercial, etc.)
- Zones d'affectation
- Les arbres protégés selon le Plan de classement du 9 janvier 2001

En outre, il offre aussi les possibilités de :

- Imprimer des extraits de carte au format A4 ou A3, selon diverses options (résolution, orientation, ajout d'un titre ou d'une note, impression ou non du résultat d'une requête)
- Mesurer des surfaces ou des distances
- Compléter un extrait de carte par des lignes, des points, des rectangles ou des polygones et de leur attacher des étiquettes personnalisées

3.1.5 Informatique, matériel de bureau et appareils divers (AG 394/1053)

- Nous avons remplacé deux PC.
- Nous avons acquis deux nouveaux logiciels :
 - Demande de cartes d'identité
 - Module « Abacus » pour la comptabilité des salaires
- Afin d'éviter le remplacement du serveur de la bibliothèque de Savigny-Forel, sis dans le bâtiment de l'Agora (route de Mollie-Margot 1), nous avons raccordé les postes informatiques sur le serveur situé à la Maison de commune par un réseau sans fil ; le serveur de la Maison de commune offre un haut niveau de sécurité et de stabilité.
- La grande photocopieuse de l'administration communale a été remplacée le 1^{er} octobre 2014, au terme du contrat de location, par un modèle similaire.

3.1.6 Information au public (AG 172/929/943/1893)

- Nos supports d'information au public sont les suivants :
 - Presse : Le Courrier, Le Régional, 24 Heures et Feuille des avis officiels (FAO)
 - Journal communal : Le Savignolan
 - Site internet communal
 - Bulletin mensuel résultant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo), publié sur le site internet communal et affiché aux piliers publics
 - Piliers publics

• Journal Le Courrier

Dès 2013, la commune soutient la promotion du journal Le Courrier et abonne les nouveaux ménages à cet hebdomadaire pour une durée d'une année, en collaboration financière paritaire avec les Editions Lavaux-Oron Sàrl.

A ce jour, nous n'avons pas encore eu l'occasion de tirer le bilan de ce soutien avec la direction du journal Le Courrier.

3.1.7 Statistique de la population (AG 599)

Au 31 décembre 2014, la population de notre commune s'élevait à 3'304 habitants, contre 3'357 au 31 décembre 2013 ; elle se compose de 2'245 suisses et 759 étrangers.

3.1.8 Naturalisations (AG 1271/1921/1922)

3.1.8.1 Commission communale des naturalisations

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité vaudois (LDCV), entrée en vigueur le 1^{er} mai 2005, a conféré à la Municipalité, la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire ; elle a assorti cette compétence de la possibilité de nommer une commission extraparlamentaire des naturalisations, composée de représentants du Conseil communal et d'un membre au moins de la Municipalité.

Nous avons usé de cette faculté jusqu'au 30 juin 2011. En 2010 et 2011, la Commission communale des naturalisations n'a pas siégé ; dès lors, pour la législature 2011-2016, nous avons renoncé à nommer une nouvelle commission et chargé, au besoin, une délégation de la Municipalité de procéder à l'audition des candidats, conformément à l'article 12 LDCV.

3.1.8.2 Naturalisations ordinaires

Les décisions d'octroi de la bourgeoisie communale dans le cadre d'une naturalisation ordinaire sont basées sur les pièces du dossier produit par le candidat et le résultat de son audition par une délégation de la Municipalité.

En 2014, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 03.02.2014 : M^{me} Patricia Mariette Ghislain Paulus-Coussens, originaire de Belgique
M^{me} Fiona May Ashmore, originaire d'Afrique du Sud
- 24.02.2014 : M. Fernando Jorge Ignacio De Coll, originaire des Etats-Unis
M. Olivier Beaumont, originaire de France
- 26.05.2014 : M. Alexandre Alain François Mazas, M^{me} Virginie Schoebel et leurs enfants Paul, Juliette et Achille Mazas, originaires de France
- 27.10.2014 : M. Carlos Manuel Silva Gachinho, M^{me} Fernanda Cristina Da Assunção Carvalho Silva et leur fille Céline Alexandra Carvalho Silva, originaires du Portugal
M. Joaquim Cupertino Pereira, M^{me} Maria Lucia Almeida Silva Cupertino et leur fils Daniel Silva Pereira, originaires du Portugal
- 17.11.2014 : M. Gianluca Moroso, M^{me} Sonia Raymonde Jocelyne Louault et leurs fils Simone et Sacha Moroso, originaires d'Italie et de France

3.1.8.3 Naturalisations facilitées cantonales

Cette procédure concerne les étrangers nés en Suisse et les jeunes de la deuxième génération ayant effectué l'essentiel de leur scolarité obligatoire en Suisse. Elle ne comporte pas d'audition des candidats.

En 2014, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes :

- 27.01.2014 : M^{lle} Avat Taher, originaire d'Irak
M^{lle} Helat Taher, originaire d'Irak
- 23.06.2014 : M. Vincenzo Viva, originaire d'Italie
- 24.11.2014 : M. Azdren Emini, originaire de la République du Kosovo
M. Mergim Emini, originaire de la République du Kosovo

3.1.9 Initiatives et référendums 2014 (AG 1692)

Conformément aux dispositions de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), nous avons procédé au contrôle des actes démocratiques suivants :

Initiatives fédérales 2014			
N°	Objet	Echéance	Signatures contrôlées/ valables
1	Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)	24.01.2014	108/96
2	Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique	28.02.2014	57/45
3	Pas de spéculations sur les denrées alimentaires	05.03.2014	45/38
4	Pour un financement équitable des transports	05.09.2014	47/44
5	AVSplus - « Pour une AVS forte »	12.09.2014	27/24
6	Oui à la protection de la sphère privée	04.12.2014	47/44

Référendums fédéraux 2014			
N°	Objet	Echéance	Signatures contrôlées/ valables
1	Arrêté fédéral du 27 septembre 2013 (accord FACTA)	16.01.2014	48/42
2	Contre la Loi sur le fonds d'acquisition du Gripen	16.01.2014	18/16

Initiatives cantonales 2014			
N°	Objet	Echéance	Signatures contrôlées/ valables
1	Pour le remboursement des soins dentaires	04.07.2014	59/53
2	Pour alléger les primes de l'assurance-maladie	07.07.2014	56/44

3.1.10 Votations fédérales et cantonales 2014 (AG 1788)

Dates	Objets fédéraux	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non
09.02.2014	1. Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée)	2'069	1'314 63%	923 70%	391 30%
	2. Initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base ».		1'338 65%	157 12%	1'181 88%
	3. Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse »		1'324 64%	548 42%	766 58%
18.05.2014	1. Arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille »)	2'077	1'334 64%	1'216 91%	118 9%
	2. Initiative populaire du 20 avril 2011 « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »		1'335 64%	893 67%	442 33%
	3. Initiative populaire du 23 janvier 2012 « Pour la protection de salaires équitables » (initiative sur les salaires minimums)		1'358 65%	317 23%	1'041 77%
	4. Loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen)		1'346 65%	492 37%	854 64%
28.09.2014	1. Initiative populaire du 21 septembre 2011 « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! »	2'062	1'256 61%	462 37%	794 63%
	2. Initiative populaire du 23 mai 2012 « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »		1'291 63%	688 53%	603 47%
24.11.2014	1. Initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) »	2'059	1'155 56%	294 25%	861 75%
	2. Initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles »		1'147 56%	179 16%	968 84%
	3. Initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or) »		1'138 55%	179 16%	959 84%

Dates	Objets cantonaux	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Oui	Non	Sans réponse
18.05.2014	1. Initiative populaire « Sauver Lavaux » qui propose de modifier la Loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux)	2'077	1'357 65%	355 26%	977 72%	25 2%
	2. Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979		1'357 65%	965 71%	336 25%	56 4%
	3. Question subsidiaire : si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?		1'357 65%	Initiative 318 23%	Contre-projet 1'001 74%	38 3%

3.1.11 Elections complémentaires à la Municipalité (AG 1665)

Date	Objet	Electeurs inscrits	Bulletins valables	Nombre de voix
<u>28.09.2014</u>	Election complémentaire à la Municipalité (deux membres) (1 ^{er} tour)	2'311	1'120 48 %	
	<u>Est élu au 1^{er} tour :</u>			Daniel Métraux 594
	Suffrages :			Louis Pipoz 448
				Albert Cusin 319
				Laureline Ballif 306
Célien Cornut 243				
Alain Jenny 133				
<u>Voix éparses :</u>	48			
<u>19.10.2014</u>	Election complémentaire à la Municipalité (un membre) (2 ^{ème} tour)	2'317	746 32 %	
	<u>Est élu au 2^{ème} tour :</u>			Louis Pipoz 439
	N'est pas élu :			Albert Cusin 287
	<u>Voix éparses :</u>			11

Date	Objet	
<u>20.10.2014</u>	Election du Syndic (1 ^{er} tour)	Election tacite
	<u>Est élue :</u>	

3.1.12 Easyvote (AG 1788)

Depuis le scrutin du 22 septembre 2013, la Municipalité distribue la brochure Easyvote, qui explique en langage courant les enjeux des objets soumis à votation. Cette brochure est éditée sous la responsabilité de la Fédération suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) et est remise gratuitement aux nouveaux citoyens durant 2 ans.



3.1.13 Inspection de la préfecture (AG 290)

M. Jean-François Croset, Préfet du district de Lavaux-Oron, a procédé à l'inspection de notre commune le 26 novembre 2014.

Il a considéré que les documents contrôlés étaient correctement tenus et complets.

3.1.14 Réception des nouveaux habitants et des jeunes citoyens (AG 1704)

La Municipalité a invité les nouveaux habitants et les jeunes citoyens à une réception commune le 27 février 2014 au Forum.

3.1.15 Nonagénaires (AG 1656)

Les congratulations communales ont été transmises à :

M. Arthur Delessert [†]08.06.1916	M ^{me} Violette Sieber18.04.1924
M. Gaston Diserens.....23.07.1917	M. Pouly Victor.....06.08.1924
M ^{me} Marie Louise Vallotton14.01.1924	M. Ernest Dessauges.....13.09.1924
M ^{me} Marcelle Bastian16.03.1924	M. Claude Mathis.....20.10.1924
M ^{me} Richardine Roulet.....05.04.1924	M. Robert Dudok de Wit.....10.12.1924

3.1.16 Marché communal (AG 1609)

C'est sous un soleil radieux que notre traditionnel marché communal a ouvert ses portes le samedi 6 septembre 2014.

Les produits du terroir, le savoir-faire et la fabrication de spécialités artisanales étaient à l'honneur des stands, animés grâce à la précieuse participation de la Commune de Corcelles-le-Jorat, la société d'apiculture Haute-Broye, la brasserie Docteur Gab's SA, M^{me} Isabelle De Groote, M. Pierre-André Dufey et le magasin « Le Nid'Abeilles ».

Comme à l'accoutumée, plusieurs sociétés locales nous ont aussi gratifiés de diverses prestations et performances, notamment : la Société de gymnastique, le Judo Ju-Jitsu Club, le FC Savigny-Forel, le Chœur d'hommes « L'Harmonie » et la Société de jeunesse. L'Association des paysannes de Savigny-Forel a préparé le repas de midi au Forum et le restaurant de l'Union celui du soir.

Nous remercions ici la Société de développement qui nous a aidés à organiser cette journée, ainsi que tous les partenaires et collaborateurs communaux pour leurs contributions respectives qui ont permis à chacun de partager un moment d'amitié et de convivialité.

3.1.17 Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (AG 274)

- Le 28^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse ASFS s'est tenu les 31 mai et 1^{er} juin 2014 à Savigny (Vosges), auquel ont participé 49 administrés et élus qui ont fait le déplacement organisé par la Municipalité du 29 mai au 1^{er} juin 2014.
- Le calendrier des prochains congrès est le suivant :
 - 2015 : Savigny-en-Sancerre (Cher)
 - 2016 : Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire)
- En 2014, il n'y a pas eu de camp des jeunes.

3.1.18 Lignes de trafic régional et assimilé (FI 1428 - AG 39)

3.1.18.1 Participation communale aux coûts non couverts

L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé s'est élevée à CHF 168'655.95 pour notre commune en 2014, alors que le montant porté au budget ascendait à CHF 173'378.20.

La Direction générale de la mobilité et des routes, Division management des transports, nous a invités à inscrire un montant de CHF 169'357.00 au budget 2015.

3.1.18.2 Transports publics de la région lausannoise/CarPostal

Les grands changements d'horaire introduits dès le 15 décembre 2013 sont maintenus pour l'année 2015, soit :

- Le trajet de la ligne 65 des TL a été modifié, par la suppression de la liaison Mollie-Margot – Forel (Lavaux). Cette décision s'explique par la faible fréquentation de ce tronçon, se résumant à environ 10 personnes : 2 pour l'arrêt du Bourg des Pilettes et 8 pour l'arrêt de la Taillaz.
- La ligne CarPostal se terminant à Mollie-Margot a été prolongée jusqu'à la Sallaz ; elle porte désormais le numéro 75. Cette modification répond à une demande, remontant à plusieurs années, de la part des Cullayes notamment d'être rattachée au chef-lieu (Lausanne) de manière plus directe.

Si quelques usagers sont défavorisés par cette restructuration, nous relevons que les paires de courses au départ et à l'arrivée de Savigny village ont presque doublé et que cette nouvelle desserte constitue, globalement, l'aboutissement d'une véritable amélioration de l'offre, réclamée depuis longtemps par les communes du haut.

Quelques améliorations supplémentaires de la répartition de courses ont été demandées par les communes en automne 2014, notamment dans la perspective de la nouvelle répartition des élèves sur Mézières à la rentrée 2015-2016. Si ces demandes sont prises en considération, elles seront applicables en décembre 2016.

3.1.19 Cultes (IPC 648)

Au 1^{er} octobre 2014, les confessions présentes dans notre commune étaient les suivantes :

– Protestants	1'404
– Catholiques	1'128
– Autres confessions (juifs, musulmans, orthodoxes, bouddhistes, etc.)	307
– Sans confession	557

3.1.20 Relations Etat / communes – Péréquation (AG 497)

- Le décompte final de la péréquation 2013 s'est soldé par un montant de CHF 1'153'360.00 à notre charge.

Le détail du décompte 2013 s'établit comme suit :

– Facture sociale		CHF 2'200'212.00
– Alimentation au fonds de péréquation	CHF 2'636'332.00	
– Retour fonds de péréquation	./.	<u>CHF 1'061'301.00</u>
– Péréquation directe nette		CHF 1'575'031.00
– Dépenses thématiques	./.	<u>CHF 444'434.00</u>
Solde net des péréquations 2013		CHF 3'330'809.00
– Acomptes facturés	./.	<u>CHF 2'177'449.00</u>
Solde à charge de la commune		CHF 1'153'360.00

- Le décompte précité est basé sur les éléments suivants :
 - Rendements des impôts 2013 selon les données transmises par les communes et validées ensuite par elles.
 - Taux d'imposition 2013 (taux moyen : 68.58).
 - Correction des rendements sur la base des imputations, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs.
 - Facture sociale 2013 : CHF 638'238'503.00 correspondent aux acomptes 2013 de la facture sociale. Ce montant tient compte des éléments négociés dans le cadre des relations financières entre l'Etat et les communes.
 - Dépenses thématiques : les communes ont annoncé les montants y relatifs selon le questionnaire qui leur est adressé chaque année par l'Autorité de surveillance des finances communales (ASFiCo). Les chiffres fournis par les communes et attestés par leurs organes de contrôle ont ensuite été traités de façon normalisée par les services de l'Etat, selon les directives définies par la commission paritaire. Le dépassement du plafond des dépenses thématiques peut être compensé à hauteur de 72.1 %.

3.1.21 Conventions de collaboration (FI 1828 – SI 1230/1377)

- En date du 28 avril 2014, nous avons passé une convention intitulée « Engagement entre la Municipalité et le Canton de Vaud pour la gestion des accès d'utilisation des prestations en ligne à disposition du portail des communes » avec la Direction des systèmes d'information.
- En date du 31 octobre 2014, la Commune de Bourg-en-Lavaux a mis hors service le réservoir du Chalet-Blanc, impliquant la caducité de la convention du 24/31 janvier 1938 pour la vente et la fourniture d'eau à la Commune de Villette et de son avenant du 13 décembre 2005. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 4.1.3.3 ci-après.
- En date du 26 novembre 2014, la Commune de Forel (Lavaux) a mis hors service la conduite du réservoir du Grenet, fournissant une alimentation sur Savigny mais n'étant plus utilisée sur ce tronçon, impliquant la caducité de la convention du 15 septembre 1976 pour la fourniture d'eau potable de Forel (Lavaux) à Savigny par le réservoir du Grenet. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 4.1.3.3 ci-après.
- En date du 13 janvier 2015, nous avons passé une convention cadre avec Gedrel SA, relative à la mise en œuvre du système régional de taxe au sac unifié, rétroactivement au 1^{er} janvier 2014. De plus amples précisions à ce sujet sont fournies sous chiffre 6.4.3.3 ci-après.

3.1.22 Association Lavaux Patrimoine mondial (AG 36)

En notre qualité de membre de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL) jusqu'au 31 décembre 2013 et de membre de l'Association Lavaux Patrimoine mondial dès sa constitution en été 2013, nous avons soutenu la campagne contre l'initiative Franz Weber « Sauvez Lavaux 3 » au profit du contre-projet du Conseil d'Etat, textes soumis en votation populaire le 18 mai 2014.

3.1.23 Lausanne Région (AG 197/580)

3.1.23.1 Activités générales

Nous vous remettons ci-joint le rapport d'activités 2014 de Lausanne Région².

3.1.23.2 Lausanne Région « Service pyjama »

Dans notre rapport de gestion 2013, nous exposons que les trois prestataires de services (CFF, LEB et TL) n'avaient pas réussi à trouver un accord d'harmonisation du tarif pour les services nocturnes du week-end. Il en est résulté qu'à compter du 15 décembre 2013, les CFF et le LEB ont supprimé la surtaxe nocturne de CHF 4.00 et cédé l'appellation « Service pyjama » aux TL qui ont conservé la surtaxe du réseau de nuit.

Dans ce contexte, le Commission pyjama de Lausanne Région s'est posé la question de la pertinence de maintenir son partenariat dans la gestion du « Service pyjama ». En automne 2014, après discussion avec tous les partenaires, Lausanne Région a décidé de dissoudre cette commission, car son rôle s'était réduit à la récolte des statistiques et à l'échange d'informations entre les communes et les entreprises de transports.

Pour le surplus, référence est faite aux détails fournis par le rapport d'activités 2014 de Lausanne Région ci-joint.

² Rapport d'activités 2014 de Lausanne Région

3.2 Section 2 Finances

3.2.1 Rapport des comptes (FI 1738)

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis n° 01/2014).

3.2.2 Arrêté d'imposition (FI 1790)

Nous nous référons au préavis n° 09/2013 – Arrêté d'imposition pour les années 2014 et 2015, adopté par le Conseil communal au cours de sa séance du 7 octobre 2013, fixant le taux d'imposition communal à 67 points, en tenant compte de l'introduction des taxes sur les déchets.

3.2.3 Plafond d'endettement – législature 2011-2016 (FI 1919)

Au cours de sa séance du 3 octobre 2011, le Conseil communal a adopté le préavis n° 09/2011 – Plafond d'endettement : législature 2011-2016, fixant celui-ci à CHF 27 millions.

3.3 Section 3 Sécurité sociale

3.3.1 Chômage (SECU 99)

Vous trouverez en annexe les statistiques de la situation du marché de l'emploi dans le Canton de Vaud au 31 décembre 2014³.

3.3.2 Exécution forcée d'expulsion (SECU 1834)

En 2014, nous avons traité les situations suivantes :

- Deux exécutions forcées d'expulsion de locaux commerciaux au mois de mars 2014 pour lesquelles nous n'avons pas eu à fournir de prestation.
- Exécution forcée d'expulsion d'un appartement au mois de mai 2014, dont le contenu (ce qui l'en restait) a été entreposé au garde-meubles communal.

3.3.3 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (SECU 586)

- Les comptes 2013 de l'Association régionale pour l'action sociale (RAS) Est lausannois-Oron-Lavaux ont finalement bouclé avec un excédent de recettes de CHF 242'591.45, au lieu du déficit budgétisé de CHF 98'400.00. Les communes n'ont donc pas été sollicitées pour une participation complémentaire. Ce résultat positif a fait l'objet d'opérations de bouclage, sous la forme de virements aux fonds de réserve ; celui des communes a ainsi bénéficié d'une attribution de CHF 42'306.90.
- Le déficit budgétisé par l'Association RAS pour 2015 se monte à CHF 99'570.00 ; il correspond à l'excédent à charge des communes, mais sera financé, en cas de besoin, par le fonds de réserve.
- Notre participation au financement des agences d'assurances sociales et de l'agent régional s'est élevée à CHF 14.45 par habitant en 2013, alors qu'elle avait été budgétisée à CHF 16.60 par habitant.
- Pour 2015, la participation budgétisée est maintenue à CHF 15.95 par habitant, comme en 2014.

3.3.4 Facture sociale (SECU 685)

- Le montant de notre participation à la facture sociale 2013, communiqué en septembre 2014, s'est élevé à CHF 2'200'212.00, alors que les acomptes se sont élevés à CHF 2'010'814.00, soit une différence à notre charge de CHF 189'398.00.

³ Statistiques du marché de l'emploi au 31 décembre 2014

- La participation prévisionnelle de notre commune à la facture sociale 2015, communiquée en janvier 2015, a été fixée à CHF 2'373'498.00, alors que la participation prévisionnelle 2014 avait été fixée à CHF 2'093'771.00.

L'augmentation de la facture sociale prévisionnelle de 2014 à 2015 résulte principalement de la hausse des postes suivants :

- Assurance maladie
- Revenu d'insertion (RI) + participation cantonale à l'assurance-chômage
- Prestation pour la famille et autres prestations sociales

3.3.5 Santé publique (SECU 531)

3.3.5.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)

- Conformément au principe de financement énoncé à l'article 18 de la Loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), l'Etat et les communes financent subsidiairement et paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile fournies par les centres médico-sociaux (CMS) placés sous la responsabilité des associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile.
- En 2014, la participation communale à l'AVASAD s'est élevée à CHF 80.40/habitant, tandis que celle de 2013 s'est élevée à CHF 107.95/habitant. A noter que la participation 2013 ne bénéficiait pas encore du protocole d'accord passé entre le canton et les communes le 2 juillet 2013.
- La participation prévisionnelle 2015 a été fixée à CHF 84.50/habitant. Sans le protocole d'accord susmentionné, le montant à charge des communes se serait élevé à CHF 128.70/habitant.

3.3.5.2 Aide et soins à domicile

Notre commune est rattachée au Centre médico-social (CMS) d'Oron.

4. Services industriels / Assainissement

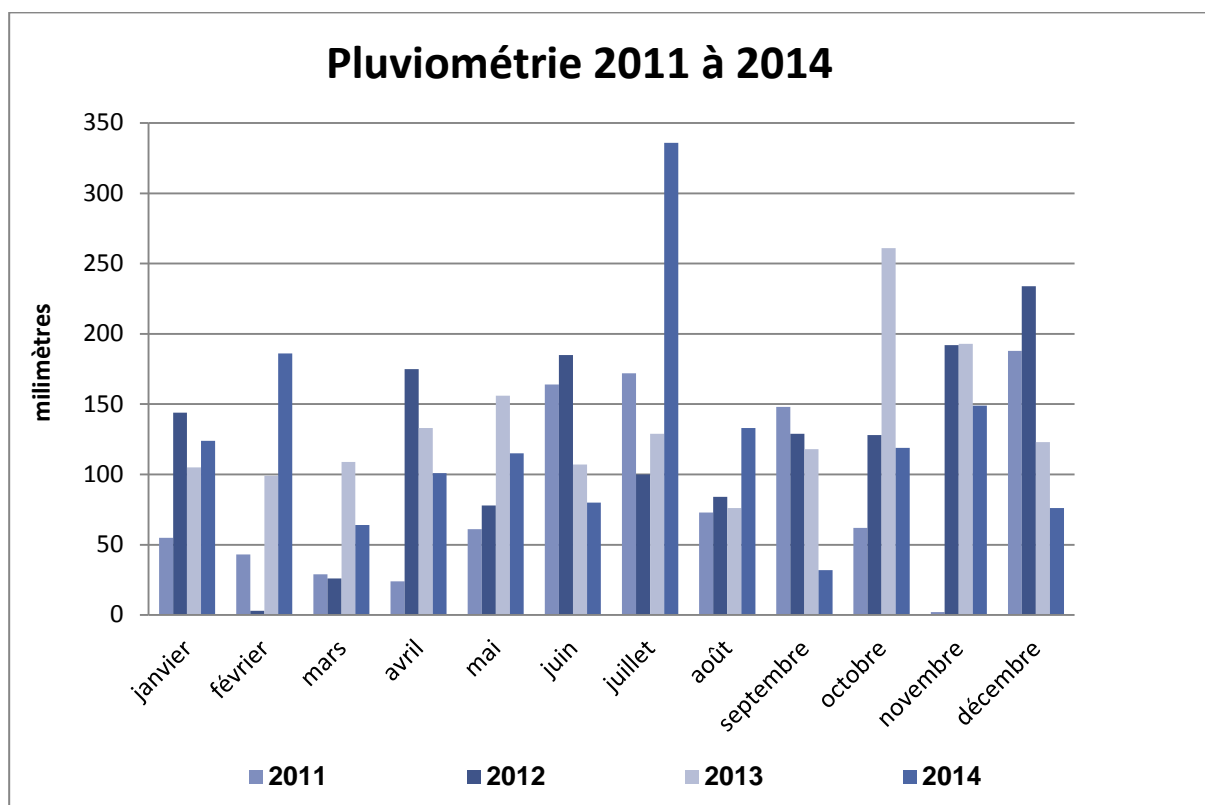
4.1 Section 1 Services industriels

4.1.1 Approvisionnement en eau potable (SI 1114/1521)

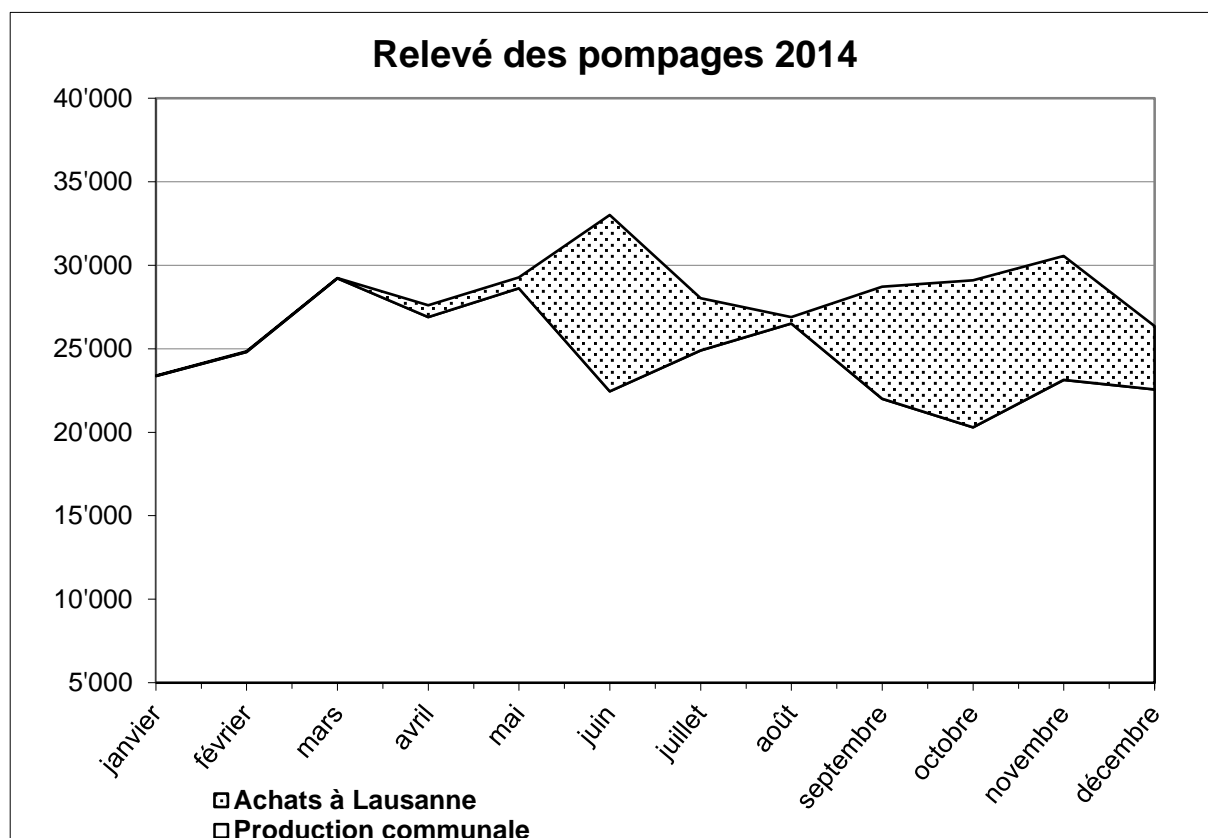
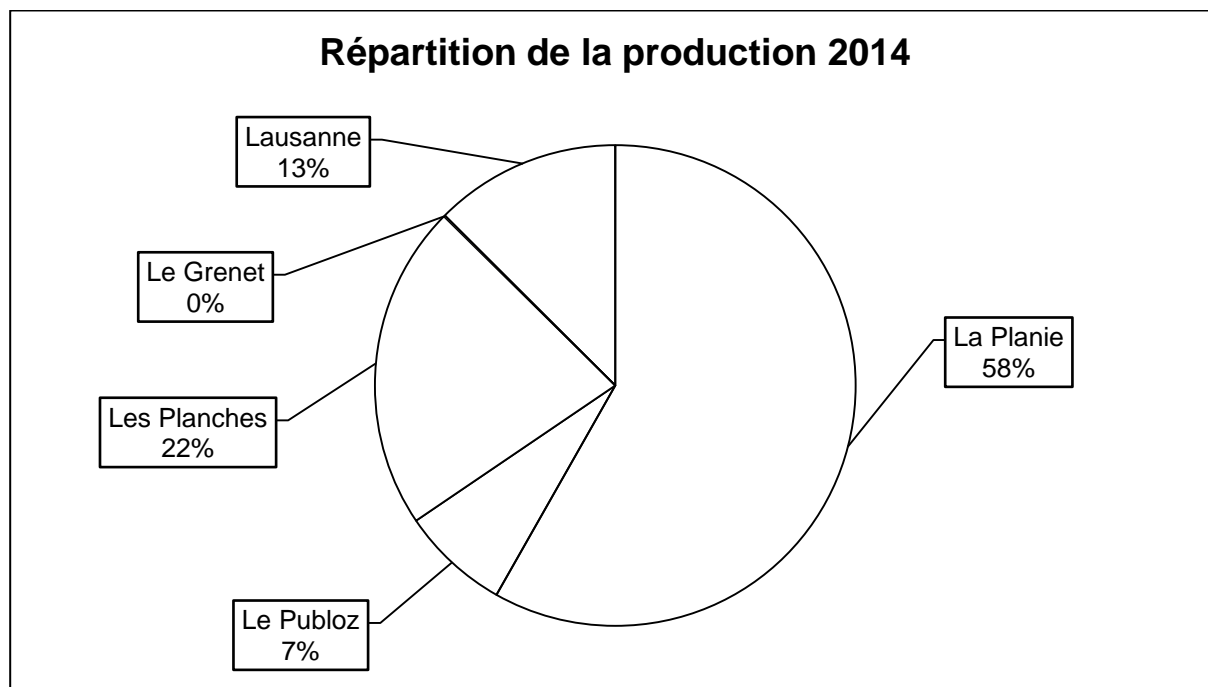
4.1.1.1 Production d'eau

Comme chaque année, nous vous remettons en annexe le tableau des comptages d'eau de l'année écoulée⁴, comportant également le résultat des années précédentes pour permettre une comparaison.

Les graphiques ci-dessous illustrent les données de ces résultats.



⁴ Tableau des comptages d'eau de 2009 à 2014



4.1.1.2 Analyse des résultats des comptages 2014

- Comme chaque année, le volume des fuites 2014 reste contenu. Pour le surplus, la différence entre le relevé des pompages + achats d'eau et le relevé des compteurs s'explique toujours de la même manière, à savoir :
 - Contrôle de bornes hydrantes : environ 100 m³ à 200 m³
 - Purge du réseau : environ 500 m³ à 1'000 m³
 - Incendie : deux gros incendies (Mollie-Margot et Trois-Chasseurs aux Monts-de-Pully)
 - Diverses ruptures de conduites : en 24 heures, elles peuvent engendrer un débit de 400-500 m³ selon l'importance
- Les fuites sont détectées par les moyens suivants :
 - Le téléphone d'un particulier
 - Le contrôle visuel par notre service des eaux
 - Le contrôle journalier de la consommation d'eau par le système de télégestion et la localisation d'éventuelles fuites par les 59 détecteurs installés sur le réseau
 - Le contrôle auditif par le service des eaux lors des relevés des compteurs

4.1.1.3 Captages des sources du Renard et de Bron

Rappel : nous bénéficions de l'autorisation provisoire d'exploiter le captage du Renard dès le 15 octobre 2013 et celui de Bron dès le 16 décembre 2013. L'autorisation définitive nous sera accordée une fois les travaux terminés.

La suite de ceux-ci consiste à réaliser la partie hydrogéologique du projet (plans conformes à l'exécution des ouvrages), puis à délimiter et légaliser les zones de protection des captages. Parallèlement, des échantillons complémentaires seront prélevés, notamment en période de pluie, afin de confirmer les premiers résultats des analyses microbiologiques.

4.1.2 Qualité de l'eau (SI 40/899)

Les résultats des analyses bactériologiques, microbiologiques et chimiques ont dans l'ensemble été conformes aux normes en vigueur. Vous trouverez ci-joint l'information sur la qualité de l'eau distribuée en 2014⁵, diffusée sur le site internet de la commune et aux piliers publics.

⁵ Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2014

A la suite de la contamination survenue en 2013 sur le réseau inférieur (qui n'a eu aucune conséquence dommageable, car les mesures nécessaires ont immédiatement été mises en œuvre), nous avons procédé à des contrôles sur tous les captages et avons constaté que l'un des captages des sources des Planches était fortement contaminé en période de pluie. Celui-ci a été mis hors service en rejetant l'eau au ruisseau, dans l'attente du résultat des investigations sur les causes possibles de la contamination. Les recherches et les mesures mises en œuvre, sous la forme du contrôle de l'étanchéité des canalisations d'eaux usées, le nettoyage du terrain, le traçage par colorant, ont commencé en 2014 et se poursuivront en 2015.

4.1.3 Etat et entretien du réseau *(SI 385/1230/1377/1545/1858/1874)*

4.1.3.1 Fuites

- Lors de contrôles au cours des relevés des compteurs, ainsi que lors du relevé des 59 détecteurs de fuites tous les quinze jours, nous avons décelé :
 - 6 fuites sur le réseau communal
 - 9 fuites sur le réseau privé, annoncées à leurs propriétaires pour réparation
- Le relevé des détecteurs de fuites, deux fois par mois, de même que la lecture journalière des graphiques et quantités, nous permettent de suivre d'une façon plus précise les fluctuations sur le réseau.

4.1.3.2 Compteurs

Nous avons fourni et posé 6 compteurs pour de nouveaux abonnés.

4.1.3.3 Entretien du réseau

- Une nouvelle conduite d'eau alimente la Commune de Bourg-en-Lavaux, rendant inutile l'alimentation depuis le réservoir du Chalet-Blanc. De ce fait, l'installation a été désaffectée et la convention du 24/31 janvier 1938 pour la vente et la fourniture d'eau à la Commune de Villette et son avenant du 13 décembre 2005 ont été révoqués au 31 octobre 2014 (voir chiffre 3.1.21 ci-dessus).
- L'alimentation de notre commune en eau depuis le réservoir du Grenet avait été conservée par précaution, mais elle est devenue inutile depuis la construction du réservoir du Château par la Commune de Lausanne ; ce réservoir permet une alimentation en eau de notre commune par gravitation. La prise d'eau installée au réservoir du Grenet a été désaffectée et la convention du 15 septembre 1976 pour la fourniture d'eau potable de Forel (Lavaux) à Savigny par le réservoir du Grenet a été révoquée au 26 novembre 2014 (voir chiffre 3.1.21 ci-dessus).
- Le plan du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie a été mis à jour par le bureau Herter & Wiesmann Ingénieurs-Conseils SA, qui avait établi en son temps notre Plan directeur de la distribution de l'eau du 26 mars 2001 (PDDE). Il intègre ainsi toutes les modifications et extensions réalisées depuis 2001. Ce plan a été communiqué au Service de la consommation et des affaires vétérinaires et au SDIS Cœur de Lavaux.

- A la suite de la cessation d'exploitation du support du système d'exploitation Windows XP par Microsoft, une modernisation du système de télégestion de notre réseau d'eau potable a été nécessaire sur les éléments suivants :
 - Logiciel et ordinateur de centralisation des données, situés à la Maison de commune
 - Automates périphériques, situés aux réservoirs de l'Erbenaz et des Planches, aux pompages de la Planie et du Publoz, à la station d'alimentation de Vers-chez-les-Blanc.

Lors de la détection d'un problème, l'alarme transmise à notre personnel de piquet permettra une meilleure identification de celui-ci et ainsi une intervention plus ciblée. Cette modernisation sera achevée en 2015.

- Entre 2013 et 2014, une société spécialisée a procédé à un contrôle des 181 bornes hydrantes de notre commune. Celui-ci a permis de procéder à l'entretien urgent de quelques bornes hydrantes et de nous orienter sur l'entretien préventif à effectuer. Dans le courant de l'année 2015, un relevé GPS de toutes nos bornes hydrantes sera effectué, afin de vérifier et si nécessaire, mettre à jour nos données. Dans le même temps, le débit d'eau des bornes hydrantes sera mesuré. Toutes ces données (coordonnées GPS et débits d'eau) seront ensuite communiquées au SDIS Cœur de Lavaux pour lui garantir une intervention optimum dans le terrain.

4.1.3.4 Extension du réseau

- Rappel : le projet d'approvisionnement en eau potable de la partie inférieure des Monts-de-Pully est toujours en attente de finalisation auprès de la Commune de Pully.
- Mise à part les quelques bornes hydrantes remplacées par opportunité, il n'y a pas eu d'extension du réseau en 2014.

4.1.3.5 Renouvellement de conduites

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2014 (voir aussi chiffre 4.1.3.4 ci-dessus).

4.1.4 Distribution de gaz (SI 1929)

En 2014, il n'y a pas eu d'extension importante du réseau du gaz, hormis des raccordements privés depuis les conduites principales.

Rappel : la politique d'extension du réseau dépend de l'intérêt des propriétaires privés à se raccorder au gaz.

4.2 Section 2 Assainissement

4.2.1 Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (TR 46)

Nous vous remettons en annexe le tableau du coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon pour les années 2011 à 2014⁶.

4.2.2 Gestion, entretien et extension du réseau (TR 1912)

4.2.2.1 Gestion et entretien du réseau

Il n'y a pas eu de projet planifié en 2014.

4.2.2.2 Extension du réseau

Le projet d'assainissement des routes de Lutry et de Tantérine, incluant également le bas de la route des Miguettes, a été remis à l'étude en 2014, afin de le réaliser dès l'été 2015. Il consiste à poser une canalisation communale d'eaux usées à laquelle les fermes et les maisons devront se raccorder. Une demande de crédit sera présentée dans ce sens au Conseil communal.

4.2.3 Vidange obligatoire des installations particulières (TR 122)

Rappel : dès 2014, en vertu du Règlement du 4 mars 2009 sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industriels, le principe de la concession communale est aboli et la responsabilité de la vidange des fosses septiques est transférée de la commune aux propriétaires. L'article 6 de ce règlement dispose en particulier que : « *Les installations d'épuration sont vidangées chaque fois qu'il est nécessaire, de manière à assurer en tout temps leur bon fonctionnement, mais au moins une fois par an pour des habitats permanents. Les vidanges peuvent être reportées à une fois tous les 2 ans pour des habitats temporaires peu utilisés. L'autorisation de la commune est alors nécessaire. Cette périodicité est portée au répertoire requis à l'article 2 alinéa 2. Les installations d'épuration mécano-biologiques et physico-chimiques sont vidangées sur la base des instructions de l'instance de contrôle mentionnée à l'article 10* ».

Il en résulte que la campagne annuelle de vidange n'est plus organisée par notre commune et que chaque propriétaire doit donc passer un contrat personnel avec une entreprise spécialisée dans les vidanges.

⁶ Tableau du coût d'exploitation de la STEP de Pra Charbon de 2011 à 2014

5. Ecoles

5.1 Section 1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

5.1.1 Organes 2014 de l'ASIJ (IPC 1968)

5.1.1.1 Conseil intercommunal

1) Composition

En 2014, le Conseil intercommunal est composé de 56 délégués des 11 communes membres de l'association. Pour rappel, chaque commune est représentée par 2 délégués municipaux pour la délégation fixe et de délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable. Les représentants pour la Commune de Savigny sont au nombre de 7.

Communes	Délégation fixe	Délégation variable
Carrouge	2	3
Corcelles-le-Jorat	2	2
Ferlens	2	2
Forel (Lavaux)	2	4
Mézières	2	3
Montpreveyres	2	2
Ropraz	2	2
Savigny	2	7
Servion	2	4
Vucherens	2	2
Vulliens	2	2

2) Représentation de Savigny

- Délégation fixe :
 - Jacques Ochs
 - Gilbert Regamey

- Délégation variable :
 - Laureline Ballif
 - Bernard Borloz
 - Anne-Marie Guignard
 - Claude Lavanchy
 - Philippe Matter
 - Alexandre Monod
 - André Peissard

3) Bureau du conseil intercommunal

Gabriel Roch	Ropraz	Président
Patrice Guenat	Mézières	Vice-président
Fabienne Bovey	Mézières	Secrétaire
Marilyn Cherpillod Jacques Rouge	Vulliens Forel (Lavaux)	Scrutateurs
Valérie Pastéris Laureline Ballif	Mézières Savigny	Scrutateurs suppléants

4) Commission des finances du Conseil intercommunal

Gilbert Ramuz	Corcelles-le-Jorat
Ernest Dubi	Montpreveyres
André Peissard	Savigny
Gilbert Cuttelod	Servion
Willy Nussbaumer	Ferlens

5) Commission de gestion

Pierre-Alain Demierre	Carrouge
Daniel Flotron	Forel (Lavaux)
Philippe Randin	Mézières
Monique Henry	Ropraz
Anne-Christelle Chappuis	Vulliens

5.1.1.2 Comité de direction

1) Délégués

En 2014, le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les Municipaux en fonction. Pour chaque commune, ces représentants sont :

Communes	Représentants	
Carrouge	Albert Amaron	
Corcelles-le-Jorat	Christiane Martin-Gabler Benjamin Borlat	(Jusqu'au 07.07.2014) (Dès le 08.07.2014)
Ferlens	Pierre-André Deslile	
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	
Mézières	Murielle Preti	
Montpreveyres	Christine Pasche	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Chantal Weidmann Yenny	
Servion	Adrian Schneider Yves Boand	(Jusqu'au 19.05.2014) (Dès le 20.05.2014)
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	

2) Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Mézières

3) Commissions des finances

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz
- Adrian Schneider (jusqu'au 19.05.2014) Servion
- Chantal Weidmann Yenny Savigny

4) Commissions des transports

- Albert Amaron Carrouge
- Benjamin Borlat (dès le 08.07.2014) Corcelles-le-Jorat
- Pierre-André Deslile Ferlens
- Christine Pasche Montpreveyres
- Chantal Weidmann Yenny Savigny

5) Commissions des constructions

En 2014, la Commission des constructions a été scindée en plusieurs entités suite au démarrage des projets sur les sites de Servion et de Mézières.

- Pour le site de Mézières

- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens
- Muriel Prédi Mézières
- Chantal Weidmann Yenny Savigny

- Pour le site de Servion

- Yves Boand Servion
- Benjamin Borlat Corcelles-le-Jorat
- Christine Pasche Montpreveyres
- Chantal Weidmann Yenny Savigny

6) Commission entretien du bâtiment Collège du Raffort

- Yves Boand Servion
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

7) Commission centrale de chauffe

- Etienne Cherpillod Vucherens
- Pierre-André Deslile Ferlens

8) Commission réfectoire

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Muriel Prédi Mézières

9) Commission du personnel

La Commission du personnel a été dissoute en 2014.

5.1.2 Activités 2014 du Conseil intercommunal

5.1.2.1 Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à quatre reprises en 2014 :

- 29 janvier à Ropraz
- 4 juin à Savigny
- 29 octobre à Servion
- 3 décembre à Vucherens

5.1.2.2 Objets traités

Il s'est déterminé sur les quinze préavis suivants :

N°	Objets
01/2014	Construction d'infrastructures scolaires à Carrouge et à Servion pour le degré primaire et à Mézières pour le degré secondaire
02/2014	Fixation du statut salarial du responsable des transports de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)
03/2014	Comptes 2013
04/2014	Demande de crédit de CHF 210'000.00 pour le remplacement de deux bus scolaires à Savigny et Forel (Lavaux)
05/2014	Demande de crédit complémentaire de CHF 150'000.00 pour l'agrandissement en cours du Collège du Raffort de Mézières « Extension 2014 »
06/2014	Demande de crédit de CHF 88'000.00 pour divers travaux à la centrale de chauffe et remplacements d'appareils défectueux
07/2014	Demande de crédit de CHF 48'000.00 pour travaux d'aménagement de huit places de parc supplémentaires au Collège du Raffort
08/2014	Demande de crédit de CHF 23'000.00 pour la pose de l'équipement pour le réseau informatique du bâtiment 1998-2002
09/2014	Demande de crédit de CHF 95'000.00 pour les prestations d'un bureau d'aide à maître d'ouvrage (BAMO)
10/2014	Demande de crédit d'étude de CHF 139'000.00 pour l'avant-projet d'une infrastructure scolaire et d'une Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) à Servion, y compris le dossier de mise à l'enquête
11/2014	Demande de crédit de CHF 84'000.00 pour l'avant-projet d'une bibliothèque et d'un réfectoire au Collège du Raffort à Mézières, y compris le dossier de mise à l'enquête
12/2014	Demande de crédit de CHF 165'000.00 pour la rénovation de deux classes au Collège du Raffort à Mézières
13/2014	Demande de crédit de CHF 60'000.00 pour la transformation d'une salle de classe spéciale en laboratoire de sciences au Collège du Raffort à Mézières
14/2014	Demande de crédit de CHF 80'000.00 pour la réalisation d'infrastructures et de fondations destinées à l'installation de huit classes provisoires au Collège du Raffort à Mézières
15/2014	Budget 2015

5.1.3 Activités 2014 du Comité de direction

Le Comité de direction, organe exécutif, s'est réuni à quatorze reprises pour traiter les affaires courantes d'une part et suivre l'avancement des différentes commissions d'autre part. Ces dernières se sont réunies à de nombreuses reprises hors séances du Comité de direction, afin de traiter et instruire les sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Les directeurs des établissements scolaires primaire et secondaire de Mézières et de Savigny-Forel (Lavaux) sont régulièrement présents aux séances du Comité de direction et collaborent dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

5.1.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	Budget ASIJ 2015		Budget ASIJ 2014		Comptes ASIJ 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	259'400.00	1'500.00	282'250.00	0.00	268'416.30	2'994.55
Finances	926'914.95	5'696'344.95	736'750.00	5'416'730.00	744'096.12	5'676'630.62
Domaines et bâtiments	2'391'100.00	63'920.00	2'355'000.00	60'920.00	2'376'790.95	64'850.60
Instruction publique et cultes	2'248'350.00	64'000.00	2'143'050.00	39'400.00	2'373'171.40	17'991.00
	5'825'764.95	5'825'764.95	5'517'050.00	5'517'050.00	5'762'474.77	5'762'474.77

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

(1/2 pour le nombre d'élèves et 1/2 pour le nombre d'habitants)

Comptes ASIJ 2013 CHF **1'501'490.05**

Pour 338 élèves et 3'364 habitants

Budget ASIJ 2014 CHF **1'442'668.00**

Pour 390 élèves et 3'364 habitants

Budget ASIJ 2015 CHF **1'443'866.00**

Pour 366 élèves et 3'357 habitants

5.2 Section 2 Services scolaires

5.2.1 Rapport de la direction des écoles (IPC 1546)

Nous vous remettons en annexe le rapport d'activités 2014 de la Direction de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel⁷.

5.2.2 Bibliothèque de Savigny-Forel (AG 872)

Vous trouverez ci-joint le rapport 2014 de la bibliothèque⁸, rédigé par M^{me} Françoise Vermot, bibliothécaire, responsable du service.

⁷ Rapport d'activités 2014 de la Direction de l'Etablissement scolaire de Savigny-Forel

⁸ Rapport d'activités 2014 de la bibliothèque

5.3 Section 3 Accueil de la petite enfance

5.3.1 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO) (IPC 1973)

5.3.1.1 Communes membres

Carrouge	Oron
Corcelles-le-Jorat	Ropraz
Essertes	Savigny (dès le 1 ^{er} août 2014)
Ferlens	Servion
Forel (Lavaux)	Syens
Maracon	Vucherens
Mézières	Vulliens
Montpreveyres	

5.3.1.2 Organes 2014

1) Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes membres désignent leur délégué.

Elle est présidée par le président du Comité de direction, secondé par la secrétaire du Comité de direction pour la rédaction des procès-verbaux.

En 2014, l'assemblée générale était composée de 15 membres, puis 16 membres à partir du 1^{er} août avec l'adhésion de Savigny.

La Municipalité de Savigny a désigné M. Gilbert Regamey, Municipal, en tant que délégué à l'assemblée générale.

2) Comité de direction

- | | | |
|--------------------------|----------------|----------------------------------|
| – Olivier Kaeser | Forel (Lavaux) | Président |
| – Gilbert Cuttelod | Servion | Vice-président |
| – Patricia Grossglauser | Oron | |
| – Daniel Jordil | Oron | Jusqu'au 31 juillet 2014 |
| – Gabriel Roch | Ropraz | |
| – Anne-Cécile Uldry | Oron | |
| – Gérald Wist | Oron | |
| – Chantal Weidmann Yenny | Savigny | Dès le 1 ^{er} août 2014 |

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Corinne Janin, secrétaire Jusqu'au 18 juin 2014
- Dominique Nijenhuis, secrétaire Dès le 1^{er} août 2014

3) Commission de gestion

Elle est composée de trois membres sur la base d'un tournus annuel suivant l'ordre alphabétique des communes membres.

En 2014, les délégués des Communes d'Essertes, Ferlens et Maraçon ont composé la commission de gestion. Le délégué de la Commune de Mézières a fonctionné comme suppléant.

5.3.1.3 Activités 2014 et collaboration intercommunale

- L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises en 2014 :
 - 18 juin à Corcelles-le-Jorat
 - 23 septembre à Essertes
- Elle a traité et accepté les préavis suivants :
 - Budget 2015
 - Complément à la participation communale pour l'année 2014
- Depuis le 1^{er} août 2014, date d'entrée de la Commune de Savigny, le Comité de direction s'est réuni à trois reprises, pour traiter les affaires courantes d'une part et suivre les différentes structures faisant partie du réseau d'autre part.

5.3.1.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	Budget APER0 2015		Budget APER0 2014		Comptes APER0 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	4'476'000.00	3'591'300.00	3'295'900.00	2'791'460.00	3'597'362.15	3'053'186.20
Accueillantes en milieu familial	1'776'631.00	1'355'000.00	1'025'900.00	971'500.00	1'179'903.20	1'129'337.90
Réseau APERO	280'100.00	1'586'431.00	194'500.00	753'340.00	196'594.15	791'335.40
	6'532'731.00	6'532'731.00	4'516'300.00	4'516'300.00	4'973'859.50	4'973'859.50

5.3.2 Phase transitoire pour la Commune de Savigny (SECU 406/1748 - IPC 1951/1973 - DB 104)

5.3.2.1 Accueil en milieu familial (Service des « mamans de jour »)

Rappel : Savigny a fait partie du service d'accueil familial de jour de Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin (Lavaux) jusqu'au 31 décembre 2013. Dès le 1^{er} janvier 2014, notre commune a rejoint le service d'accueil familial de jour du réseau APERO, qui a repris les contrats de travail des accueillantes de Savigny à cette date.

Notre adhésion à part entière au réseau APERO est effective au 1^{er} août 2014.

Nous tenons à remercier ici les accueillantes de Savigny pour leur collaboration et leur engagement fort appréciés au service des familles, ainsi que d'avoir accepté ce transfert d'employeur tout en conservant intacts leur motivation et leur bel enthousiasme.

5.3.2.2 Aide individuelle en matière d'accueil familial de jour

Rappel : à fin 2013, nous accordions notre soutien à quatre familles qui n'avaient pas pu placer leurs enfants auprès du réseau de Bourg-en-Lavaux, faute de disponibilités ; ces enfants étaient gardés par une accueillante de Belmont-sur-Lausanne, domiciliée à la frontière communale. Notre aide consistait à prendre en charge la différence de tarif, entre celui qui aurait été appliqué par le service d'accueil familial de jour de Bourg-en-Lavaux et celui qui était pratiqué par le service de Pully à ces familles domiciliées hors réseau.

Au printemps 2014, nous avons informé les familles concernées par cette aide que dans la perspective de notre adhésion à part entière au réseau APERO dès le 1^{er} août 2014, notre contribution particulière ne serait plus accordée ; nous avons mis un terme à notre prise en charge avec effet au 31 juillet 2014.

Durant la phase transitoire du 1^{er} janvier au 31 juillet 2014, nous avons aussi adapté le montant de notre aide à la différence entre le tarif du service d'accueil familial de jour de l'APERO et celui de Pully, afin de respecter l'égalité de traitement avec les autres parents non « subventionnés ». Cette démarche a nécessité que l'APERO calcule le tarif applicable à chacune de ces familles, en fonction de sa situation et des critères prévus par son barème.

5.3.2.3 Cantine scolaire

Notre cantine scolaire a fonctionné dans sa configuration initiale jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014. Dès le 1^{er} août, la cantine scolaire est devenue une unité d'accueil pour écoliers (UAPE), bénéficiant d'une autorisation provisoire de la part de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), dans l'attente de nouveaux locaux sur la commune.

Le personnel communal officiant à la cantine scolaire a été engagé par le réseau APERO. Il s'agit de M^{mes} Isabelle Oertlé, Carole Goutte et Bernadette Guex.

Le volet administratif pour les inscriptions et facturations a également été pris en charge par le réseau APERO depuis le 1^{er} août 2014.

La cantine scolaire a été rebaptisée. Ce sont les enfants fréquentant le lieu qui ont choisi de nommer la nouvelle UAPE « Les Potirons ».

Comme nous l'avons déjà mentionné dans nos rapports de gestion précédents, nous avons eu beaucoup de chance de pouvoir compter sur un personnel encadrant remarquable et sur nos services de l'administration, afin de satisfaire au mieux les usagers de notre cantine scolaire.

5.3.2.4 Nouvelles structures

La cantine scolaire a été mise en place en 2010, afin de répondre à un vrai besoin de notre population. Mais son éloignement et la configuration des locaux, même si le lieu est magnifique, ne permettait pas d'envisager une politique d'accueil pour écoliers à long terme.

L'obligation d'un regroupement scolaire dans le but de satisfaire au nouveau cadre légal de l'enseignement obligatoire et l'acceptation de l'article constitutionnel 63a « Pour une école à journée continue » nous ont donné l'opportunité de porter une réflexion plus large sur les diverses possibilités à considérer pour l'accueil de la petite enfance :

- Le premier objectif a été de permettre la superposition des périmètres scolaires et des réseaux d'accueil de la petite enfance.
- Le deuxième objectif a été d'adapter l'offre de places d'accueil en rapport avec le nombre d'habitants de notre commune, mais en limitant les coûts.
- Le troisième objectif a été de trouver un site proche des structures scolaires, afin de ne pas être tributaires des transports.

Le déplacement des classes de l'Ancien collège au Complexe scolaire répond pleinement aux trois objectifs, en mettant à disposition des locaux adéquats pour l'accueil de la petite enfance.

6. Domaines et bâtiments / Forêts / Travaux / Déchets

6.1 Section 1 Domaines et bâtiments

6.1.1 Entretien des immeubles (DB 277)

En 2014, la Commission « Bâtiments » s'est réunie à deux reprises, soit les 3 avril et 4 septembre.

Vous trouverez ci-joint son rapport d'activités 2014⁹, ainsi qu'un tableau résumant l'utilisation du crédit-cadre 2010-2014.

6.1.2 Forum (DB 38/277)

- Le Forum a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2010-2014 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».
- Nous avons remplacé les 350 chaises de la salle de spectacles. Les anciennes ont été utilisées comme suit : 90 au Complexe scolaire, env. 120 à la salle de conférences du Forum en remplacement de celles en bois et le solde est stocké.
- Nous avons acquis 3 armoires chauffantes mobiles pour les besoins de la cuisine et des services traiteur.
- Les plantes artificielles garnissant les bacs du hall de la salle de spectacles ont été vandalisées et remplacées par nos services de la voirie et de la conciergerie.



6.1.3 Maison de commune (DB 56/277)

- La Maison de commune a fait l'objet de travaux, pris en charge par le crédit-cadre 2010-2014 et exposés dans le rapport d'activités ci-joint de la Commission « Bâtiments ».
- Les commandes d'allumage de l'éclairage des WC hommes et femmes ont été dissociées.

⁹ Rapport d'activités 2014 de la Commission « Bâtiments »

- Résiliation du contrat d'entretien des plantations des bacs du hall de la Maison de commune et conclusion d'un nouveau contrat auprès d'un autre fournisseur.
- Remplacement des plantes d'ornements (basses) aux pieds des ficus.
- Appartement de service : le chauffe-eau a été remplacé.

6.1.4 Eglise (DB 568)

- Acquisition de 30 chaises pour remplacer des bancs, afin de faciliter les aménagements, selon les besoins de la cérémonie.
- Remplacement du haut-parleur extérieur, fort utile pour les cérémonies qui accueillent un public nombreux.

6.1.5 Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (DB 1045)

Les travaux de réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires, ayant fait l'objet d'une demande de crédit en 2013 (préavis n° 13/2013), ont été réalisés en 2014 dans de bonnes conditions.

L'objectif était de mettre en place un système permettant de produire une grande quantité d'eau chaude, en très peu de temps et durant 4 périodes par semaine (matches).

Les aménagements sont opérationnels à la plus grande satisfaction des utilisateurs et se résument comme suit :

- Travaux extérieurs
 - Forage dirigé sous la route de Mollie-Margot pour l'amenée du gaz
 - Assainissement de la façade sud jouxtant le local du chauffage (abritant les 3 boilers existants d'eau chaude) dans lequel le générateur à gaz a été installé
 - Goudronnage de la bande herbeuse entre le chemin d'accès au bâtiment et la clôture du terrain de football et pose d'une conduite d'eau potable en attente pour raccorder le bâtiment lorsque que la conduite existante devra être mise hors service
 - Réfection du chemin et de la place en dur jouxtant le bâtiment au sud-ouest

- Travaux intérieurs

Entrée et distribution du gaz



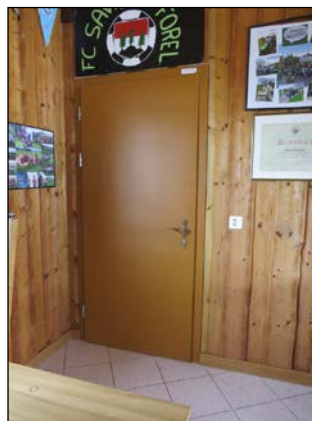
Pose d'un générateur à gaz dans le local du chauffage



Boiler d'eau chaude



Remplacement de la porte d'accès au local du chauffage



Pose d'un faux plafond anti-feu dans le local du chauffage



Installation de 4 radiateurs en acier thermolaqué blanc sous les fenêtres, alimentés au gaz



6.1.6 Local communautaire de Mollie-Margot (DB 1900)

Depuis quelques années, ce bâtiment à toiture plate fait l'objet d'infiltrations d'eau. Celles-ci ont été réparées ponctuellement par nos services. En 2013, une intervention professionnelle s'est toutefois avérée nécessaire. Parmi plusieurs possibilités, nous avons opté pour une solution ponctuelle de réparation des zones abîmées, en lieu et place d'une réfection complète de l'étanchéité. Ce choix était lié à la réflexion quant à l'avenir de ce bâtiment et dans ce contexte, au souci de ne pas s'engager dans un investissement trop onéreux.

Malheureusement, ces réparations n'ont pas suffi et les infiltrations d'eau sont réapparues de toutes parts en 2014 ; à tel point qu'en été, nous avons dû mettre ce bâtiment hors service. Les utilisateurs, ponctuels ou réguliers, ont été déplacés dans d'autres salles, notamment au Complexe scolaire.

Actuellement, la réflexion quant à l'avenir de ce bâtiment est toujours en cours.

6.1.7 Agora (DB 2/158)

M. et M^{me} Jaime et Helena de Matos, tenanciers du bar à café, ont décidé de remettre l'établissement à de nouveaux exploitants, M. et M^{me} Paulo et Cleunice de Araujo. Les locaux ont été repris en l'état, à compter du 1^{er} avril 2014.

6.1.8 Villa des maîtres (DB 384)

- Remplacement de la pompe du chauffage.
- Remplacement du lave-vaisselle de l'un des appartements.

6.1.9 Sirènes de protection civile (PO 1150)

Dans le but de garantir la sécurité de la population, l'Office fédéral de la protection civile, en collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire, a entrepris le remplacement complet du système de commande à distance du parc national des sirènes. Cette opération s'étend sur 2014 et 2015. Selon la configuration des lieux, la transformation des raccordements et coffrets d'interface existants peut suffire, tandis que dans d'autres cas, le déplacement de la sirène est nécessaire.

A Savigny, trois sirènes ont fait l'objet d'une intervention en 2014 :

- La sirène du Collège du Jorat a été transformée.
- La sirène de l'abri de protection civile du chemin de la Guéta a été déplacée sur le bâtiment locatif du chemin d'Eden-Roc 5.
- La sirène du poste de commandement de la protection civile de la route de Mollie-Margot 5 a été déplacée sur le bâtiment des classes spéciales, route de Mollie-Margot 7.

Hormis l'accord du propriétaire, les déplacements de sirènes ont fait l'objet d'une annonce de travaux sur le plan de la police des constructions, en application des articles 103 de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et 68a de son Règlement d'application (RLATC).

6.1.10 Contrôle des installations électriques (DB 2/1900)

En 2014, les bâtiments suivants ont fait l'objet d'un contrôle périodique obligatoire des installations électriques, en application de l'Ordonnance fédérale du 7 novembre 2009 sur les installations électriques à basse tension :

- Agora : locaux loués à la pharmacie
- Local communautaire de Mollie-Margot : la suspension du contrôle a été demandée du fait de la mise hors service du bâtiment et de son avenir incertain

6.1.11 Equipements et matériel (DB 1936)

L'inventaire des extincteurs et dévidoirs de lance de tous les bâtiments communaux a enfin été finalisé, ce qui nous permet de gérer plus rationnellement les entreprises chargées du contrôle périodique. Nous avons tout de même 62 extincteurs, y compris dans les bus scolaires et 15 dévidoirs de lance incendie.

En fin d'année 2014, nous avons regroupé 55 extincteurs et 11 dévidoirs auprès du même fournisseur et passé un contrat d'entretien à des prix intéressants.

6.1.12 Déprédations aux bâtiments

En 2014, nous avons malheureusement déploré de trop nombreux dommages à la propriété :

- 17/18 janvier 2014 : Dommages au bâtiment de l'ancienne gendarmerie
- 18 janvier 2014 : Dommages au bâtiment du Forum
- 14/17 février 2014 : Vol par effraction au Pavillon scolaire
- 21/22 février 2014 : Dégâts à la porte du local technique des WC publics du Forum
- 7 mars 2014 : Déprédations à la place de jeux de la Guéta
- 18/19 mars 2014 : Déprédations aux abords du Pavillon scolaire
- 25/26 mars 2014 : Déprédations sur le bâtiment du refuge de la Planie
- 21/22 avril 2014 : Dommages sur le bâtiment de la salle de gymnastique
- 5/6 mai 2014 : Dommages sur le bâtiment des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour
- 23/24 mai 2014 : Incendie d'une poubelle publique sise sous le couvert du parc à deux-roues de la route du Collège
- 6/7 juin 2014 : Dommages sur la cabine téléphonique de l'abribus du village
- 19/20 juin 2014 : Incendie d'une poubelle publique et saccage d'un bac à fleurs de la place du Forum
- 17 août 2014 : Déprédations sur les terrains de sport de la salle de gymnastique
- 24/25 août 2014 : Dommages à une vitre du bâtiment des classes normales du Complexe scolaire
- 24/25 août 2014 : Dommages à une vitre des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour
- 11/12 septembre 2014 : Dommages aux boiseries des fenêtres de la salle de spectacles du Forum
- 20/22 septembre 2014 : Vol par effraction et dommages dans les bureaux de la direction du Complexe scolaire
- 22/23 septembre 2014 : Dommages aux vitrages de la salle de spectacles du Forum
- 4/5 octobre 2014 : Dommages sur un luminaire de l'éclairage public du Forum
- 18/19 octobre 2014 : Vol d'un signal de prescription sur la terrasse du Forum
- 21/22 novembre 2014 : Dommages à un globe luminaire du bâtiment des classes normales

Diverses mesures sur le terrain et en amont ont été prises pour dissuader les auteurs de ces malveillances.

6.2 Section 2 Forêts

6.2.1 Généralités (DB 5)

En raison de l'absence du garde forestier depuis plusieurs mois, pour cause de maladie, nous ne disposons malheureusement pas de son rapport annuel et du bilan d'exploitation 2014 des forêts.

6.2.2 Travaux d'entretien des forêts (sylviculture) (DB 5/31)

Le coût des travaux 2014 s'est élevé à CHF 21'392.45 contre CHF 20'206.40 en 2013.

Les coupes de bois de la saison 2014-2015 ont été adjudgées à quatre entreprises forestières pour un volume d'environ 602 m³.

6.3 Section 3 Travaux

6.3.1 Réseau routier et places (TR 230/304/1519/1584 – PO 432/1903)

6.3.1.1 Entretien 2014

- Route des Miguettes : mise à niveau d'une dizaine de grilles, suite à la pose de l'enrobé en 2012, qui a été refait sous garantie en 2013. Ces travaux ont été effectués partiellement sous garantie.
- Route des Miguettes : pose d'un drainage en bordure de la chaussée, d'une longueur d'environ 70 mètres, sur le côté est en aval du croisement avec la route de Tantérine, car l'eau stagnait à cet endroit.
- Chemin de la Lionne : reprofilage par une entreprise et pose d'un collecteur d'eaux claires par le service de la voirie.
- Route de l'Ancienne Poste : reprofilage par une entreprise et pose d'un collecteur d'eaux claires par le service de la voirie.
- Chemin de la Fontaine : gravillonnage par une entreprise et pose d'un collecteur d'eaux claires par le service de la voirie.
- Route de Nialin : gravillonnage.
- Route des Cullayes : pose d'une limite en pavés entre la chaussée et le parking du restaurant du Chasseur.
- Replachages et reprofilage des trous et affaissements sur diverses routes communales, ainsi que réfection des bords de chaussées avec rhabillage de terre et semis.
- Traitement d'environ 5 km de fissures.
- Remplacement de 25 grilles, regards et/ou capes de vannes sur les routes de Saint-Amour, d'Oron, de Chexbres, de Lutry, de la Roche, de Tantérine, sur les chemins d'Eden-Roc, de la Verne et au giratoire de la Claie-aux-Moines.
- Chemin des Humberts : remplacement d'un collecteur d'eaux claires par les services des eaux et de la voirie.

Collecteur d'eaux claires du chemin de la Lionne



Réfection de grilles de routes



6.3.1.2 Signalisation et marquage routiers

- Le remplacement de divers panneaux de circulation et directionnels s'est poursuivi, en particulier sur les axes prioritaires, aux fins de les mettre aux normes.
- Réfection de 10 passages piétons sur les routes de Vers-chez-les-Blanc (2), de la Claie-aux-Moines (2), de Mollie-Margot (2), d'Oron (3) et de la Roche (1).
- Marquages de carrefours et de débouchés de routes :
 - Débouché de la route de Pré la Pierre sur la route de Mollie-Margot
 - Carrefour des routes de l'Ancienne Poste et des Miguettes
 - Carrefour des routes de Tantérine et des Miguettes
 - Carrefour du Pont de la Lutrive et de la route des Miguettes
 - Carrefour des routes de la Goille et du Jorat
 - Carrefour des routes de la Crogne et du Jorat
 - Débouché des routes de Nialin et du chemin des Gavardes sur la route de l'Ancienne Poste
 - Marquage en jaune au droit du passage piétons de la route des Miguettes, à la hauteur de l'intersection avec la route du Collège.
- Marquage de lignes blanches de sécurité en bordure de la route des Miguettes (tronçon entre la fin du trottoir et le carrefour de l'Ancienne Poste) et le long de la route de la Goille.

6.3.1.3 Déneigement

Au début et en fin d'année 2014, les chutes de neige ont été faibles représentant environ 500 m³ à évacuer.

6.3.1.4 Accidents de la circulation

- Le 1^{er} juillet 2014, une borne hydrante du chemin de la Verne 3, sise au droit du parking privé, a été endommagée par un véhicule inconnu. Elle sera déplacée en terrain communal, à l'écart des places de parc.
- Le 14 août 2014, un candélabre d'éclairage public de la place du Forum a été endommagé par un véhicule ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.

6.3.2 Trottoirs (TR 1954/1980/1981)

6.3.2.1 Route du Grenet

Les travaux de réfection de la route du Grenet et de construction d'un trottoir, en collaboration avec le canton, ont débuté comme prévu au printemps 2014. Ils ont été réalisés dans les délais et sans difficulté majeure, grâce à un suivi attentif.

Le trottoir est terminé et fonctionnel depuis mi-octobre 2014.

Il reste à poser l'éclairage public qui a d'ores et déjà été adjugé, ainsi qu'à réaliser les aménagements prévus chez les propriétaires riverains, tels que la plantation de haies et la pose de clôtures. Le tapis final sur la chaussée est prévu pour la fin de l'été 2015.

6.3.2.2 Route de la Roche

Une étude est en cours pour la construction d'un trottoir entre le débouché du chemin d'Eden-Roc et celui de la route du Martinet d'En Bas, à droite en montant.

La mise en œuvre de ce projet a été accélérée, car la conduite d'eau potable est en mauvais état et doit être remplacée à meilleur délai. Ces travaux seront par conséquent effectués en même temps.

Les appels d'offres ont été engagés et une demande de crédit sera présentée au Conseil communal en été 2015.

6.3.2.3 Route d'Oron

Le canton projette la réfection du tronçon cantonal de la route d'Oron jusqu'au giratoire des Deux Ponts à Forel (Lavaux), avec aménagement d'une piste cyclable sur le côté amont de la chaussée.

Ce projet nous donne l'opportunité d'envisager également la réfection du tronçon communal de cette route, de poursuivre la piste cyclable et d'aménager un trottoir. L'étude est en cours, avec prévision d'une demande de crédit au Conseil communal à fin 2015.

6.3.3 Eclairage public (TR 495)

- Nous avons procédé aux travaux d'entretien courant du réseau d'éclairage public, impliquant le remplacement de plexiglas cassés ou fendus, de mâts pliés, de pieds rouillés, etc.
- Les ampoules au mercure de l'éclairage public des routes de Mollie-Margot (17), de Chexbres (1), de Lutry (2) et de Tantérine (2) ont été remplacées par des ampoules au sodium (22 luminaires au total).

- Comme indiqué sous chiffre 6.3.2.2 ci-dessus, un nouvel éclairage public sera installé le long du trottoir de la route du Grenet. Les travaux ont été adjugés sous la forme de 26 bornes de 80 centimètres de hauteur, dont le modèle a rencontré l'assentiment des propriétaires bordiers qui ne souhaitaient pas être incommodés par un éclairage trop invasif.

6.3.4 Places de jeux (TR 304)

Nous avons procédé à l'entretien courant de nos cinq places de jeux (Forum, Ancien collège, Verne, Guéta/Eden-Roc et Jorat).

6.3.5 Cimetière (TR 795)

En collaboration avec la Ville de Lausanne, le service de la voirie a installé un hôtel à insectes.



6.3.6 Entretien des cours d'eau (TR 953)

Les berges du ruisseau des Fiolettes ont été consolidées, car l'ensablement du lit obstruait le passage sous la route et provoquait régulièrement des inondations sur les parcelles voisines. Ces travaux, qui ont nécessité aussi la coupe de quelques arbres, seront subventionnés par le canton, au taux en vigueur.

6.3.7 Entretien des espaces verts (TR 133)

- Terrains :
 - La tonte du gazon, comprenant le terrain de football de Saint-Amour, a représenté une surface de plus de 25'000 m².
 - Roulage du terrain de football de Saint-Amour et des deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire en début de saison et traitement sélectif contre les mauvaises herbes.
 - Réfection du terrain de football de Saint-Amour : pose d'un drain favorisant l'aération des racines du gazon et de plaques de gazon devant la zone du gardien.

- Dans le cadre des travaux de réfection du système de production d'eau chaude des vestiaires, impliquant le raccordement au gaz (préavis n° 13/2013, voir chiffre 6.1.8 ci-dessus), nous avons installé une conduite d'arrosage avec trois sorties depuis la conduite d'eau potable en attente posée en bordure du terrain.
- Plantations :
 - Environ 3'500 plantes fleuries ont été plantées dans une vingtaine de massifs et une trentaine de bacs à fleurs durant les saisons d'hiver, de printemps et d'été.
 - Le tilleul de la déchetterie des Gavardes et deux chênes du sentier de la Cure ont été taillés et entretenus par une entreprise spécialisée.
 - Environ 25 arbres tiges, de 5 à 7 mètres, ont été taillés.
- Formation :
 - M. Patrick Nessi, responsable des espaces verts, a suivi un cours sur la gestion des plantes envahissantes

6.3.8 Véhicules et machines du service de la voirie (AG 1761)

Durant l'année 2014, nous avons acquis ou remplacé les machines suivantes :

- Remplacement d'une tondeuse
- Acquisition d'une tondeuse frontale pour le tracteur Mc Cormick F85
- Acquisition d'un souffleur-aspirateur à feuilles
- Acquisition du transporteur communal AEBI en remplacement du véhicule de même type de 2003 selon le préavis n° 04/2014

6.4 Section 4 Gestion des déchets

6.4.1 Ramassage et collecte (TR 58)

6.4.1.1 Convention avec la Ville de Lausanne

Rappel (rapport de gestion 2013, chiffre 3.1.21) : en date des 23 avril et 18 juillet 2013, nous avons passé un avenant à la convention du 10 décembre 1998 entre Lausanne et Savigny, relative à la prise en charge des déchets de notre commune, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Notre collaboration a été modifiée comme suit :

- Suppression de la prise en charge des déchets encombrants collectés au terrain de football de Saint-Amour, quatre fois par année.
- Suppression de la prise en charge des bennes et récupérateurs aux éco-points du village, de Mollie-Margot et de la Claie-aux-Moines pour le papier, le verre, le PET et les divers autres déchets admis.
- Maintien du ramassage porte-à-porte hebdomadaire des ordures ménagères en sacs taxés le mercredi.
- Maintien d'un partenariat pour des prestations ponctuelles, au même titre qu'avec une entreprise privée.

Comme la déchetterie des Gavardes a été mise en service le 4 mars 2014, 2014 a été une année transitoire durant laquelle nous avons passé des contrats en direct avec les transporteurs, récupérateurs de déchets d'une part et élaboré les processus pour tenir une statistique des quantités de déchets collectés par catégorie d'autre part, car celle-ci était établie par Lausanne jusqu'en 2013 dans le cadre de notre convention.

6.4.1.2 Quantités de déchets collectés

Pour l'année 2014 et en relation avec les éléments exposés au point 6.4.1.1 ci-dessus, nous ne disposons pas du détail de toutes les quantités de déchets collectés en 2014, aux éco-points (jusqu'à fin mars 2014) et à la déchetterie des Gavardes. Le tableau ci-dessous n'est par conséquent pas complet ; il est aussi susceptible d'évoluer :

Catégories	Quantités 2013 (en tonnes)	Quantités 2014 (en tonnes)	Différence (en tonnes)	Différence (en %)
- Ordures ménagères	873.74	542.34	- 331.40	- 37.92
- Objets encombrants	123.38	121.29	- 2.09	- 1.69
- Déchets compostables	778.55*	807.93	+ 29.38	+ 3.77
- Papier et carton	332.02	253.82	- 78.20	- 23.55
- Verre	188.77	160.50	- 28.27	- 14.97
- Métaux, ferraille	52.29	50.11	- 2.18	- 4.16
- Aluminium	0.53	1.687	+ 1.15	+ 216.98
- Fer blanc	4.70	3.141	- 1.55	- 32.97
- Textiles	22.27	21.33	- 0.94	- 4.22
- PET	9.450	-		
- Déchets spéciaux (peintures, médicaments, néons, etc.)	2.620	-		
- Huiles	4.380	3.632	- 0.74	- 16.89
- Bois usagé	3.540	127.72	+ 124.18	+ 3'507.90

* Chiffre erroné dans notre rapport de gestion 2013 et corrigé

Avec l'introduction de la taxe au sac le 1^{er} janvier 2014, la quantité d'ordures ménagères a significativement diminué. Cette évolution correspond bien à celle que nous avons projetée pour le calcul du montant de la taxe forfaitaire de base à l'habitant (voir rapport des comptes 2014, détail du compte 450).

6.4.2 Déchetterie des Gavardes (TR 1939)

6.4.2.1 Mise en service

Le retard des travaux pris en début d'année 2013 a immanquablement été reporté sur 2014.

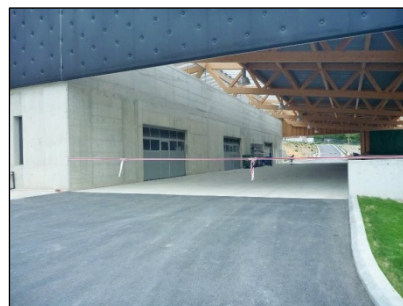
Néanmoins, celui-ci a été limité grâce à l'investissement et à la collaboration de toutes les personnes et entreprises qui ont œuvré à ce projet et que nous remercions ici. Nous avons donc été très satisfaits d'offrir les services de la déchetterie dès le 4 mars 2014.

Elle a immédiatement répondu à nos attentes et à celles des habitants de Savigny et des Monts-de-Pully, ainsi que des entreprises autorisées, qui nous ont exprimé leur agrément.

L'année 2014 a été consacrée à l'achèvement des travaux de finition, ainsi que des aménagements extérieurs, mais aussi à régler et à optimiser le fonctionnement de l'infrastructure, ce qui constitue une multitude de détails à mettre au point et à soigner.

A fin mars 2014, les éco-points du village, de Mollie-Margot et de la Claiè-aux-Moines ont été mis hors service. C'était urgent, car avec l'introduction de la taxe au sac, ces lieux s'étaient transformés en décharges publiques.

Non sans une certaine fierté, nous avons inauguré officiellement la déchetterie des Gavardes le 12 septembre 2014, puis proposé une journée portes ouvertes au public le 13 septembre 2014.



6.4.2.2 Exploitation

Le bilan d'exploitation à fin 2014 répond à nos attentes en termes d'organisation et de fonctionnement, ainsi qu'aux projections financières qui avaient été établies.

Les autorités de la Ville de Pully nous ont fait part de la satisfaction des usagers des Monts-de-Pully, ainsi que du bilan financier qui s'inscrit parfaitement dans la prévision. Nous les remercions de ce partenariat.

6.4.3 Taxes déchets (TR 1962)

6.4.3.1 Règlement du 4 novembre 2013 sur la gestion des déchets

1) Entrée en vigueur

Rappel : le règlement communal, proposé au Conseil communal et adopté au cours de sa séance du 7 octobre 2013 (préavis n° 07/2013), est assez standard, c'est-à-dire similaire au règlement-type mis à disposition par le canton et à celui de plusieurs autres communes vaudoises.

Il a été approuvé par la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement le 4 novembre 2013 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

2) Taxes

Le règlement sur la gestion des déchets prévoit deux taxes, conformément aux prescriptions des législations fédérales et cantonales, soit :

- Taxe variable : nous avons opté pour la mise en œuvre du concept régional élaboré par 4 périmètres de gestion des déchets, introduisant une taxe au sac unifiée valable sur le territoire concerné.
- Taxe de base : il y avait plusieurs possibilités, sachant qu'aucune n'est idéale. Nous avons opté pour une taxe à l'habitant de plus de 18 ans. Cette solution est applicable aussi bien à la population qu'aux entreprises.

Le règlement fixe le tarif maximum des taxes, laissant à la Municipalité la latitude de l'ajuster d'année en année en fonction de l'équilibre entre charges et revenus à atteindre sur le compte 450 « Ordures ménagères et déchets ».

Au cours de sa séance du 18 novembre 2013, la Municipalité a édicté des directives d'application du règlement, soit :

- Directive n° 1 : tarif des taxes
- Directive n° 2 : mesures d'accompagnement
- Directive n° 3 : sanctions et amendes en relation avec les déchets

6.4.3.2 Règlement sur l'octroi d'une subvention communale annuelle de la taxe de base

Rappel : au cours de sa séance du 7 octobre 2013, le Conseil communal a adopté le règlement proposé sur l'octroi d'une subvention communale annuelle au bénéfice des habitants, des entreprises et des détenteurs de résidences secondaires assujettis à la taxe de base à Savigny pour le financement de l'élimination des déchets (préavis n°07/2013).

Par décision du 14 mars 2014, publiée dans la Feuille des avis officiels du 21 mars 2014, la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement a refusé de l'approuver. En substance, le canton a considéré que le mécanisme proposé (subventionnement du montant exact de la taxe de base) ne respectait pas les dispositions de la législation fédérale sur le financement de la gestion des déchets.

A l'instar de plusieurs autres communes vaudoises, nous accordons néanmoins une subvention communale aux assujettis à la taxe de base par le truchement de la directive n° 2 édictée le 18 novembre 2013 par la Municipalité. Le maintien de cette mesure demeure cependant réservé en fonction des possibilités financières de la commune.

6.4.3.3 Convention-cadre relative à la mise en œuvre du système de taxe au sac

Notre commune a adhéré au système de taxe au sac unifié mis sur pied par le périmètre de gestion des déchets Gedrel SA, en collaboration avec d'autres périmètres du canton. Le but de ce système est de permettre : d'une part la vente de sacs taxés à un prix unique sur le territoire concerné par l'intermédiaire des commerces et des communes et d'autre part la rétrocession de la taxe aux communes.

A cet effet et à l'instar des autres communes partenaires, nous avons passé une convention-cadre avec Gedrel SA le 13 janvier 2015, rétroactivement au 1^{er} janvier 2014, lui déléguant l'ensemble des tâches relatives à la perception de la taxe sur les sacs, qui comprennent notamment :

- La conception, la fabrication, la distribution et la vente des sacs taxés
- La collecte de la taxe
- La répartition du revenu de la taxe entre périmètres de gestion des déchets et entre communes

En relation avec le chiffre 6.4.1.2 ci-dessus relatif aux quantités de déchets collectés, le montant 2014 de la rétrocession sur la taxe au sac correspond à la projection que nous avons établie en 2013 lors de l'élaboration de notre règlement sur la gestion des déchets (voir rapport des comptes 2014, détail du compte 450).

Comme de nombreuses communes du canton avaient introduit les sacs taxés en 2013 déjà, nos habitants et entreprises se sont rapidement familiarisés à ce système qui leur était connu. Durant les premiers mois, nous avons effectué des contrôles réguliers lors des tournées hebdomadaires de ramassage des ordures ménagères le mercredi et contacté les contrevenants. Nos contrôles ont ensuite été espacés, mais nous conservons une vigilance préventive afin que les bonnes habitudes deviennent le réflexe naturel. Nous observons avec satisfaction que c'est le cas de la grande majorité qui a intégré ce nouveau modus vivendi et que les récalcitrants sont finalement marginaux.

7. Police des constructions / Urbanisme

7.1 Section 1 Police des constructions

7.1.1 Permis délivrés (TR 73)

Vous trouverez ci-dessous la statistique des permis de construire délivrés en 2014 :

Permis de construire délivrés	2013	2014
– Constructions nouvelles	7	7
– Transformations	15	12
– Enquêtes complémentaires	1	0
– Démolitions	0	0
– Equipements / aménagements de parcelles	4	7
– Pompes à chaleur / citernes	3	5
– Piscines	1	1
– Vérandas / jardins d'hiver	3	2
– Velux	1	1
– Panneaux solaires (jusqu'au 30 juin 2014)	7	3
– Divers	5	2
Totaux	47	40

Les 40 autorisations délivrées en 2014 se répartissent comme suit :

- 16 dossiers soumis à l'enquête publique
- 22 dossiers dispensés d'enquête publique
- 1 avenant
- 1 prolongation

Vous trouverez ci-dessous la statistique des annonces préalables obligatoires de travaux, non assujetties à autorisation :

Annonces de travaux quittancées	2013	2014
– Panneaux solaires (dès le 1 ^{er} juillet 2014)	1	13
– Réfections, rénovations, entretiens, assainissements	31	31
– Cabanes de jardin / serres	5	3
– Divers	0	8
Totaux	37	55

7.1.2 Révision de la Loi sur l'énergie (LVLEne) (TR 857)

Fin 2013, le Grand Conseil vaudois a procédé à une révision de la Loi du 16 mai 2006 sur l'énergie (LVLEne), qui est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2014.

Cela signifie que, dès cette date, tous les permis de construire ont été délivrés sur la base de la version révisée de la LVLEne.

Les nouvelles dispositions influencent significativement la conception d'un bâtiment. Elles portent notamment sur les mesures suivantes :

- Pour les nouveaux bâtiments : obligation de couvrir au moins 20 % des besoins d'électricité, dans des conditions normales d'utilisation, par une énergie renouvelable.
- Pour les nouvelles installations de ventilation, de refroidissement et/ou d'humidification de confort : obligation de couvrir au moins la moitié de la consommation d'électricité par une énergie renouvelable ou d'utiliser une source entièrement renouvelable
- Pour les nouveaux bâtiments ou les extensions : les installations de chauffage au mazout ou au charbon ne peuvent couvrir plus de 60 % des besoins de chaleur admissibles pour le chauffage.
- Pour les nouveaux bâtiments, possibilité de satisfaire à l'obligation de couvrir 30 % de la production d'eau chaude sanitaire avec du bois que pour les chaudières d'une puissance supérieure à 70 kW et hors des zones soumises à immiscions excessives.

Ces exigences légales font l'objet d'un nouveau formulaire EN-VD72, lequel a remplacé le formulaire E72. Pour les autres formulaires, la Direction générale de l'environnement (DGE) a saisi l'entrée en vigueur de la loi et de son règlement d'application, modifié au 1^{er} février 2015, pour introduire les formulaires standardisés de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie.

La DGE a organisé plusieurs séances d'information pour les communes en mai 2014. Un délégué de la Municipalité et le responsable du service technique ont assisté à l'une d'elles.

7.1.3 Procédure communale pour les panneaux solaires (TR 857)

La base légale concernant les procédures pour les panneaux solaires a considérablement évolué en 2014.

En effet, la Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT) a introduit l'article 18a qui stipule que « *Dans les zones à bâtir et les zones agricoles, les installations solaires soigneusement intégrées aux toits et aux façades sont autorisées dès lors qu'elles ne portent atteinte à aucun bien culturel ni à aucun site naturel d'importance cantonale ou nationale* ».

La LAT étant reconnue comme droit supérieur, la procédure pour les panneaux solaires ne doit plus répondre à la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et à son règlement d'application (RLATC) qui dans son article 68a alinéas 2 et 3 mentionne que :

² *Peuvent ne pas être soumis à autorisation :*

a. *Les constructions et les installations de minime importance ne servant pas à l'habitation ou à l'activité professionnelle dont l'utilisation est liée à l'occupation du bâtiment principal à proximité duquel elles se situent, telles que :*

(...)

- *Panneaux solaires d'une surface maximale de 8 m²*
- *Panneaux solaires d'une surface maximale de 32 m² intégrés dans le plan du toit et ne dépassant pas de plus de 10 cm la couverture de celui-ci*

(...)

³ *Le requérant doit fournir à l'appui de sa demande :*

a. *Un extrait cadastral ou une copie du plan de situation à jour*

b. *Un descriptif avec photographies ou croquis*

Dès lors, la pose d'installations solaires adaptées aux toits peut être dispensée d'autorisation, mais doit être annoncée à la Municipalité.

Pour une bonne intégration architecturale des installations d'énergie solaire, nous avons établi les recommandations particulières suivantes :

- Regrouper les éléments en une surface homogène
- Préférer une forme rectangulaire
- Veiller au parallélisme des lignes des toitures
- Respecter les contours du bâtiment
- Intégrer les panneaux solaires dans les éléments bâtis favorisant ainsi une meilleure intégration visuelle
- Analyser les éléments de détails, matériaux, teinte et mise en œuvre
- Placer les panneaux en retrait des façades et pas trop en hauteur sur un toit plat
- Harmoniser les capteurs thermiques et photovoltaïques
- Etudier la possibilité de placer les panneaux sur des toitures de bâtiments annexes en lieu et place de la toiture principale

7.1.4 Procédure communale pour les couverts à voiture (TR 857)

En date du 19 mai 2014, suite à de nombreuses demandes, la Municipalité a décidé d'autoriser le principe de construction d'un couvert pour deux voitures par parcelle, hors coefficient d'occupation du sol (COS). Pour un tel objet, le permis de construire est délivré suite à une procédure d'autorisation dispensée d'enquête publique, assortie du droit des tiers.

La construction d'un couvert pour voiture est considéré comme une construction nouvelle et il y a lieu de se référer à l'article 69 alinéa 1 RLATC.

Pour que le droit des tiers soit préservé, le plan de situation doit être établi conformément au plan cadastral mis à jour et authentifié par un ingénieur-géomètre breveté. La construction nouvelle est reportée sur le plan de situation.

Le permis de construire est délivré uniquement si tous les propriétaires, bordant la parcelle concernée par la construction nouvelle, ont signé le plan de situation.

7.2 Section 2 Planifications directrices

7.2.1 Révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) (TR 73/857)

- Avec l'Ordonnance fédérale du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT), révisée au 1^{er} mai 2014, plusieurs défis se présentent pour le Canton de Vaud :
 - Le régime transitoire
 - Les révisions à entreprendre
 - Les mesures d'accompagnement
- Le régime transitoire

La règle générale :

- La surface totale des zones à bâtir
- Tout nouveau classement en zone à bâtir dès le 1^{er} mai 2014 doit être compensé par le déclassement simultané d'un terrain de surface équivalente dans la commune concernée ou dans une autre commune du canton

Il n'y a pas d'obligation de compenser pour de nouvelles zones à bâtir affectées à des besoins publics urgents et très importants du canton comme :

- Les hôpitaux cantonaux, les gymnases et les établissements pénitentiaires

Il n'y a pas d'obligation de compenser pour des projets situés dans des zones d'importance cantonale comme :

- Les sites stratégiques des projets d'agglomérations (mesures B11 et R11 à R15 PDCn)
- Les pôles de développement (mesure D11 PDCn)
- Les sites d'importance cantonale pour le logement (mesure B31 PDCn)
- Les sites stratégiques des centres cantonaux et régionaux (mesure B11 PDCn)

Mais deux conditions sont à remplir :

- Une planification entamée avant le 1^{er} mai 2014 ou besoin urgent avéré
- La création de nouvelles zones à bâtir ne doit pas excéder la taille des surfaces devant être déclassées selon la mesure A12 du PDCn

Les enjeux principaux pour le Canton de Vaud sont :

- Ne pas freiner le développement stratégique cantonal (projets d'agglomération, logements, emplois)
- Faire correspondre les dézonages (mesure A12) et les classements des nouvelles zones à bâtir au plus tard pour la fin de la période transitoire
- Les communes surdimensionnées doivent jouer le jeu
- Faire en sorte que la période transitoire soit courte

- Eviter une prolongation inutile des restrictions et abrégé l'insécurité quant au contenu des révisions futures
- Les révisions à entreprendre
 - Toutes les communes doivent effectuer, d'ici octobre 2014, un bilan de leurs réserves en zone à bâtir.
 - Environ 70 % des communes devront réduire leurs zones à bâtir surdimensionnées (A12).
 - Les communes concernées par la mesure A12 du PDCn seront invitées à initier sans retard les démarches nécessaires en vue du dézonage.
- Les mesures d'accompagnement
 - Le Département du territoire et de l'environnement (DTE) mettra en place un suivi de ces mesures.
 - Le canton se substituera aux communes concernées si elles n'ont pas agi elles-mêmes, dans un délai fixé par le Conseil d'Etat en fonction de l'avancement de l'adaptation du PDCn.

Le régime transitoire cité précédemment a évidemment une incidence sur nos planifications communales et notamment sur la révision de notre Plan général d'affectation (PGA) et de son règlement d'application (RPGA). En revanche, les réflexions et démarches entamées dans le cadre du Plan directeur communal prennent tout leur sens et permettront à la Commune de Savigny d'intégrer les nouvelles contraintes de la LAT révisée et de pouvoir se positionner auprès des services de l'Etat avant la validation de la quatrième révision du Plan directeur cantonal.

7.2.2 Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (TR 1523)

7.2.2.1 Comité de pilotage

- Le Comité de pilotage (COFIL), composé d'un municipal par commune et de représentants du canton, ne s'est pas réuni en 2014.
- Il a validé :
- En janvier 2014, le diagnostic par voie de circulation, début 2014
 - En juin 2014, l'offre du nouveau mandataire par voie de circulation, suite au retrait du mandataire initial au terme du diagnostic

- Le Comité de pilotage restreint (COPIL restreint) s'est réuni à trois reprises. Les membres désignés sont :

Pour les communes :

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| – Max Graf | Bourg-en-Lavaux |
| – Alain Meystre | Paudex |
| – Olivier Sonnay | Oron |
| – Chantal Weidmann Yenny | Savigny |

Pour le canton :

- | | |
|------------------------|--------------------------------------|
| – Jean-François Croset | Préfet |
| – Ronei Falvino | Service du développement territorial |
| – Rebecca Lyon Stanton | Service du développement territorial |
| – Federico Molina | Service de la mobilité |
- Suite au retrait du mandataire initial à la fin du diagnostic, le COPIL a travaillé sur un nouveau cahier des charges à l'intention des bureaux d'urbanisme. Vu le montant du mandat, il a opté pour une procédure sur invitation. Quatre bureaux ont été contactés.

Ces derniers ont déposé une offre, que la commission d'appels d'offres, composée du COPIL restreint et de MM. Paul Külling (Direction générale de l'environnement) et Gaël Vietti Violi (Direction générale de la mobilité et des routes), ont examinée.

Une séance d'audition des bureaux et de délibération a permis de recommander un nouveau mandataire pour le pilotage du Plan directeur général pour les volets stratégiques et opérationnels.

Le COPIL, par voie de circulation, a suivi la recommandation du COPIL restreint. Le mandat d'étude du PDR a été adjugé à l'équipe pluridisciplinaire pilotée par le bureau PLAREL, pour un montant de CHF 220'000.00.

7.2.2.2 Calendrier prévisionnel

Ce changement de mandataire a retardé l'avancée du PDR. Ci-dessous, vous trouverez le nouveau calendrier prévisionnel :

Début du mandat		août 2014
Avant-projet		
– Scénarios	4 mois	août - novembre 2014
– Objectifs	3 mois	décembre 2014 - février 2015
Projet		
– Stratégie	4 mois	février - mai 2015
– Projet de territoire	4 mois	juin - septembre 2015
– Mesures	7 mois	octobre 2015 - avril 2016
Consultation		
– Examen préalable	3 mois	mai - juillet 2016
– Adaptation	2 mois	août - septembre 2016
– Examen complémentaire	2 mois	octobre - novembre 2016
– Consultation publique	2 mois	décembre - janvier 2016
– Adaptation	3 mois	février - avril 2017
Adoption par les communes	4 mois	mai - août 2017
Approbation par le Conseil d'Etat	2 mois	septembre - octobre 2017

7.3 Section 3 Planifications communales

7.3.1 Etudes en cours (TR 1976)

Durant l'année 2014, nous avons défini les questions à traiter dans le cadre de la révision partielle du Plan directeur communal, avant de pouvoir entamer les planifications d'affectation. En effet, au vu du nombre croissant de contraintes légales différentes auxquelles il est nécessaire de répondre, il est indispensable d'avoir une réflexion large dans laquelle peuvent s'inscrire des plans partiels d'affectation ou des plans de quartier.

Ces démarches sont en cours depuis l'adoption du préavis n° 05/2014 - Demande de crédit pour l'étude de la révision partielle du Plan directeur communal (PDCOM) du 9 décembre 1998.

7.3.2 Commission consultative d'urbanisme (CCU) (TR 1977)

La constitution d'une commission consultative d'urbanisme a été décidée fin 2013.

Vu les différentes planifications directrices et planifications d'affectation en prévision et le cadre légal en constante mutation, nous avons considéré qu'il était important d'élargir les discussions au niveau du législatif. Etant donné qu'il n'est pas possible de le faire au sein du Conseil communal, il nous est apparu opportun de nommer une délégation issue de ce dernier.

Composition de la commission consultative d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2014 :

– Beaujouan Pascal	Membre	Conseiller communal
– Libal Laurence	Membre suppléante	Conseillère communale
– Métraux Daniel	Membre	Conseiller communal
– Monod Alexandre	Membre	Conseiller communal
– Schaer Monika	Membre	Conseillère communale
– Simanis Moira	Membre	Conseillère communale
– Regamey Gilbert	Membre	Municipal
– Vaccarello Michel	Membre	Technicien communal
– Weidmann Yenny Chantal	Présidente	Municipale

En 2014, la commission s'est réunie à trois reprises, soit les 6 février, 17 juin et 27 novembre. Elle a abordé les thématiques suivantes :

- Les différents outils et procédures en aménagement du territoire
- Les enjeux au niveau de la mobilité sur le territoire communal
- Le bilan du Plan directeur communal de 1998
- La lecture du territoire avec une analyse quantitative et paysagère
- Les enjeux de la nouvelle révision partielle du Plan directeur communal

7.3.3 Giratoire de la Claie-aux-Moines (TR 1857)

Rappel : le projet strictement routier de giratoire à la Claie-aux-Moines, soumis au Service des routes à fin 2012, n'a pas évolué sous cette forme.

Il est repris dans le cadre de l'étude de la révision partielle du Plan directeur communal du 9 décembre 1998 et des planifications communales en cours (chiffre 7.3.1 ci-dessus), incluant notamment l'extension ouest de la zone artisanale du hameau de la Claie-aux-Moines.

7.3.4 Assainissement du bruit routier (TR 1747)

Le rapport relatif à l'étude d'assainissement du bruit routier, engagée en 2011 par le canton et à laquelle notre commune est associée pour les tronçons en traversée de localité, a été déposé en septembre 2014.

Nous avons pris acte des mesures préconisées, en réservant leur réalisation, notamment sur le plan des délais, voire de l'opportunité, à droit connu du résultat de l'étude du volet mobilité en cours dans le cadre de la révision partielle du Plan directeur communal du 9 décembre 1998.

7.3.5 Prévention des dangers naturels (TR 1892)

Rappel : notre commune est concernée par l'étude des lots n° 5 (Lausanne) et n° 8 (Haute-Broye).

Les cartes des dangers naturels ont été communiquées aux communes en 2014 et seront progressivement publiées sur le guichet cartographique cantonal. Que ce soit pour l'un ou l'autre lot, aucun périmètre critique n'a été relevé sur notre territoire communal.

Nous rappelons que la notion de dangers naturels contenue dans ces cartes se limite à tous les risques en lien avec l'aménagement du territoire et les constructions (voir notre rapport de gestion 2011, chiffre 7.1.3) ; à ce titre, elle n'inclut donc pas les risques induits par les dangers biologiques (épidémies, épizooties), technologiques (accidents industriels), les phénomènes climatiques et sismiques. Le contenu des cartes de dangers naturels est un produit scientifique et ne fait pas en tant que tel l'objet d'une mise à l'enquête publique.

Dans l'attente du moment où elle sera intégrée dans le plan général d'affectation et le règlement des constructions lors d'une révision de ceux-ci, la problématique des dangers naturels est intégrée à toutes les demandes de permis de construire et mesures de planification territoriale.

L'établissement des cartes de dangers naturels a constitué la 1^{ère} étape de la gestion intégrée des risques naturels. La 2^{ème} phase consistera à réaliser des cartes d'exposition, consistant à lier les cartes de dangers aux mesures adéquates pour s'en prémunir. Le financement sera le même que pour la 1^{ère} tranche, soit environ : 50 % la Confédération, 40 % le Canton et l'ECA, 6 % les communes (50 %).

8. Police / Défense incendie / Protection civile

8.1 Section 1 Police

8.1.1 Association Sécurité Est Lausannois (PO 160)

8.1.1.1 Composition 2014 des organes de l'Association Sécurité Est Lausannois

- Conseil intercommunal
 - M. Jean-Philippe Chaubert, Paudex Président
 - M. Jean-Charles Bartolacelli, Belmont-sur-Lausanne Vice-président
 - M. Didier Bérard, Belmont-sur-Lausanne Secrétaire
 - M^{me} Patricia Crettaz, Savigny Secrétaire remplaçante
- Comité de direction
 - M. Gil Reichen, Pully Président
 - M. Sylvaire Coquil, Savigny Vice-président
 - M. Daniel Delaplace, Belmont-sur-Lausanne
 - M. Gérald Fontannaz, Paudex
 - M. Martial Lambert, Pully
- Commission de gestion
 - M. Patrick Cosandey, Savigny
 - M. Georges Fontana, Paudex
 - M. Jean-Marc Mayor, Belmont-sur-Lausanne
 - M^{me} Anne Schranz, Pully

8.1.1.2 Activités 2014 du Comité de direction

- Le comité de direction (CODIR) s'est réuni à 9 reprises en 2014. Au cours de ses séances, il a notamment traité les points généraux suivants :
 - Courriers des communes
 - Bilan opérationnel
 - Situation du personnel du corps de police
 - Engagement de nouveaux collaborateurs
 - Comptes de l'année 2013

- Acquisition d'un nouveau véhicule d'intervention
- Planification des séances du Conseil intercommunal
- Préavis pour le Conseil intercommunal
- Proposition des promotions
- Budget 2015
- Renouvellement des assurances du personnel
- Sujets spécifiques à chaque Municipal
- L'objet spécial en 2014 a été la mise en place de l'Unité de prévention et de proximité. Cette nouvelle unité est composée de 6 policiers et dirigée par l'Adjudant Aeby.
- L'effectif du corps de police est étoffé, avec l'engagement de 2 nouveaux aspirants de police.

8.1.1.3 Activités 2014 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises et a traité les objets suivants :

- Séance du 17 juin 2014 à Savigny :
 - Préavis n° 1/2014 : Rapport de gestion 2013
 - Préavis n° 2/2014 : Comptes de l'année 2013
 - Préavis n° 3/2014 : Crédit complémentaire pour le remplacement d'un véhicule de police
- Séance du 13 novembre 2014 à Belmont-sur-Lausanne :
 - Préavis n° 4/2014 : Budget 2015

8.1.1.4 Activités de la Police Est Lausannois à Savigny

Interventions 2014	Nombre
– Interventions de police-secours	255
– Amendes d'ordre	1'220
– Dénonciations à la Préfecture	88
– Dénonciations au Ministère public	30
– Dénonciations au Tribunal des mineurs	4
– Accidents de la circulation, sans faute grave, avec arrangement à l'amiable	17
– Accidents de la circulation avec dommages matériels	2
– Accidents de la circulation avec lésions corporelles	5
– Accidents de la circulation mortels	0
– Ivresse au volant, sans accident, jusqu'à 0.5 ‰	7
– Ivresse au volant, sans accident, avec 0.8 ‰ et +	9
– Ivresse au volant, avec accident	3
– Accidents avec fuite	3

8.1.2 Contrôles de vitesse (PO 123)

- Depuis 2012, la Police cantonale ne nous renseigne plus sur les contrôles radar qu'elle effectuait éventuellement sur les axes cantonaux de notre commune.
- La Police Est Lausannois a procédé à des contrôles radar sur 8 artères différentes, dont le résultat est le suivant :

– Nombre de contrôles	54
– Nombre de véhicules contrôlés	26'108
– Contraventions	956
– Dénonciations à la Préfecture	47
– Dénonciations au Ministère public	8
- Les vitesses maximales enregistrées ont été les suivantes :
 - 50 km/h : 82 km/h à la route de Lutry
 - 60 km/h : 74 km/h à la route de Vers-chez-les-Blanc
 - 80 km/h : 119 km/h à la route de Mollie-Margot

8.1.3 Défenses publiques (PO 1216)

En 2014, le Juge de paix du district de Lavaux-Oron a été saisi d'une demande de défense publique :

- Route de la Claie-aux-Moines 21, parcelle RF n° 1533 : interdiction de stationner

8.1.4 Police du commerce et des manifestations

(FI 140 - TR 460 - PO 79/215/432/1310/1647/1735/1737/1775/1808/1876)

8.1.4.1 Registre communal des entreprises

Le registre du communal des entreprises, commerces et indépendants est tenu à jour conformément aux articles 7 à 9 de la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques, repris par l'article 98 du Règlement communal du 16 mars 1979 de police en vigueur jusqu'au 31 août 2013 et par l'article 119 du Règlement général de police du 26 juin 2013 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois », entré en vigueur le 1^{er} septembre 2013.

En 2014, ce registre nous a notamment permis de définir et sélectionner les entreprises assujetties à la taxe forfaitaire déchets et autorisées à utiliser la déchetterie des Gavardes.

8.1.4.2 Autorisations communales

Vous trouverez ci-dessous la liste des autorisations communales délivrées :

Types d'autorisation	2013	2014
- Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	21	25
- Lotos	2	1
- Tombolas	9	12
- Loteries	1	2
- Autorisations de police diverses (vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	27	34
- Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, essence, cigarettes)	1	0
- Exercice du commerce d'occasions	0	0
- Collecte de textiles	3	3
- Procédés de réclame	4	4
- Impôt sur les divertissements (billets d'entrée)	3	4

8.1.5 Protection de la population (PO 925)

L'opération plan canicule, telle que décrite dans notre rapport de gestion 2009, a été reconduite en juin 2014, sous la même forme.

8.1.6 Contrôle des denrées alimentaires (PO 912/1105)

8.1.6.1 Commerce des denrées alimentaires

Depuis sa restructuration en 2013, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), chargé de contrôler les établissements et commerces fournissant des denrées alimentaires, ne nous communique plus le résultat de ses contrôles. Ceux-ci sont cependant effectués ...

8.1.6.2 Contrôle des champignons

- Le sergent-major Olivier Bujard de la Police Est Lausannoise fonctionne en qualité de contrôleur officiel pour les Communes de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne.
- Subsidiairement, l'Office de contrôle de la Ville de Lausanne, située à la Maison de la Forêt au Chalet-à-Gobet, route des Corbessières 14, assure gracieusement le service du contrôle des champignons pour notre commune.

8.2 Section 2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux

8.2.1 Rappel (PO 1970)

Au cours de sa séance du 24 juin 2013, le Conseil communal a accepté d'adhérer au regroupement des services de défense contre l'incendie (SDIS) de Gourze, Forestay et Savigny, entre les Communes de Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin (Lavaux) et Savigny (préavis n° 06/2013), sous la forme d'une entente intercommunale au sens des articles 108 à 110 de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et de l'article 9 de la Loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours.

Au cours de cette même séance, le règlement intercommunal sur le SDIS Cœur de Lavaux et son annexe n° 1 ont été adoptés.

La convention d'entente intercommunale a été ratifiée par le Conseil d'Etat le 18 décembre 2013 pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (et non le 24 janvier 2014 comme indiqué par erreur dans notre rapport de gestion 2013, sous chiffre 7.2.7.1 in fine).

Le règlement intercommunal et son annexe n° 1 du SDIS Cœur de Lavaux a quant à lui été approuvé par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement le 24 janvier 2014.

8.2.2 Présentation (PO 981/1970)

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2014 le Service de défense incendie et de secours de Savigny n'existe plus ; il est remplacé le SDIS Cœur de Lavaux qui est opérationnel sur les territoires des Communes de Bourg-en-Lavaux, Chexbres, Forel (Lavaux), Puidoux, Rivaz, Savigny et Saint-Saphorin (Lavaux). Ce périmètre présente une dénivellation importante, avec les bords du lac Léman à une altitude de 373 mètres et le Mont Chesau à 982 mètres.

Le SDIS Cœur de Lavaux est présidé par une commission consultative du feu, nommée au début de chaque législature. Elle est composée de 12 membres, soit : 1 municipal par commune, le commandant et 4 membres de l'état-major. La présidence et la vice-présidence sont assumées par des municipaux, désignés pour la durée de la législature. Le président de la commission consultative du feu au 1^{er} janvier 2014 est M. Patrick Chollet, Municipal à Bourg-en-Lavaux.

8.2.3 Locaux

Le SDIS Cœur de Lavaux dispose des locaux suivants :

- Caserne DPS (Détachement de Premier Secours) : place de la Gare à Cully
- Caserne principale du DPS : route de Vevey à Forel (Lavaux)
- Caserne DAP (Détachement d'appui) hydraulique : chemin des Chaux à Puidoux
- Caserne DAP : route de la Claie-aux-Moines à Savigny (périmètre de la déchetterie des Gavardes)

Le transfert du local du feu existant au Forum à celui qui a été créé dans le garage de la déchetterie des Gavardes s'est effectué en automne 2014, achevé en janvier 2015.

8.2.4 Interventions

- Durant l'année 2014, le SDIS Cœur de Lavaux est intervenu à 97 reprises, dont 10 sur le territoire de Savigny.
- Détail des interventions à Savigny :

Date	Lieu	Objet de l'intervention
28.04.2014	Route de Mollie-Margot	Feu de la toiture d'un immeuble
29.04.2014	Route de Mollie-Margot	Technique : prévention feu suite à l'incendie du 28.04.2014
17.07.2014	Chemin d'Eden-Roc	Inondation des caves d'un locatif
18.08.2014	Route de Saint-Amour	Feu d'une cheminée
16.09.2014	Route du Grenet	Divers
05.10.2014	Chemin des Humberts	Sauvetage d'un animal
27.10.2014	Chemin de Geffry	Technique : odeur de gaz
03.11.2014	Route de Pierre-Ozaire	Inondation d'une cave
15.11.2014	Route de Lutry	Inondation d'une cave
16.11.2014	Route de Lutry	Inondation d'une cave

- La statistique 2014 par type d'intervention est la suivante :

Type	Nombre	Pourcentage
Feu	19	19.60 %
Inondation	13	13.40 %
Pollution	13	13.40 %
Sauvetage	12	12.40 %
Technique	38	39.20 %
Divers	2	2.06 %
Total	97	100.00 %

8.2.5 Coûts

Rappel : les frais du SDIS Cœur de Lavaux sont répartis à raison de 50 % selon le nombre d'habitants de chaque commune et de 50 % selon la valeur immobilière des biens immobiliers assurés auprès de l'ECA. Ce principe est prévu dans la convention d'entente intercommunale, ratifiée par tous les conseils communaux et le Conseil d'Etat en date du 18 décembre 2013.

Sur la base du budget 2014, établi en 2013, le coût projeté par habitant pour notre commune se montait à CHF 22.00. Au final, il s'est élevé à CHF. 23.58/habitant, soit légèrement inférieur à la moyenne des communes qui ascende à CHF 24.72/habitant.

8.3 Section 3 Protection civile

8.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (PO 312)

- Nous vous remettons ci-joint le rapport de gestion 2014 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux¹⁰.
- Le coût annuel par habitant s'est élevé à CHF 20.57 en 2014, contre CHF 20.48 en 2013.
- Dès l'année 2012, les communes ont perdu une partie de leur autonomie en matière de gestion et d'entretien des abris de protection civile, car les contributions de remplacement sont encaissées directement par le canton.

A ce jour, le canton n'a pas statué sur le sort réservé aux contributions de remplacement encaissées par les communes jusqu'au 31 décembre 2011, constituant un fonds de réserve. En pratique cependant, nous sommes chaque année autorisés à prélever sur celui-ci pour financer les frais annuels de fonctionnement, ainsi que les travaux d'entretien des abris publics.

En ce qui concerne Savigny, il est probable que ce fonds sera épuisé à la fin de l'année 2016.

8.3.2 Abris de protection civile (PO 487)

- En 2014, nous n'avons pas effectué de travaux significatifs d'entretien dans les abris publics de protection civile.

La citerne du poste de commandement de la route de Mollie-Margot 5 devra être révisée ; cette intervention est planifiée en 2015.

- En 2014, la question du statut de l'un de deux abris situés dans l'immeuble du chemin de la Verne 3 s'est posée ; le Service de la sécurité civile et militaire a confirmé qu'il s'agissait d'un abri public communal et qu'il n'a pas été déclassé durant l'année 2000.

¹⁰ Rapport de gestion 2014 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux

9. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAVIGNY

Vu le rapport de gestion ;
Ouï le rapport de la Commission de gestion ;
Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2014.

Au nom de la Municipalité de Savigny
La Syndique La Secrétaire

C. Weidmann Yenny

I. Sahli

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2015.

ANNEXE N° 1

 LISTE DES POSTES DE TRAVAIL AU 31 DECEMBRE 2014

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF 31.12.2014	BUDGET 2015	BUDGET 2014	COMPTES 2013	ATTRIBUTION 2015	PART
Administration générale	Blanc J.	Organiste	1	TPV	TPV	TPV	580 Temples et cultes	100
	Feijoo C.	Secrétaire	1	70	100	100	110 Administration	85
							322 Refuge forestier	5
	Gay C.	Secrétaire	1	65	65	65	357 Salle de spectacles	10
							110 Administration	50
							322 Refuge forestier	10
	Matti N.	Secrétaire	1	50			357 Salle de spectacles	40
							110 Administration	65
Maurer L.	Apprenti (jusqu'au 15.08.2014)	1	100	100	100	410 Service technique	35	
Stehlin R.	Préposé de l'Office de la population (jusqu'au 30.04.2014)	1		55	55	110 Administration	100	
Libal L.	Préposée de l'Office de la population (dès le 01.05.2014)	1	65			110 Administration	100	
Sahli I.	Secrétaire municipale	1	100	100	100	110 Administration	100	
Aff. culturelles et loisirs	Perreten S.	Assistante de bibliothèque	1	50	50	50	152 Bibliothèque	100
	Vermot F.	Bibliothécaire responsable	1	100	100	100	152 Bibliothèque	100
Bâtiments	Bandade L.	Concierge	1	100	100	100	353 Groupe scolaire	70
							357 Salle de spectacles	30
	Lazic D.	Concierge	1	30	30	30	353 Groupe scolaire	100
							322 Refuge forestier	4
	Lazic S.	Concierge principal	1	100	100	100	352 Collège de Savigny	5
							353 Groupe scolaire	15
							354 Collège du Jorat	7
							357 Salle de spectacles	69
							350 Maison de commune	5
							351 Agora	2
							357 Salle de spectacles	64
	512 Transport local des élèves	29						
	Poux C.	Concierge	1	100	100	100	152 Bibliothèque	15
							350 Maison de commune	60
							351 Agora	5
							352 Collège de Savigny	15
							531 Service psychopédagogique	5
Romao Camilo C.	Concierge	1	100	100	100	170 Sports	17	
						322 Refuge forestier	17	
						353 Groupe scolaire	31	
						357 Salle de spectacles	19	
						580 Temples et cultes	16	
						352 Collège de Savigny	100	
Mandelli M.	Concierge	1	100	100	100			
Shala U.	Concierge	1	35	35	35			

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF 31.12.2014	BUDGET 2015	BUDGET 2014	COMPTES 2013	ATTRIBUTION 2015	PART
Eaux	Cordey P.	Ouvrier	1	100	100	100	460 Réseau égouts	60
	Schaer C.	Resp. du service des eaux	1	100	100	100	810 Service des eaux 460 Réseau égouts 810 Service des eaux	40 60 40
Cantine scolaire	Oertlé I.	Educatrice responsable (jusqu'au 31.07.2014)			32	32		
	Auxiliaire	Auxiliaire (jusqu'au 31.07.2014)			23	23		
Ecoles	Damjanovic D.	Chauffeur de bus scolaire	1	100	100	100	512 Transport local des élèves	80
	Fonjallaz J.-M.	Chauffeur de bus scolaire	1	83	83	83	352 Collège de Savigny	20
	Junod C.	Chauffeur de bus scolaire (jusqu'au 31.12.2013)			83.58	83.58	512 Transport local des élèves	100
	Kupferschmid F.	Chauffeur de bus scolaire	1	57	57	57	512 Transport local des élèves	100
	Stehlin R.	Responsable des bus scolaires (jusqu'au 31.03.2014)			45	45		
	Auxiliaires	Chauffeur de bus scolaire	2	72.29			512 Transport local des élèves	100
Finances	Bigler E.	Aide-comptable (jusqu'au 28.02.2015)	1		100	90		
	Ehrbar C.	Aide-comptable (dès le 01.02.2015)		100			110 Administration 322 Refuge forestier 357 Salle de spectacles 410 Service technique	89 4 4 3
	Pasche B.	Boursier communal	1	100	100	100	110 Administration	100
Service technique	Vaccarello M.	Technicien communal	1	100	100	100	410 Service technique	66
						420 Aménagement du territoire	34	
Travaux	Cornut J.	Responsable de la déchetterie et huissier suppléant	1	100	100	100	431 Réseau routier	10
	Feusi C.	Responsable de la voirie et huissier	1	100	100	100	450 Déchets 101 Conseil communal	90 10
	Delessert J.	Ouvrier (dès le 18.11.2013)	1	100		100	431 Réseau routier 640 Inhumations	83 7
	Lavanchy F.	Ouvrier	1	100	100	100	431 Réseau routier 450 Déchets	90 10
	Lavanchy F.	Ouvrier	1	100	100	100	181 Abribus Claie-aux-Moines 431 Réseau routier	5 95
	Métraux C.	Ouvrier (jusqu'au 30.09.2013)			100	100		
	Marques P.	Ouvrier (dès le 01.01.2014)	1	100	100		181 Abribus Claie-aux-Moines 431 Réseau routier	5 88
	Nessi P.	Responsable des espaces verts	1	100	100	100	440 Entretien parcs, promenades 440 Entretien parcs, promenades	7 100
Totaux		Rapports à 100 % sans les TPV		25.8	26.6	26.5	= ETP (équivalents temps plein)	
Totaux		Nombre de postes (personnes) = effectif		32	33	33		

Remarques

1. TPV = temps partiel variable
2. Les colonnes "Budget" et "Comptes" indiquent la durée de travail
3. La colonne "Part" est la répartition de la durée du travail

ANNEXE N° 2

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LAUSANNE REGION

Rapport d'activités 2014

Mars 2015





Madame, Monsieur,

Année après année, les rapports annuels viennent compléter la mémoire de Lausanne Région. Tout d'abord, le rapport d'activités 2014, vous l'aurez remarqué, n'a pas échappé à un remodelage esthétique. Sa mise en page graphique, haute en couleur et bien aérée, est destinée à en faciliter la lecture.

Pour les objectifs de l'association, l'équipe de Lausanne Région a su relever une nouvelle fois les défis liés au développement ambitieux de la région lausannoise. L'année 2014 a été riche en actions. Pour les incontournables, je cite le Prix PERL qui a mis en lumière de manière innovante plusieurs entreprises d'exception, la Conférence d'agglomération qui a attiré plus de 550 élu-e-s communaux, l'édition de la brochure « Etre parent d'un adolescent » publiée en 11 langues et déjà en rupture de stock. Le futur Centre Sportif de Malley a aussi été au coeur de nos travaux.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce au soutien des 29 communes membres de Lausanne Région. Je vous remercie de la confiance que vous témoignez à l'association depuis de nombreuses années et vous laisse apprécier les lignes qui vont suivre.

Gustave Muheim
Président de Lausanne Région.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to read 'G. Muheim'.

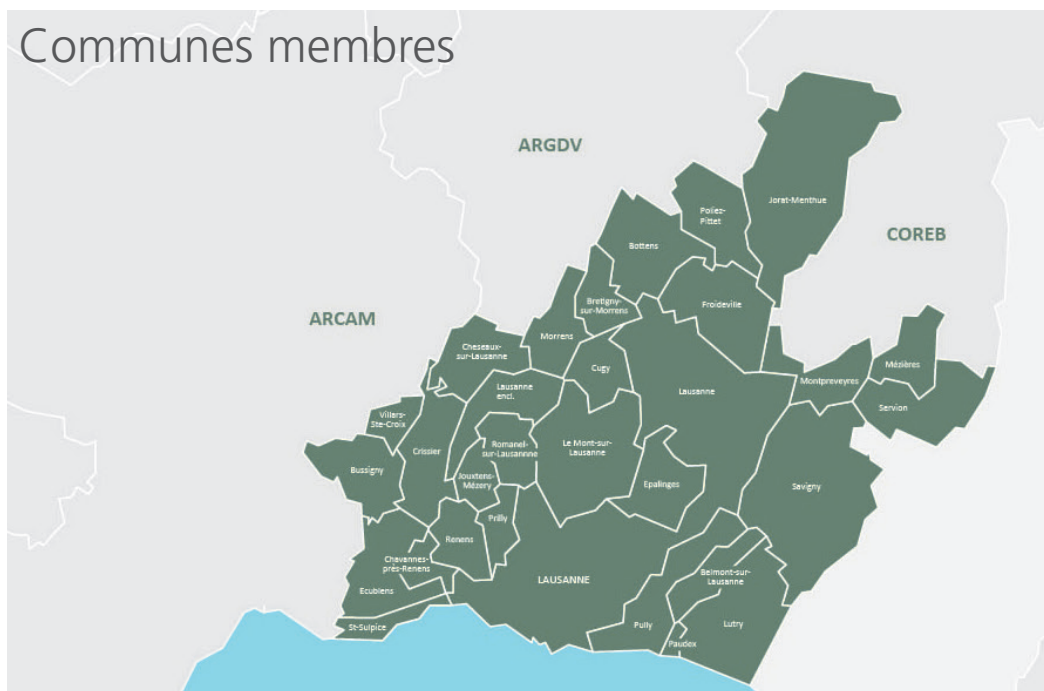
Association Lausanne Région	3
Agglomération & Territoire	9
Economie & Entreprises	10
Mobilité	18
Champignons - Enfants	19
Adolescents	20
Dépendances & Prévention	22
Sports	25
Conclusion et perspectives 2015	27
Liste des abréviations	28

L'association Lausanne Région

Une association au service d'un bassin de population de plus de 270'000 habitants.

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, à chaque fois qu'un dossier doit être traité de manière collective et intercommunale. Lausanne Région travaille par thématique et coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38% du Canton de Vaud).



Secteur Ouest

Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars Ste-Croix

Secteur Est

Lausanne, Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Lutry, Mézières, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny, Servion

Secteur Nord

Lausanne, Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jorat-Menthue, Jouxten-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Poliez-Pittet, Romanel-sur-Lausanne

Assemblée générale (AG)

L'Assemblée générale est le législatif de l'association. Toutes les décisions sont votées par les communes.

Deux assemblées générales ont été organisées en 2014. L'AG de printemps du 27 mars à Lutry, a **adopté les comptes 2013**. Celle d'automne, qui s'est tenue le 25 septembre 2014 à Paudex, a **validé le budget 2015** de Lausanne Région. En cette occasion, l'association a demandé aux municipalités de se prononcer sur une entrée en matière pour le financement des charges d'exploitation du futur Centre Sportif de Malley : 23 municipalités sur 26 ont préavisé favorablement leur participation au projet. M. Gustave Muheim a également adressé un hommage à M. Philippe Ruchat, syndic de Bottens, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Le Bureau de coordination (BC)

Le Bureau de coordination est l'exécutif de l'association. Il se compose de 7 municipaux.

Présidé par M. Gustave Muheim (syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Mme Patrizia Marzullo Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a décidé :

- d'attribuer une subvention, via son fonds de prévention, au **Conseil de Jeunes** de Lausanne pour l'organisation d'exposition et d'ateliers sur le thème « Les Jeunes VS l'homophobie » ;
- d'attribuer une subvention de son fonds de prévention à la **FASL** pour mettre sur pied le projet de prévention par les pairs « Le PAVE »
- de soutenir le projet de **Parc Naturel Périurbain**, dossier mené sous la présidence de Madame la Préfète Anne Marion-Freiss ;
- de soumettre à l'AG une demande de soutien pour la restauration de la barque historique « **La Vaudoise** » en lui attribuant un don de CHF 150'000.-.

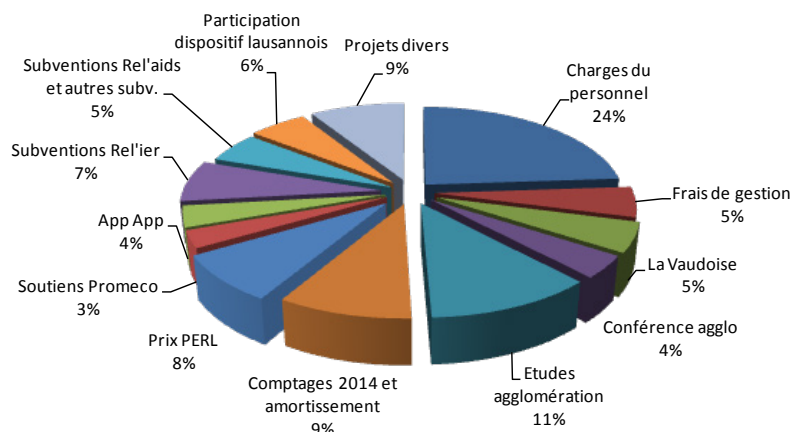
Le financement de Lausanne Région

L'Association est principalement financée par ses 29 communes membres.

La préparation des budgets est sous la responsabilité des chefs de projets des départements. La comptabilité, incluant celle de AppApp, celle du Fonds Capital Développement ainsi que celle du Bureau du PALM, auditées annuellement par un réviseur externe, sont assurées par le département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination, sur préavis des commissions.

Le fonctionnement 2014 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 6.96 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour les études du PALM a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Comptes 2014 Répartition des charges brutes par thématique



Basés sur les charges d'exploitation 2014 : CHF 3'025'444.15

L'association Lausanne Région

Les employés de Lausanne Région

Une équipe de 6 personnes compose le Secrétariat général.



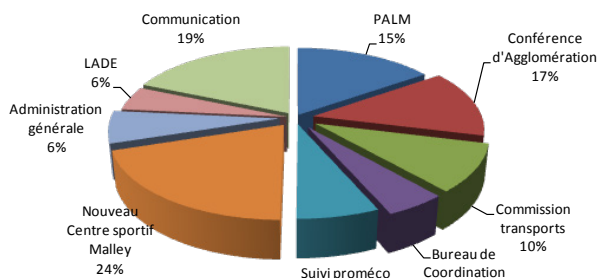
De gauche à droite : Marie Savary, Fabienne Saugy, Silva Müller Devaud, Patrizia Marzullo Darbellay, Federico D. Andreani, Séverine Turin

L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,6 EPT.

A fin juin 2014, la déléguée à la Promotion économique, Irina Sakharova, a décidé de réorienter sa carrière dans un domaine nouveau et d'entreprendre des études. Son remplaçant, Federico D. Andreani, a repris le poste (voir chapitre Economie et entreprises).

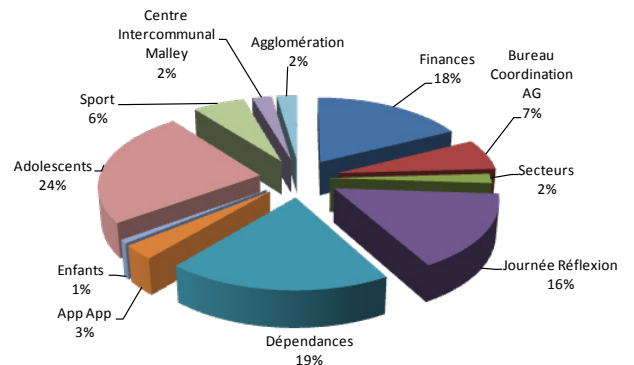
Répartition du temps de travail des collaborateurs

Secrétariat général Département Agglomération



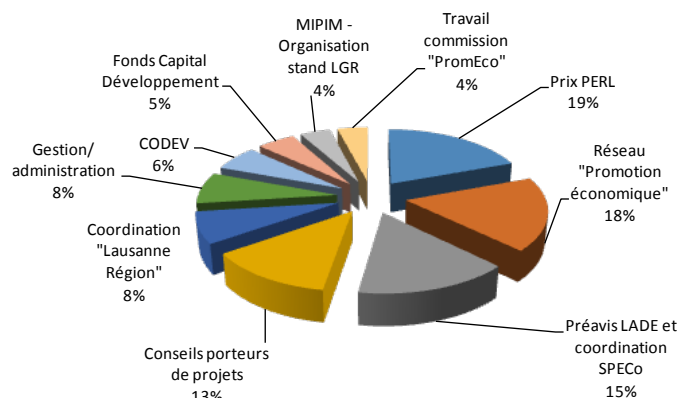
Répartition basée sur 1 EPT

Département Affaires régionales Administration de l'Association



Répartition basée sur 1.6 EPT

Département Promotion économique



Répartition basée sur 2 EPT

L'association Lausanne Région

La communication de Lausanne Région

Outre sa communication régulière, l'Association entreprend chaque année différents travaux (organisation d'évènements, refonte du site, charte graphique, etc).

Afin de rationaliser la présentation du matériel de communication de Lausanne Région dans les greffes des 29 communes, l'Association a réalisé un présentoir mural titré « Des informations et des adresses utiles pour vous ».

Il contient 6 boîtes transparentes dans lesquelles sont placées les cartes publicitaires des sites Internet élaborés par Lausanne Région.

Ce panneau a rencontré un vif succès auprès des communes membres.

En 2014, trois lettres d'information ont été éditées:

- N° 40 « Espace Public : prévenir ? Réagir »
- N° 41 « Contrôle des récoltes privées de champignons »
- N° 42 « Brochure de prévention aux parents d'adolescents »

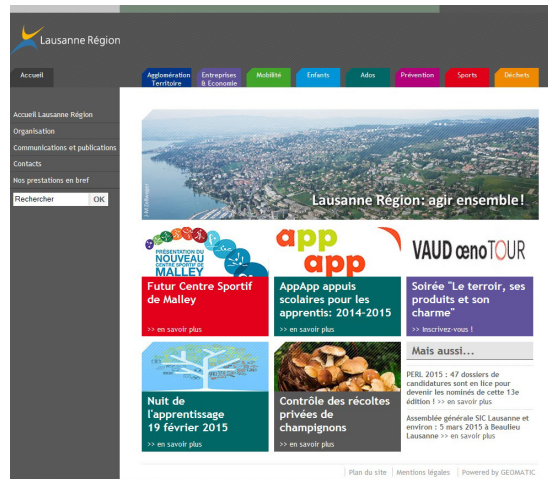


Une newsletter électronique **traitant des informations de l'économie locale** a également été créée par le département Promotion économique. Lancée en automne 2013, **cette newsletter a déjà été éditée en quatre numéros**, distribués à plus de 1500 lecteurs et abonnés provenant d'horizons variés : administration publique, monde politique et économique, industrie locale et régionale, différentes associations et partenaires, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

L'association Lausanne Région

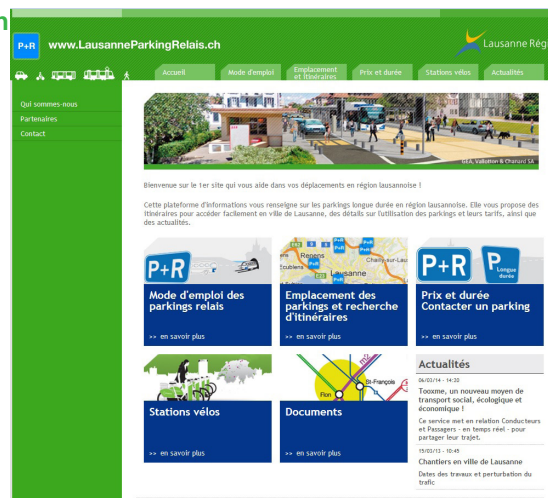
L'équipe de Lausanne Région gère les sites internet suivants.

www.lausanneregion.ch
12'000 visiteurs en 2014



Site principal de l'Association

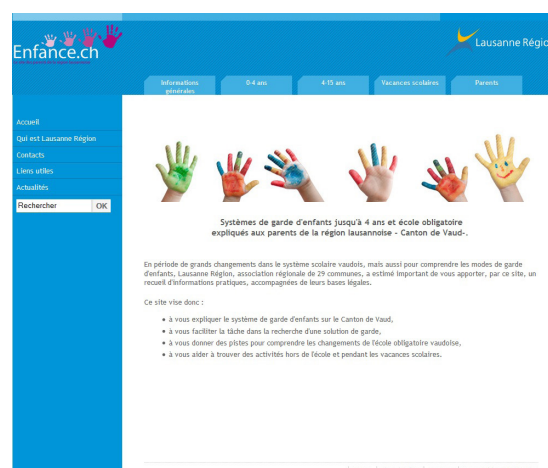
www.lausanneparkingsrelais.ch
120'000 visiteurs en 2014



Cette plateforme d'informations renseigne sur les parkings longue durée en région lausannoise.

Elle propose des itinéraires pour accéder facilement en ville de Lausanne, des détails sur l'utilisation des parkings et leurs tarifs, ainsi que des actualités.

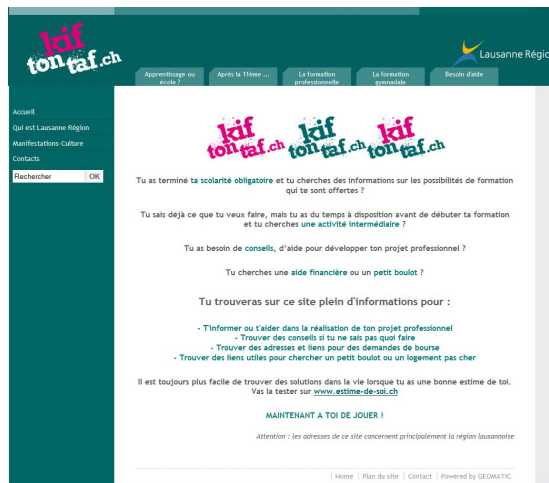
www.enfance.ch
9'000 visiteurs en 2014



Ce site regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueil préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs des enfants.

L'association Lausanne Région

www.kiftontaf.ch
9'000 visiteurs en 2014



Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions de formation. Une large promotion de ce site a été assurée dans le cadre du stand de Lausanne Région au Salon des Métiers et de la Formation à Beaulieu.

www.guidesportif.ch



L'importance de ce site est largement reconnue. Il est mis à jour grâce aux informations transmises par les sociétés sportives de la région. Il recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness et permet la recherche des clubs selon divers critères. Cette année, en raison d'un changement de mode de calcul de ses visiteurs, les statistiques ne sont pas disponibles.

www.addiction-vaud.ch



Réalisé par Rel'ier et financé par Lausanne Région, ce site a été mis en ligne en juin 2013. Conçu pour le citoyen, il l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions d'addiction à un produit ou à un comportement à risque. Le site donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Bureau du PALM

Le Bureau du PALM ferme les portes des locaux de Perrelet (Renens). Sa gouvernance a subi une mutation et Lausanne Région sera moins impliquée dans les travaux de l'agglomération. Ses charges s'en trouveront diminuées.

Suite aux réflexions menées par l'Unité de conseil et d'appui cantonale en management et organisation (UCA) sur la gouvernance du PALM, une « cellule stratégique partenariale » a été mise en place regroupant des représentants du Canton et des schémas directeurs. Le Comité de pilotage a décidé la fermeture du bureau du PALM au 31 décembre 2014.

Une nouvelle structure, renforcée par des effectifs cantonaux affectés au PALM et par les schémas directeurs (représentant les communes) reprend le flambeau des opérations liées au développement de l'agglomération. Dorénavant, les présidents des schémas sont intégrés au Bureau exécutif (auparavant le Bureau exécutif était composé des deux conseillères d'Etat et des deux présidents des associations régionales). Pour Lausanne Région cela se traduit par une diminution des charges liées au Bureau du PALM (budget 2015) et par une réaffectation du temps de travail de Mme P. Darbellay, secrétaire générale. A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leur participation financière aux études transversales PALM pour leur communes selon la clé usuelle (soit 40% pour Lausanne Région, 10% Région Morges et 50% Canton) ainsi que l'organisation des Conférences d'agglomération.

Organisation de la Conférence d'agglomération

Lausanne Région et Région Morges sont en charge de l'organisation des Conférences d'agglomération. Chaque année, une conférence est présentée soit aux municipalités (conférences réduites), soit à tous les élus communaux (conférences élargies).

Afin d'informer les conseillers communaux de l'avancement des travaux du PALM, Lausanne Région a organisé, avec l'association Région Morges, la 3ème Conférence d'agglomération élargie à tous les élus communaux du périmètre du PALM. **Cette dernière a eu lieu le 8 octobre 2014 à Beaulieu et a réuni près de 550 conseillers communaux.** Pour l'occasion, Lausanne Région a réalisé, en collaboration avec la ProdTV, deux films de qualité. Ils peuvent être visionnés sur le site www.lausanne-morges.ch.



Mmes les Conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro et Nuria Gorrite se sont exprimées respectivement sur les enjeux et les défis suite à l'entrée en vigueur de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) ainsi que sur les modifications des comportements des usagers en matière de mobilité. Les nouveaux projets de développement des réseaux transports publics ont été présentés par les directeurs des tl et des MBC, Messieurs Michel Joye et M. François Gatabin. Enfin, coordonnés par Région Morges, les schémas directeurs ont proposé une exposition sur la « densité et la qualité » dont le contenu a fait écho en Suisse et à l'étranger. A l'issue de la conférence, les représentants communaux ont emporté des brochures d'information résumant les récentes études adoptées par le Comité de pilotage du PALM.

Un nouveau responsable pour l'économie

M. F. Andreani a été engagé pour sa vaste expérience en management, gestion de projets et gouvernance d'entreprise.



Le poste de délégué-e économique a été mis au concours suite au départ de Mme Irina Sakharova Quitt (entrée en fonction au printemps 2012). Après avoir pris connaissance de nombreuses postulations, le choix de Lausanne Région s'est porté sur **M. Federico D. Andreani**, originaire de Zurich et domicilié à Ollon (VD), dont l'expérience et les compétences correspondent au profil professionnel souhaité.

M. Andreani a débuté sa carrière dans une grande banque suisse et a poursuivi ses activités au sein de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale (OSEC). Il a également exercé ses compétences au sein d'une entreprise import/export et auprès de Publicitas SA, où il a été responsable du département « Business Engineering ». Federico D. Andreani a pris ses nouvelles fonctions en juin 2014.

La commission Promotion économique

La Commission se réunit régulièrement pour définir les priorités régionales et pour faire les points de situation.

Présidée par Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix, la Commission s'est réunie à trois reprises pour définir les actions prioritaires en termes de promotion économique.

Durant cet exercice, la Commission a abordé notamment les thèmes suivants :

- Organisation, préparatifs et analyses des éditions 2014-2015 du Prix PERL.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique 2014-2015.
- Activités du Fonds Capital Développement de Lausanne Région.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et les préavis accordés au titre de la LADE.
- Révision de la stratégie régionale (typologie du territoire, analyse SWOT, enjeux et axes stratégiques pour la future période 2016-2019).
- Analyse des recommandations suite au rapport du SPECo concernant l'analyse des impacts économique, médiatique et financier des soutiens LADE aux manifestations/congrès.

Le Fonds Capital Développement (FCD)

Le financement d'une activité est rarement aisé. Le FCD soutient, par des prêts sans intérêt, les entreprises domiciliées dans le périmètre lausannois.

Depuis 2006, Lausanne Région apporte, par son Fonds Capital Développement (FCD), une source de financement aux entreprises. **Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou la commercialisation de biens et services.** Actuellement trois prêts à hauteur de CHF 50'000.- chacun sont suivis et se trouvent en phase de remboursement.

Les domaines d'activités des sociétés sont la domotique, la médecine alternative, et une plateforme de ski pass. Fin 2014, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur l'avenir et le positionnement du FCD.

Un soutien apprécié par les entrepreneurs : le « guichet d'entreprises »

L'aide offerte par Lausanne Région est multiple. A tout moment, les entrepreneurs font appel au guichet d'entreprises pour obtenir soutien et conseils leur permettant de développer une activité.



L'une des missions du Département consiste à soutenir la création et le développement des entreprises dans notre région. Sous forme de « guichet d'entreprises », **Lausanne Région propose des prestations d'information, des conseils, des analyses de modèles et plans d'affaires, un accompagnement à la recherche de locaux et une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés**

en matière d'aide au financement et de coaching. Cette mission s'inscrit également dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du Canton de Vaud.

En 2014, le Département a fourni sa palette de prestations à **plus de 100 porteurs** de projets (projet d'entreprise et entreprises existantes confondus). Elle a également suivi 15 dossiers de recherche de locaux ou de terrains d'activités. Afin de mieux soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprise, le Département a mis en ligne, à la fin de l'exercice, plusieurs fiches thématiques apportant des conseils, trucs et astuces autour de la création et de la gestion d'entreprise.

Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

Le Prix PERL, la « perle » parmi les prix en Suisse

Chaque année le Prix PERL fait appel à un prestigieux jury composé de représentants des milieux académiques, économiques et de la presse, sous la présidence d'un membre politique. Il a pour mission d'étudier les dossiers des candidats et de nommer les lauréats.

Parmi une centaine de prix distribués annuellement en Suisse, le Prix PERL est l'unique concours dont les trophées sont remis par des collectivités publiques.

Depuis 2003, **plus de 50 projets pour un montant total de CHF 1'200'000.-** ont ainsi récompensé des entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que dans le high-tech.

Le Prix porte haut les couleurs de la région lausannoise et met en exergue l'excellence de l'esprit d'entrepreneuriat local et l'importance qu'elle accorde au développement de son économie.



Un record pour la 12ème édition de la remise des trophées PERL



Le 7 mai, plus de 450 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise pour la première fois en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Huit entreprises nominées, désignées parmi 39 candidatures, ont été découvertes par le public et les téléspectateurs. **Les 5 entreprises primées se sont vues attribuer un montant total de CHF 100'000.-** dans des secteurs d'activités aussi diversifiés que les

sciences de la vie, l'artisanat, les technologies médicales, la propulsion nautique ou encore la conception de jeux éducatifs.

L'édition 2015, basée sur le concept de 2014, a démarré dans le courant de l'été. L'appel à candidature a été lancé début octobre par le biais de l'ensemble du réseau et des partenaires médias, économiques et politiques. La prochaine cérémonie est **fixée le 7 mai 2015 et se déroulera au Théâtre de Beaulieu à Lausanne**. L'évènement sera à nouveau retransmis en direct sur la chaîne de télévision LA TELE.

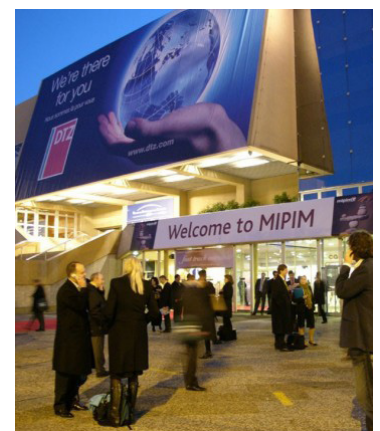
Les actions de valorisation du tissu économique régional

MIPIM : le rendez-vous annuel des professionnels de l'immobilier !

Le MIPIM est le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier. Il offre un accès aux plus gros projets de développement immobiliers du monde. En 2014, le MIPIM fêtait ses 25 ans.

Avec plus de 20'000 participants, le MIPIM est le plus grand salon destiné aux professionnels de l'immobilier ! Il s'agit d'une plateforme de rencontres et d'échanges entre plus de 4500 sociétés de services, investisseurs, promoteurs, architectes et urbanistes provenant de 90 pays.

Du 11 au 15 mars 2014, une délégation constituée des collectivités publiques vaudoises, genevoises et de France voisine, accompagnée de nombreux acteurs privés, a participé pour la 12e année consécutive au MIPIM. **Lausanne Région a pris part à cette délégation et joué un rôle central dans le succès de cette édition en collaborant activement à la mise en valeur des projets de l'agglomération par le biais d'une table tactile installée sur le stand.** Depuis l'automne 2014, les partenaires privés ont repris la promotion de cette action. Les partenaires publics (Canton de Genève, l'ARC française et le Canton de Vaud), ont été invités à participer au stand pour l'édition 2015, mais sans apport financier.



Les cafés entreprendre: une action PACTE

L'entrepreneuriat au féminin en réseautant !



Pour la deuxième année consécutive, **Lausanne Région soutient et participe à l'organisation des « cafés entreprendre » de l'association**

PACTE, destinée aux femmes désireuses de se lancer dans une activité indépendante. Plus de 40 participantes ont ainsi pu bénéficier des différents conseils d'experts en matière de création d'entreprise.

7ème Carrefour des créateurs

L'innovation est présente dans tous les secteurs d'activité.



Organisé par Genilem et avec le soutien du Centre Patronal, l'édition 2014 a attiré plus de 2000 visiteurs. Au travers des 66 exposants, des différents ateliers et des conférences, le public s'est informé et s'est orienté vers les nombreux aspects liés à la création d'entreprise. **Le département Promotion économique a tenu un stand commun avec deux autres acteurs de la promotion économique : Innovaud et le SPECo.**

1ère semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens

L'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) est l'une des écoles incontournables de la scène des arts et du design.

Du 3 au 7 novembre, la Ville de Renens en partenariat avec l'ECAL et avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique, a organisé une semaine thématique adressée notamment aux étudiants de l'ECAL. Les sujets mis en exergue : le support à l'innovation, le financement et le retour d'expérience d'anciens élèves et d'entrepreneurs.

Cette démarche s'inscrit également dans le contexte de la mise sur pied du « Pôle Design » de Renens réunissant l'ECAL (formation), Design Studio (incubateur), les Ateliers de la Ville de Renens (Développement) et le CACIB (expansion).

Durant la semaine, Lausanne Région et Innovaud ont eu l'opportunité de présenter leurs organisations et services.

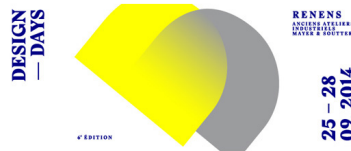


Les soutiens financiers directs de Lausanne Région

6ème édition des «Design Days»

Des manifestations, des actions, ou des associations bénéficient d'un soutien de Lausanne Région pour autant qu'elles contribuent à l'essor économique régional.

En 2014, l'accent a été porté sur la plateforme de valorisation du design contemporain, sur les rencontres et le réseautage avec des acteurs de l'entrepreneuriat présentant des projets d'envergure, ainsi que par les entreprises actives dans les sciences de la vie.



Les Design Days font partie d'une démarche de valorisation du design contemporain. Ils sont une plateforme d'échanges réunissant les acteurs culturels et commerciaux du design en Suisse romande. Ces «days» s'inscrivent également dans la stratégie de création d'un « Pôle Design ». L'ouverture des journées était consacrée à une table ronde sur « Le Design au service de l'entreprise », **événement organisé en collaboration avec le SPECo, la Ville de Renens et Lausanne Région**. Plus de 12'000 visiteurs ont pu ainsi découvrir cet univers tant culturel qu'économique.

1ère rencontre des anciens participants aux cours CTI Entrepreneurship

CTI Entrepreneurship est un programme de formation de la Confédération destiné aux créateurs d'entreprise. Basée à l'EPFL Innovation Park, cette première rencontre a réuni plus de 200 personnes, anciens participants et acteurs de l'entrepreneuriat en Suisse romande. Au travers des « succès stories » et des présentations de projets, les participants ont pu profiter notamment d'une soirée de réseautage et d'échange de « best practices ». **Lausanne Région a soutenu financièrement la mise sur pied de cette 1ère rencontre.**

Health Valley Switzerland ? Oui elle existe !

Lausanne Région a soutenu le travail de recensement entrepris par BioAlps et Inartis qui a abouti sur une impressionnante cartographie démontrant non seulement la diversité, mais également tout le poids économique que représentent l'industrie et les centres de recherches dans le domaine des sciences de la vie. Une version électronique de cette carte est présentée sur le site <http://www.republic-of-innovation.org/HealthValley/>.

Autres soutiens aux institutions

Durant l'exercice, le département Promotion économique a également poursuivi son soutien à diverses institutions actives dans le domaine de la création et développement d'entreprise :

- **Les Ateliers de la Ville Renens**, (CHF 10'000. -) pour leur apport à la création du « Pôle Design »
- **Microcrédit Solidaire Suisse** (CHF 15'000. -) pour leur engagement envers les personnes visant l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise
- **La Fondation Muse** (CHF 18'750. -) pour leur soutien à la créativité entrepreneuriale au travers de la mise à disposition d'espaces de coworking

Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE

Le nombre des demandes d'aides financières LADE est en hausse ! Toutes ces demandes provenant de la région lausannoise sont traitées et préavisées par Lausanne Région.

En tant qu'association régionale, **Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances et organismes privés, selon la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE)**. En 2014, 20 préavis ont été acceptés par le SPECo. Tous les projets (voir tableau) ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier cantonal important, permettant la mise sur pied de projets.

Avec l'ouverture du nouveau Swiss Tech Convention Center à l'EPFL, les demandes d'aide LADE, notamment dans le secteur des « congrès scientifiques », n'ont cessé d'augmenter. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a amené le SPECo à établir un règlement d'application qui définira quels types de projets régionaux et manifestations pourront continuer à l'avenir d'être éligibles au titre de la LADE.

Liste des préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2014

Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordé
Commune de Romanel s/Lausanne	Site stratégique de développement «La Sauge»	Etude	SFr. 80'000.-	SFr. 60'000.-
Lausanne Tourisme	Bureau des Congrès : renouvellement de la convention du 1er mars 2014 au 28 février 2015	Mesure organisationnelle	SFr. 310'000.-	SFr. 50'000.-
SPECo	Pôle Vennes, mandat de coordination - renouvellement pour 2014-2015	Etude	SFr.120'000.-	SFr. 120'000.-
EPFL - CODEV	Conférence internationale 2014 dans le cadre de l'UNESCO Chair EPFL «Technologies for Development : What is Essential»	Manifestation	SFr. 363'000.-	SFr. 10'000.-
Organisme de gestion Pôle Vennes	Pôle Vennes - Enquête mobilité et carte des domiciles.	Etude	SFr.14'000.-	SFr. 7'000.-
Sport City	Congrès Sport City Lausanne	Manifestation	SFr. 184'342.-	SFr. 20'000.-
Fédération Equestre Internationale - FEI	FEI Sports forum 2014	Manifestation	SFr. 220'000.-	SFr. 15'000
TSE Consulting SA	Conférence «The Academy», ayant pour thème la gestion des organisations sportives	Manifestation	SFr. 107'380.-	SFr. 13'000.-
PAN AG Bern	17ème Conférence internationale du Forum européen sur les forêts urbaines	Manifestation	Sfr. 212'935.-	SFr. 5'000.-
EPFL - ENAC - Faculté de l'environnement naturel etc.	Congrès international «Workshop on Hyperspectral Image and Signal Processing : evolution in Remote Sensing (WHISPERS)»	Manifestation	SFr. 118'783.-	Sfr. 5'000.-

Liste des préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2014 (suite)

Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordé
Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois - SDOL	Chantier 2 / Malley - Concept de communication	Etude	SFr. 10'000.-	SFr. 2'500.-
Institut de Psychologie de l'UNIL	Congrès «17th European Conference on Personality»	Manifestation	SFr. 264'754.-	SFr. 4'500.-
Lausanne Région pour la Commune de Lutry	Etude relative au programme de signalisation pour la Commune de Lutry	Etude	SFr. 14'580.-	SFr. 7'290.-
Association Festival Lausanne Lumières	Festival Lausanne Lumières	Manifestation	SFr. 701'700.-	SFr. 80'000.-
Association Label Suisse	Label Suisse - 6e Festival de musique	Manifestation	SFr. 1'175'924.-	SFr. 90'000.-
Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois - SDOL	Malley , Communication, Take off	Etude	SFr. 144'152.-	SFr. 5'500.-
		Total	SFr. 4'041'550.-	SFr. 494'790.-

Selon la LADE (art. 12 et 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique participant aux objectifs de promotion fixés par la LADE, entrée en vigueur en 2008. A ce titre, l'Association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton de Vaud depuis 2012, d'une subvention annuelle de CHF 91'000.-.

CODEV : une plateforme de coordination

La CODEV met en contact les régions vaudoises pour promouvoir leurs atouts.

Le Canton de Vaud est représenté au niveau régional à travers 10 associations, dont Lausanne Région. **La CODEV a pour but de coordonner, d'échanger, de partager et d'entamer des réflexions sur le développement économique et touristique entre régions.**



Hormis les deux séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes. L'une est consacrée au développement régional et territorial, l'autre au développement

économique où a été traitée la pertinence d'un outil de « reporting » commun et la formation continue des collaborateurs en contact direct avec les porteurs de projets de création d'entreprise.

Réseautage, collaboration et activité de représentation

Les collaborations sont la source d'une économie forte !

Durant tout l'exercice, les occasions n'ont pas manqué pour élargir et consolider le réseau des relations et contacts qu'entretient le Département avec les différents partenaires et acteurs de la place économique régionale.

Les nombreuses conférences, réunions, forums et manifestations organisés par la CVCI, le Centre Patronal, Innovaud, DEV, Genilem, SIC, ainsi que les soirées des entreprises des communes membres de Lausanne Région, ont permis de nouer d'importants contacts.



Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

En raison des travaux prévus en 2015 dans les villes de Renens et Lausanne, les comptages ont débuté en 2014.



Présidée par Mme Claudine Wyssa, municipale à Bussigny, la commission Transports est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux.

Gérés par le département Agglomération, en collaboration avec le Canton et Région Morges, les travaux se sont poursuivis en 2014. De mars à juin, plus de 270 postes de comptages ont été installés sur

les routes de la région lausannoise. Les premiers résultats sur l'évolution du trafic individuel seront disponibles au printemps 2015. Le projet se poursuivra avec la récolte des données des entreprises de transports publics. Le rapport final est attendu pour fin 2015.

Nouveautés de cette édition :

- 17 nouveaux relevés manuels aux carrefours pour la mobilité douce
- Intégration des données de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) pour les transports individuels
- 2 rapports intermédiaires en 2016 et 2018
- Toutes les informations sont désormais géo référencées

Le Service Pyjama

Pour que les jeunes puissent rentrer en toute sécurité à la maison, les transports publics ont développé un service nocturne les week-ends.

Depuis 2004, le « Service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa commission Pyjama, présidée par M. Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, assurent la coordination de la communication et répondent aux questions de ses utilisateurs.



En 2013, ce service a subi un grand changement. En effet, les entreprises CFF et LEB ont souhaité inscrire leurs prestations Pyjama dans leurs propres horaires nocturnes. Ce faisant, elles ont décidé de ne plus percevoir la taxe supplémentaire de CHF 4.- liée au service Pyjama, et ne font, de fait, plus partie de ce service. Depuis le nouvel horaire de 2013, le service Pyjama n'est assuré que par l'entreprise tl. Il dessert 37 communes les nuits des vendredis aux samedis et des samedis aux dimanches durant l'année. C'est pourquoi, après discussion avec tous les partenaires, il a été décidé que la commission Pyjama de Lausanne Région n'avait plus de raison d'être. Elle a été dissoute à fin novembre, avec remerciements à tous ceux qui y ont apporté leurs compétences.

Champignons



Comme décidé en 2013, et pour la première fois en 2014, Lausanne Région a remboursé les communes qui financent les contrôleurs de récoltes privées de champignons.

Un forfait de CHF 2'500.- a été fixé pour rémunérer 60 contrôles. Ce forfait inclut le coût de la formation annuelle que suivent les contrôleurs.

Sur cette base, les montants suivants ont été attribués :

Lausanne	3 postes	CHF 7'500.--
Pully	1 poste	CHF 2'500.--
Le Mont	2 postes	CHF 5'000.--
Chavannes/Ecublens	1 poste	CHF 2'500.--
Bussigny	1 poste	CHF 2'500.--
Echallens/Cossonay	1 poste	CHF 2'500.--

Enfants

Lausanne Région, par sa commission Accueil de jour, présidée par M. Jean-Claude Glardon, municipal à Bussigny, a suivi les travaux liés à cette thématique.

Revenu déterminant unifié (RDU)

La Commission a assisté à la présentation du logiciel élaboré par le syndic de Servion, M. Gilbert Cuttelod.

En raison de nombreuses questions en suspens à propos de l'Article 63a de la Constitution vaudoise, notamment sur les charges financières à répartir entre le Canton de Vaud et les communes, mais aussi sur le RDU, plusieurs plates-formes de discussion ont été mises en place dans le Canton. Dans l'attente d'une détermination conjointe, la Commission a dû suspendre ses travaux jusqu'à ce qu'une décision cantonale soit agréée par les communes.

En 2014, Lausanne Région a traité divers dossiers, via sa commission Formation et emploi des jeunes, co-présidée par Mme Michèle Gay-Vallotton, municipale à Che-
seaux, et Mme Germaine Muller, municipale à Bussigny.

La Commission travaille activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle.

Salon des Métiers et de la Formation

Les jeunes confrontés au choix d'une profession trouvent ici une vue concrète et pratique du monde de la formation.



Du 25 au 30 novembre s'est tenu, à Beaulieu, le Salon des Métiers et de la Formation dans lequel une centaine d'exposants présentaient plus de 240 formations initiales et plus de 300 formations supérieures. **Lausanne Région y a tenu un stand**, géré par des apprentis employés de commerce et assistantes socio-éducatives des communes membres. Outre ces professions, celles d'horticulteur, de paysagiste, d'agent d'ex-

ploitation et d'agent de propreté ont été présentées aux jeunes visiteurs, notamment par des animations qu'ils devaient réaliser sous le contrôle des apprentis des communes. Cette édition a remporté un grand succès puisque plus de 30'000 personnes s'y sont rendues. En vue de l'édition 2016, la commission Formation et emploi des jeunes a entamé une réflexion sur l'évolution de ce projet et son dimensionnement futur.

App App

Les communes de la région financent les appuis scolaires aux apprentis. Cette prestation s'adresse à toute personne en formation professionnelle initiale et duale.

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises, **Lausanne Région finance ce projet pour les apprentis domiciliés ou travaillant dans la région.**



En ce qui concerne Lausanne Région, durant l'année scolaire 2014-2015, 41 groupes ont été ouverts à fin 2014, donnant ainsi la possibilité à 156 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Comme prévu par le programme de législature de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 60 cours sur l'année scolaire 2014-2015. Pour obtenir cet objectif, le département Affaires régionales contactera les entreprises formatrices de la région lausannoise via un prospectus promotionnel.

Ces appuis, gérés jusqu'en 2013 par Transition école-métiers (TEM), ont été repris par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie-CVCI et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site www.formation-apprentis.ch

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés pour mieux aider les jeunes à réussir leur cursus scolaire.

Une étude lausannoise sur les jeunes sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire, révèle que les devoirs surveillés peuvent être d'un grand secours aux élèves en difficulté, pour autant que l'encadrant réponde aux demandes et apporte aux élèves un vrai appui scolaire. La commission Formation et emploi des jeunes a donc souhaité faire un « état des lieux en matière de devoirs surveillés » sur les 29 communes membres. **Les communes, associations scolaires et établissements scolaires ont donc répondu à un questionnaire établi par Lausanne Région.** Le rapport final, en phase d'élaboration, sera remis aux municipalités courant 2015.

LIFT

Le projet LIFT permet aux jeunes d'acquérir des compétences sociales et professionnelles pratiques.

Le projet LIFT est proposé par le réseau des entreprises pour la Responsabilité sociale dans l'économie – RSE – et s'adresse à des jeunes élèves, du niveau secondaire, dès la 9ème HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.). Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de leur région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de développer leurs compétences sociales, de comprendre l'intégration au monde professionnel, de saisir l'importance des branches scolaires et d'améliorer ainsi leurs résultats. Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne.

Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.

Adospro.ch

La fréquentation du service et le nombre de jeunes placés dans de petits jobs sont en augmentation.



Cette association, créée pour les adolescents entre 13 et 25 ans de la région lausannoise, a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour effectuer des mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement. L'association Adospro a suivi plus de 120 jeunes en 2014.

Lausanne Région soutient financièrement ce projet durant toute la législature 2011-2016.

Dépendances & Prévention

Une aide régionale pour des associations à but social.

Lausanne Région, par le biais de sa commission Dépendances et prévention, présidée par Mme Pascale Manzini, municipale à Ecublens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethraïm

Journée de réflexion «Espace public: Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?

Sur une base régulière, Lausanne Région engage des réflexions sur des problématiques actuelles. En mai 2014, la journée de réflexion a réuni 120 personnes (30% d'élus politiques et 70% de professionnels)



Le 15 mai 2014 s'est tenue à Epalinges, la journée de réflexion de la commission Dépendances et prévention sur le thème de la gestion de l'espace public.

Plus de 120 personnes, politiques, professionnels, représentants du monde associatifs, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée qui proposait notamment 3 conférences et 4 ateliers sur des questions liées à la gestion de l'espace public. Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis d'enrichir des fiches/outils thématiques. Ils ont permis aux conseillers municipaux présents, d'aborder les questions de gestion de l'espace public.

Fiches / outils thématiques

Les actes de la journée de réflexion ont été traités sous forme de **10 fiches/outils thématiques à l'attention des politiques de notre région et enrichies des débats**. Chacune des 10 fiches est actuellement en révision au sein de la commission Dépendances et prévention. Celles-ci donneront un grand nombre d'informations utiles et pratiques aux conseillers municipaux qui se demandent s'il convient, par exemple, d'installer des caméras ou plutôt d'engager un travailleur social de proximité pour exercer une surveillance.

Statistiques sociales

Réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi de Rel'ier et financé par Lausanne Région, le site « Statistiques sociales » a été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent **aux conseillers municipaux et communaux d'avoir des points de comparaison entre leur commune** et d'autres dans divers domaines. La Commission proposera des pistes pour mettre en avant ces informations auprès des élus.

«Lausanne Région en chiffres» est un portail thématique facilitant l'accès aux statistiques sociales.

Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents

Une démarche innovante et très attendue par la population migrante et locale. La brochure traite avec délicatesse des thèmes tels que la drogue, le tabac, l'alcool, les sorties tardives. En plus de prodiguer de précieux conseils, la brochure rend compte des spécificités des populations migrantes telles que les mutilations génitales, le mariage forcé, les punitions corporelles, et bien d'autres.



Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été finalisé en 2014 par la commission Dépendances et prévention. **Une brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents, intitulée «Être parent d'un adolescent» a été réalisée par Lausanne Région à l'attention de la population locale et migrante.**

Sous l'égide de l'espace Mozaïk-Appartenances, **10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant.** Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et de riches débats interculturels. Il

a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

La brochure, imprimée à **30'000 exemplaires** et présentée aux médias en juin 2014, a rencontré un vif succès. Dès sa parution, de nombreux journalistes en ont fait écho. En juillet, le département Affaires régionales a effectué un envoi d'environ 25'000 exemplaires aux associations, écoles et services concernés. La brochure a été une réelle réussite et a suscité de nombreux compliments. A fin septembre le stock en français était déjà épuisé.

La commission Dépendances et prévention a souhaité revoir le texte de la brochure, avec l'ajout d'un paragraphe sur l'homophobie, avant de la rééditer dans un premier temps en français. Lausanne Région se réjouit d'avoir pu offrir aux parents une brochure qui répond à leurs questions.

Soutien à la parentalité

L'étude «Femmes en marges» (86 pages) met en lumière le parcours de 19 femmes marginalisées et en situation précaire.

L'étude « Femmes en marge », financée par la commission Dépendances et prévention de Lausanne Région, avait émis plusieurs recommandations à l'attention des élus et des professionnels. L'une des recommandations faisait part d'un **besoin des femmes en marge de recevoir un soutien à la parentalité, soit d'être reconnue comme mère.** A cet effet, la Commission a mandaté la Fondation du Relais pour effectuer, avec les mamans concernées et une professeure universitaire, une recherche «action communautaire» sur cette question. **La déléguée aux Affaires régionales participe aux séances de pilotage de cette recherche à laquelle se sont associés le Service de protection de la jeunesse (SPJ), ainsi que l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).** Actuellement des groupes cibles ont été interviewés et le dépouillement devrait proposer en 2015, une action très concrète en faveur des mamans en marge.

Fonds de prévention

Un fonds régional pour soutenir les actions permettant de prévenir les comportements à risque.

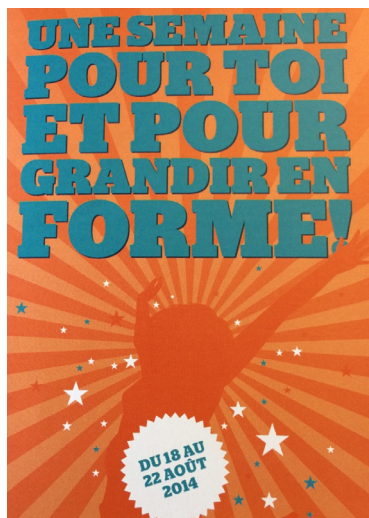
En 2014, la commission Dépendances et prévention a financé, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière à l'organisation de conférences, ateliers et expositions sur l'homophobie, manifestations mises sur pied par le Conseil des jeunes de Lausanne qui, rappelons-le, accueille près de 40% de jeunes de la région.
- Participation financière au projet de prévention par les pairs « Le Pavé » organisé par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) sur la place de Montbenon, à Lausanne.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Camp polysports pour adolescents en surpoids

Les jeunes en surpoids peuvent tester une dizaine de disciplines sportives durant ce camp.



Le médiateur sportif de la Ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, **un camp polysports pour les adolescents en surpoids** durant les vacances scolaires. Lausanne Région, via sa Commission, a souhaité soutenir cette première initiative en 2013.

En raison du grand succès de ce camp, ce dernier a été réédité en été et durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De précieuses informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes principales des camps.

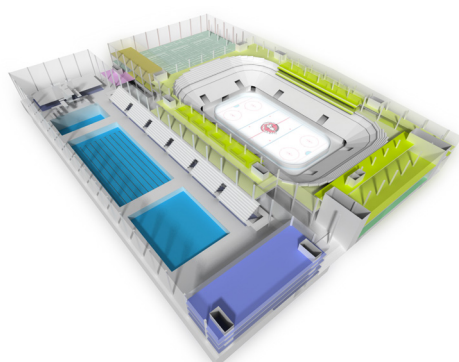
Une promotion active du sport, pour une région dont la ville-centre est capitale olympique.

Lausanne Région, par le biais de sa commission Activités sportives, présidée par M. Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a notamment suivi les travaux du projet du nouveau Centre Sportif de Malley. La Commission s'est intéressée aux subventions communales versées aux juniors et aux clubs formateurs. Dans cet objectif, en 2014, elle a adressé un questionnaire à toutes ses communes membres.

Nouveau Centre Sportif de Malley

Participation aux charges d'exploitation

Le complexe multisports de Malley, ouvert à tous les publics, sera réalisé en deux étapes. Dans un premier temps, les surfaces de glace en 2019, puis trois ans plus tard, le programme aquatique (2022). A la demande de ses communes membres, Lausanne Région a mis en place une nouvelle clé de répartition qui intègre les frais d'exploitation du futur centre.



Fin 2013, sur la base de l'étude de faisabilité menée par le bureau d'architecture Ferrari, les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens décident de soutenir le projet de construction d'un nouveau centre sportif à Malley et approchent les communes de Lausanne Région pour une éventuelle participation aux charges de fonctionnement de la nouvelle installation. Des représentants de la commission Activités sportives, ainsi que des représentants de la commission Financement régional participent au

«groupe piscine» de Lausanne Région. Ce groupe a suivi l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et a proposé la nouvelle clé de répartition financière pour la participation des communes membres au nouveau complexe sportif.

Une importante implication de Lausanne Région

Durant toute l'année 2014, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. Mme Patrizia Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, en charge du dossier a assuré avec le groupe piscine et le Chef de projet, M. Pierre Imhof, le suivi technique du dossier. Ci-dessous les principales étapes :

- **L'élaboration d'un rapport en été 2014 pour présenter le projet** aux communes de l'association, en vue du vote de principe à l'Assemblée générale. Ces documents ont été préalablement présentés et discutés lors des trois séances de secteurs de Lausanne Région, en septembre 2014.
- **Le groupe finance** s'est réuni avec les boursiers des communes fondatrices.
- **La communication du projet** a été entièrement élaborée par Lausanne Région. Avec l'aide de Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication, un graphisme ainsi que divers supports de communication ont été élaborés afin de présenter le projet aux élus. Ce matériel sera notamment mis à profit pour les soirées d'informations prévues en 2015. Trois films viendront ponctuer les présentations et un journal «Centre sportif de Malley» sera distribué à l'issue des présentations.
- **L'élaboration du préavis intercommunal** sera soumis en 2015 aux communes de Lausanne Région.

M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région, participe également au groupe politique du projet qui se réunit régulièrement depuis quelques mois.

Lors de l'Assemblée générale de Lausanne Région du 25 septembre 2014, 23 des 26 municipalités ont accepté le principe d'entrée en matière sur le financement du déficit d'exploitation du futur complexe.



Les prochaines étapes du projet

- Hiver 2014/2015: les municipalités des communes propriétaires (Lausanne, Prilly et Renens) ont demandé à leur Conseil communal respectif l'autorisation de cautionner l'emprunt. Les trois communes ont obtenu l'accord de leur Conseil communal à une très large majorité.
- Février 2015 : présentation du projet aux conseillers communaux et généraux des 29 communes de Lausanne Région.
- Printemps 2015, avec délai au 30 juin 2015 : engagement des Conseils communaux et généraux des communes de Lausanne Région pour la participation à la prise en charge des coûts d'exploitation.

L'implication de Lausanne Région pour ce projet d'envergure se poursuivra en 2015 avec la tenue des soirées d'information et l'élaboration du préavis intercommunal.

Centre intercommunal de Glace de Malley (CIGM) Participation 2015

La clé de répartition financière, pour le soutien à la patinoire de Malley, a été adoptée par l'Assemblée générale de Lausanne Région en 2006.

Comme chaque année, l'Association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly), un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes participent au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de CHF 440'000.-.

Règlement d'attribution de subventions à des manifestations sportives

La commission Activités sportives a également préparé un règlement d'attribution de subventions en matière de sports. Celui-ci a été validé par le Bureau de coordination de Lausanne Région et est entré en vigueur en 2014.

L'année 2014 boucle avec un inventaire impressionnant d'activités dans tous les domaines nécessitant une intervention intercommunale. L'année 2015 s'annonce d'ores et déjà chargée de beaux projets.

Les travaux sur **le nouveau Centre sportif de Malley** vont se poursuivre avec l'organisation des séances d'information aux conseillers communaux et l'élaboration du préavis modèle intercommunal. En guise de remerciement pour la participation des communes au projet, la 4ème édition de la journée sportive régionale « **Dimanche Sportif** » se tiendra le dimanche **4 octobre 2015**, à Malley. Une grande journée de fête autour des sports de glace et glisse, sera organisée pour la population.

Les rapports de **comptages transports individuels et collectifs** seront également finalisés en 2015. Lausanne Région en organisera la présentation et la diffusion auprès des communes.

Sur la thématique de la dépendance et de la prévention, une journée de réflexion sera organisée le **27 mai 2015**, au Gymnase Auguste Picard à Lausanne, sous le titre « **Drogue : Prévenir, agir : quels outils pour les communes ?** ».

La commission Formation et emploi des jeunes organisera aussi une journée de réflexion qui se tiendra le **4 novembre 2015** à Cheseaux sur **les liens entre l'école, la famille et la société**.

Au moment de finaliser ce rapport, l'organisation de la **13ème édition du Prix PERL 2015**, qui se tiendra au Centre des Congrès de Beaulieu le **7 mai** prochain a déjà débuté.

D'autres réflexions seront menées en 2015, notamment la révision de la **stratégie régionale 2016-2019 ou l'avenir du Fonds Capital Développement**.

En 2015, Lausanne Région continuera à œuvrer pour sa région, dans le respect de l'intérêt public, en proposant des réflexions et en concrétisant les projets selon les objectifs fixés par nos communes membres.

Toutes les informations sur www.lausanne-region.ch

Liste des abréviations

APPAPP :	Appuis scolaires aux apprentis
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
CODEV :	Coordination du Développement Economique Vaudois
COFIL :	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
CVCI :	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
CRPS :	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
DFJC :	Département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture
EPSIC :	Ecole professionnelle Lausanne
EPT :	Emploi plein temps
FONPRO :	Fondation cantonale pour la formation professionnelle
FVE :	Fédération vaudoise des entrepreneurs
GREA :	Groupement romand d'études des addictions
LADE :	Loi sur l'appui au développement économique
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO :	Loi cantonale sur l'enseignement obligatoire
LPE :	Loi fédérale sur la protection de l'environnement
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
MIPIM :	Marché international des professionnels de l'immobilier
PALM :	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
RERS :	Réseau d'échanges réciproques de savoirs
RDU :	Revenu déterminant unifié
SDT :	Service du développement territorial – Etat de Vaud
SESAP :	Service cantonal d'enseignement spécialisé et d'aide à la formation
SM :	Service de la mobilité – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la promotion économique et du commerce
TEM :	Transition école-métier
TL :	Transports lausannois
TSP :	Travailleur social de proximité

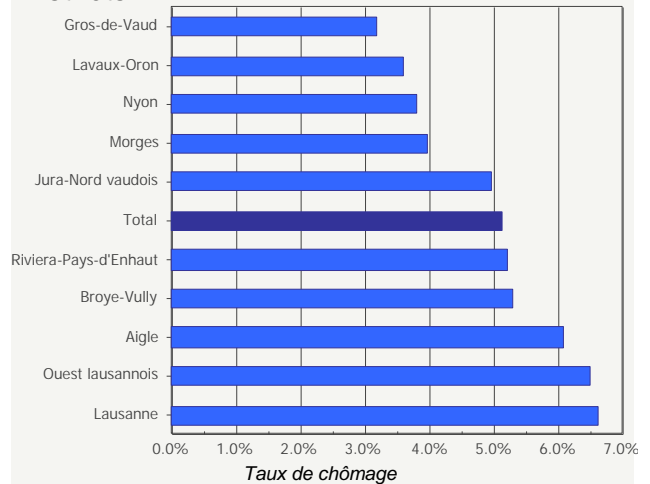
ANNEXE N° 3

 STATISTIQUES DU MARCHE DE L'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2014

Evolution	Décembre 2012	Décembre 2013	Novembre 2014	Décembre 2014
Demandeurs d'emploi (1)	24'961	26'168	24'748	25'581
Chômeurs (2)	19'065	19'869	18'096	19'138
Taux de chômage (3)	5.1%	5.3%	4.8%	5.1%
Places vacantes (4)	1'254	1'404	1'686	1'346

Flux mensuels (au cours du mois sous revue)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Nouvelles inscriptions	3'392	3'122	-4.2%	+2.4%
Transfert de demandeur d'emploi non chômeur à chômeur		1'222	13.3%	12.0%
Transfert de chômeur à demandeur d'emploi non chômeur		-1'356	-17.3%	1.1%
Annulations de dossiers	2'551	1'941	-14.4%	+10.7%
Selon le motif d'annulation				
Retour à l'emploi	1'321	936	-14.9%	+6.2%
Autres motifs	1'230	1'005	-14.0%	+15.3%

Chômeurs par district (5)		taux en %	variation mens.	variation ann.
CANTON	19'138	5.1%	1'042	-731
Aigle	1'188	6.1%	118	-75
Broye-Vully	987	5.3%	50	22
Gros-de-Vaud	703	3.2%	62	-35
Jura-Nord vaudois	2'078	5.0%	202	-104
... dont La Vallée	150	4.3%	40	3
Lausanne	5'377	6.6%	224	-193
Lavaux-Oron	1'021	3.6%	28	-27
Morges	1'627	4.0%	40	42
Nyon	1'716	3.8%	85	-253
Ouest lausannois	2'389	6.5%	160	38
Riviera-Pays-d'Enhaut	2'052	5.2%	73	-146
... dont Pays-d'Enhaut	103		-11	9

Districts


Communes de plus de 3500 habitants actifs (6)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Aigle	477	343	+11.4%	-13.4%
Bussigny	295	218	+7.4%	+2.3%
Chavannes-près-Renens	325	249	+1.6%	+2.9%
Crissier	312	241	+6.2%	+9.5%
Ecublens	474	353	+12.8%	+2.3%
Epalinges	200	129	-0.8%	-16.8%
Gland	443	279	+4.5%	-11.7%
La Tour-de-Peilz	337	251	+14.1%	+6.4%
Lausanne	6'362	4'973	+4.5%	-3.0%
Lutry	184	131	-6.4%	-5.1%
Montreux	1'022	752	+2.0%	-7.8%
Morges	544	422	+3.2%	-1.6%
Nyon	635	446	+4.7%	-17.1%
Payerne	408	305	+10.1%	+7.8%
Prilly	540	397	+7.0%	+13.1%
Pully	504	360	+4.3%	+1.7%
Renens	1'126	845	+6.6%	-7.4%
Vevey	880	642	+6.1%	-9.1%
Yverdon-les-Bains	1'167	893	+10.2%	-5.9%

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

(2) Tout demandeur d'emploi qui ne travaille pas tout en étant disponible de suite en vue d'un placement.

(3) Chômeurs, en % de la population active selon le relevé structurel 2010.

(4) Places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois.

(5) Dès le mois de juin 2012, les taux de chômage ne sont plus disponibles pour les régions de moins de 3000 actifs.

 (6) Pour les informations concernant les autres communes vaudoises, voir http://www.scris.vd.ch/chom_communes.

Effectifs à fin Décembre 2014

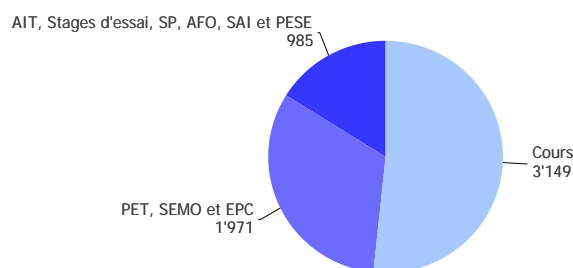
	Demandeurs d'emploi	variation mensuelle	variation annuelle	chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
En tout	25'581	+3.4%	-2.2%	19'138	+5.8%	-3.7%
dont bénéficiaires du RI inscrits auprès d'un ORP	3'099	-0.4%	-3.8%	2'358	+1.1%	-5.8%
Selon le sexe						
Hommes	14'584	+6.6%	-0.7%	11'320	+10.5%	-2.8%
Femmes	10'997	-0.6%	-4.3%	7'818	-0.4%	-4.9%
Selon l'origine						
Suisses	12'061	+1.3%	-1.2%	8'885	+2.3%	-2.7%
UE 27	9'000	+6.7%	-0.4%	6'768	+11.0%	-2.2%
Hors UE	4'520	+2.5%	-8.2%	3'485	+5.0%	-8.7%
Selon l'âge						
Moins de 20 ans	684	-5.4%	-5.8%	276	-9.5%	-15.6%
20 à 29 ans	5'672	+4.0%	-2.7%	4'474	+4.9%	-3.9%
30 à 39 ans	7'098	+3.4%	-4.5%	5'389	+5.7%	-5.9%
40 à 49 ans	6'202	+4.3%	-2.4%	4'648	+7.4%	-3.8%
50 à 59 ans	4'687	+3.5%	+2.6%	3'446	+7.3%	+2.0%
60 ans et plus	1'238	+0.3%	-1.3%	905	+1.3%	-4.5%
Selon la formation						
Sans formation professionnelle	9'918	+5.9%	-4.6%	7'199	+10.3%	-6.0%
CFC ou maturité fédérale	9'187	+2.5%	-3.5%	6'958	+3.9%	-5.3%
Maîtrise fédérale, HES, université	6'357	+0.6%	+3.5%	4'882	+1.9%	+2.3%
Non renseigné	119	+15.5%	+2.6%	99	+20.7%	+0.0%
Selon la durée de chômage						
Moins de 12 mois	21'486	+4.2%	-1.8%	15'818	+7.0%	-3.4%
12 à 24 mois	3'088	-1.0%	-2.7%	2'514	+0.6%	-2.6%
Plus de 24 mois	1'007	-0.9%	-9.3%	806	-0.1%	-12.0%

Professions les plus recherchées par les demandeurs d'emploi

Employés de commerce, de bureau, comptables	2'296	+1.1%	-2.7%	1'789	+1.8%	-4.2%
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	2'049	+0.7%	-8.6%	1'483	+0.7%	-12.1%
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	1'928	-1.7%	-3.7%	1'370	-2.2%	-2.4%
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	1'640	+0.1%	-5.9%	1'031	-1.1%	-8.3%
Autres métiers du bâtiment	1'536	+29.5%	+0.7%	1'267	+41.9%	+0.6%
Maçons, peintres, monteurs électriciens	1'311	+25.7%	-1.1%	1'093	+38.4%	-3.0%
Informaticiens	737	+3.5%	+9.3%	611	+4.6%	+5.2%
Magasiniers, manutentionnaires	709	+2.9%	-0.8%	564	+7.4%	+0.0%
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	622	-4.5%	-11.5%	429	-5.7%	-15.9%
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	477	-1.6%	-0.4%	393	+0.0%	+0.8%
Spécialiste en organisation et planification	424	+1.0%	-3.0%	324	+3.2%	-6.1%
Professions du spectacle	323	-2.7%	-10.5%	169	-3.4%	-18.8%

Demandeurs d'emploi en mesures* de reconversion et de réinsertion professionnelles

AIT, Stages d'essai, SP, AFO, SAI et PESE	985	16.1%
PET, SEMO et EPC	1'971	32.3%
Cours	3'149	51.6%
Total	6'105	100.0%



Abréviations

AFO	Allocation de formation	PET	Programmes d'emplois temporaires
AIT	Allocation d'initiation au travail	SAI	Soutien à une activité indépendante
EPC	Entreprises de pratique commerciale	SEMO	Semestre de motivation
PESE	Contribution aux frais de déplacement	SP	Stages professionnels

*au moins un jour durant le mois sous revue

Source : STATVD - PISE, SECO - PLASTA

ANNEXE N° 4

 TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU DE 2009 A 2014



COMMUNE DE SAVIGNY
TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU
de 2009 à 2014

Années		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Relevé des pompages (m ³)	La Planie	138'702	146'575	118'237	180'309	211'313	196'292
	Le Publoz	13'927	15'644	11'920	22'970	20'949	24'629
	Les Planches	70'586	75'930	63'349	85'394	80'295	73'811
	<i>Total</i>	223'215	238'149	193'506	288'673	312'557	294'732
	Le Grenet	691	327	290	279	276	248
	Lausanne	148'960	128'446	163'753	52'414	33'173	42'223
	<i>Total</i>	149'651	128'773	164'043	52'693	33'449	42'471
Total relevé des pompages + achats d'eau		372'866	366'922	357'549	341'366	346'006	337'203
Relevé des compteurs (m ³)	Savigny abonnés	272'961	264'667	265'513	274'800	269'745	270'112
	Les Cullayes + Bourg-en-Lavaux + Lutry	17'553	15'900	9'365	8'998	10'417	7'653
	Belmont-sur-Lausanne	4'576	5'354	5'394	1'709	560	553
	Forel (Lavaux) - Bourg des Pilettes	2'305	2'376	2'347	2'229	2'264	2'538
	Consommations communales	13'053	16'763	18'351	10'665	13'612	18'283
	Consommations diverses	1'847	1'422	1'587	1'638	4'007	3'896
	Fuites expliquées	27'000	22'000	17'000	14'000	12'000	8'000
	<i>Total</i>	339'295	328'482	319'557	314'039	312'605	311'035
Différence entre relevé des pompages + achats d'eau et relevé des compteurs		33'571	38'440	37'992	27'327	33'401	26'168
Différence exprimée en %		9.00%	10.48%	10.63%	8.01%	9.65%	7.76%

ANNEXE N° 5

 INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2014

Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2004

L'Ordonnance fédérale du 1^{er} mai 2002 sur les denrées alimentaires (ODAI) stipule que les distributeurs d'eau de boisson suisses doivent renseigner leurs consommateurs sur la qualité de l'eau.

Pour se conformer à cette ordonnance, la Municipalité de Savigny vous donne ci-après les informations à propos de l'eau potable distribuée par ses services en 2004.

Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'100.

Provenance

- Sources communales :
 - 23 captages répartis dans les bois du Grand Jorat
 - 3 captages, au lieu-dit Les Cases, en zone pré-champs} 59 %

- Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc)} 41 %

Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat :*
Aucun traitement, hormis une légère chloration une fois par semaine.
- *Eau de source des captages des Cases :*
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe.
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne :*
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration).

Nombre de contrôles

- 4 séries par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 24 échantillons.
- 3 analyses chimiques sur les réseaux inférieur et supérieur (comprises dans les 24 échantillons).

Qualité microbiologique

Sur 21 prélèvements dans l'ensemble du réseau, toutes les valeurs des germes aérobies étaient inférieures aux prescriptions légales en vigueur, soit : moins de 100/ml.

Un échantillon prélevé le 19 octobre 2004 a présenté un entérocoque/100 ml, témoignant d'une légère souillure avant chloration.

Qualité chimique

- Température moyenne : de 7.4 à 9.2 °C
- pH : 7.5 (norme 6.8 – 9.5)
- Dureté totale (réseau inférieur) 19 °F (eau mi-dure)
- Dureté totale (réseau supérieur) 14 °F (eau douce)
- Teneur en nitrate (réseau inférieur) 13 mg/l (valeur limite de tolérance : 40 mg/l)
- Teneur en nitrate (réseau supérieur) 6 mg/l (valeur limite de tolérance : 40mg/l)

L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrate.

Autres informations

- Le service des eaux applique le système de l'assurance qualité « auto-contrôle » depuis 2003.
- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Municipalité de Savigny

Rte de Mollie-Margot 4 – 1073 Savigny


☎ 021 781 07 30 – Fax : 021 781 07 31 – Mail : admin@savigny.ch

Site internet : www.savigny.ch

Savigny, février 2005

La Municipalité de Savigny

ANNEXE N° 6

 TABLEAU DU COUT D'EXPLOITATION DE LA STEP DE PRA CHARBON
DE 2011 A 2014

	Estimation préavis	2011			2012			2013			2014		
			Coût/ m ³	Coût/ hab.		Coût/ m ³	Coût/ hab.		Coût/ m ³	Coût/ hab.		Coût/ m ³	Coût/ hab.
Volumes traités													
Débit d'entrée STEP mesuré (m ³ / an)		363'160			454'686			497'954			458762		
Débit d'entrée estimé par temps sec (m ³ / an)		269'964			288'861			290'652			289548		
Eau usée facturée : abonnés Savigny (m ³ / an)		194'905			190'505			194'801			195006		
Eau parasitaire due à la pluie (m ³ / an)		93'196			165'825			207'302			169214		
Eau potable facturée : abonnés Savigny + consommation communale (m ³ / an)		285'451			287'103			287'364			290730		
Coûts													
Nombre d'habitants	3'380	3'400			3'364			3'357			3304		
Main-d'œuvre (heure)	1'456	1'405			1'341			1'421			1509		
Déchets de grilles (CHF)		18'092.85	0.09	5.32	21'012.96	0.11	6.25	20'970.72	0.11	6.25	15'665.77	0.08	4.74
Traitement de boues (CHF)		90'966.80	0.47	26.75	86'043.64	0.45	25.58	96'373.42	0.49	28.71	93'498.98	0.48	28.30
Energie (CHF)	34'000.00	54'180.25	0.28	15.94	54'159.14	0.28	16.10	56'462.05	0.29	16.82	54'767.24	0.28	16.58
Fonctionnement biologique et décantation (CHF)		80'400.25	0.41	23.65	60'275.44	0.32	17.92	70'884.40	0.36	21.12	76'498.91	0.39	23.15
Divers (CHF)	243'700.00	24'489.70	0.13	7.20	16'996.25	0.09	5.05	22'952.32	0.12	6.84	26'974.30	0.14	8.16
Amortissement et intérêts (CHF)	394'000.00	290'400.00	1.49	85.41	281'600.00	1.48	83.71	272'800.00	1.40	81.26	264'000.00	1.35	79.90
TOTAUX (CHF)	671'700.00	558'529.85			520'087.43			540'442.91			531'405.20		
Coûts par m³ traité et par habitant (CHF)	201.00		2.87	164.27		2.73	154.60		2.77	160.99		2.73	160.84

Coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon

ANNEXE N° 7

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014

DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE SAVIGNY-FOREL

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

1.1 GÉNÉRALITÉS :

La structure de la scolarité obligatoire au 1^e août 2014 se présente comme suit :

11S	11VSB	11VSG	11VSO	Degré secondaire
10S	10VP	10VG		
9S	9VP	9VG		
8P	8 ^e année primaire			Deuxième cycle primaire
7P	7 ^e année primaire			
6P	6 ^e année primaire			
5P	5 ^e année primaire			
4P	4 ^e année primaire			Premier cycle primaire
3P	3 ^e année primaire			
2P	2 ^e année primaire			
1P	1 ^e année primaire			

VP : degré voie pré-gymnasiale

VG : degré voie générale

11VSG : 11^e degrés de la voie secondaire Générale

11VSO : 11^e degrés de la voie secondaire à Options

Remarque : Les classes sont toutes représentées à Forel (Lavaux) ou à Savigny, à l'exception de celles des voies de baccalauréat (VSB) qui sont situées à Lausanne et pré-gymnasiales (VP) qui sont situées à Mézières.

1.2 CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES 2013-2014

Organisation des classes des cycles primaires:

Classe	Maître(sse) de classe	Lieu d'enseignement
1-2P/F1	Mmes Marie-José Pirat - Nathalie Henry	Groupe scolaire Forel
1-2P/F2	Mmes Anne-Claire Chaubert - Nathalie Henry	Groupe scolaire Forel
1-2P/F3	Mme Aline Merminod	Groupe scolaire Forel
1-2P/S1	Mmes V. Spadanuda et V. Beutler	Pavillon-Savigny
1-2P/S2	Mmes M. Stettler - V. Beutler	Pavillon-Savigny
1-2P/S3	Mmes S. Maurer Bovey - N. Thévoz	Pavillon-Savigny
3P/F1	Mme Sandra Schneider Lapaire	Groupe scolaire Forel
3P/S1	Mme L. Pinto Trancoso et B. Gardel	Ancien Collège Savigny
3P/S2	Mmes L. Cherpillod - E. Richard	Ancien Collège Savigny
4P/F1	Mmes L. Noverraz - B. Gardel	Pigeon-Forel
4P/F2	Mmes Gaëlle Gilliéron - F. Conus	Groupe scolaire Forel
4P/S1	Mmes Fanny Isely - Delphine Indermühle	Ancien Collège Savigny
5P/F1	Mmes Danielle Thom - Yaël Weisser	Grenet-Forel
5P/S1	Mmes Céline Bula - Marylore Jornayvaz	Ancien Collège Savigny
5P/S2	Mmes Manon Biolley - Claudia Favero	Bât.adm.-Savigny
6P/F1	Mmes V. Magri - Yaël Weisser	Grenet-Forel
6P/S1	Mme Chantal Ollyo	Ancien Collège Savigny
6P/S2	Mme Laure Mettraux	Bât.adm.-Savigny
7P/1	Mme Catherine Dunand	Groupe scolaire Forel
7P/2	M. Dominique Leuthold (remplaçants)	Groupe scolaire Forel
7P/3	Mme Nathalie Dind	Groupe scolaire Forel
8P/1	Mme Sofije Maillard	Groupe scolaire Forel
8P/2	Mme Catherine Marcel	Groupe scolaire Forel
8P/3	M. Reynald Colliard	Groupe scolaire Forel

MAÎTRES SPÉCIAUX

Musique 1-2P: M. M. Amsler

Pédagogie compensatoire, appuis, renfort pédagogique, français intensif, hauts potentiels :

Mme	R. Chollet	MCDI
Mme	K. Braff	Primaire
Mme	A.-C. Bujard, (SESAP)	Primaire
Mme	L. Cherpillod	Primaire
Mme	F. Conus	Primaire
Mme	S. Crosset-Perrotin	Primaire
Mme	F. de Saussure Rochat	Primaire
Mme	D. Kaiflin Hayoz	1-2P
Mme	Y. Kohli	8P
Mme	I. Chappuis	Structure HP

ACT:

Mme	E. Chollet	Primaire -secondaire
Mme	M.-C. Maire	Primaire -secondaire
Mme	V. Pétignat	Primaire –secondaire

Fournitures scolaires : M. Vito Favero

2. ACTIVITES SCOLAIRES

La vie scolaire habituelle a été complétée par les activités suivantes :

Piscine 5-6P

Comme chaque année, les 5P et 6P ont suivi des cours de natation à la piscine de Puidoux, organisés par l'école.

Camps de ski et d'été, voyages d'étude

En septembre, les 6es ont bénéficié de leur camp découverte à Château d'Oex ou à l'Auberson.

Quant aux 3 classes de 8P, elles sont parties en camp durant une semaine à Cerniebaud pour découvrir cette région du Jura. Leur programme a été varié : VTT, promenade en poneys, escalade, spéléologie, tir à l'arc et canoë.

Concernant les camps de ski, les classes de 9VG ont été à Fiesch.

Pour son voyage d'étude, la classe 11VSO est partie sur les canaux aux Pays-Bas.

Quant à la classe 11VSG, elle a été Cracovie. Elle a, entre autre, visité le camp de concentration d'Auschwitz.

Activités diverses et courses d'école

Grâce à la contribution des communes et souvent avec l'aide des transports scolaires, les classes de l'établissement ont pu bénéficier de nombreuses activités extrascolaires :

Patinoire - piste vita - visites de musées et d'expositions - courses d'écoles- etc.

Activités de fin d'année (scolaire)

Comme les années précédentes, diverses activités ont été proposées aux élèves durant les derniers jours d'école précédant la fin de l'année scolaire.

Parmi ces activités, on peut relever :

- les joutes sportives des classes secondaires,
- la marche d'établissement des élèves de la 7^e à la 11^e année.
- les balades en forêt avec pique-nique,
- visites au zoo de Servion.

Promotions

Le 4 juillet, la cérémonie des promotions a réuni les élèves de la 7^e à la 11^e avec leurs familles. Ce moment de fête, centré sur les élèves et leur travail, a été ponctué par des chants et une animation préparés par les élèves de 7^e, 8^e et 9^e année sous la direction de Mme Flavia Aguet, enseignante de musique.

Les prix, offerts par les sociétés locales, ont été remis aux élèves méritants par leur maître de classe.

Bibliothèque de Savigny-Forel

L'organisation des interventions pour les élèves de la bibliothécaire scolaire a été reconduite en 2013-2014 :

Pour toutes les classes primaires, visites régulières à la bibliothèque avec selon les classes, des animations particulières.

Pour les classes enfantines, une animation toute particulière est mise en place lors de ces visites et les enseignantes repartent avec une « valise de livres » dont elles assurent le prêt en classe.

Pour les élèves de la 9^e à la 11^e année, les passages à la bibliothèque se font au gré des besoins à la demande des enseignants concernés. Divers affichages en classe incitent les élèves à fréquenter la bibliothèque.

Savigny, le 11 février 2015

ANNEXE N° 8

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAVIGNY-FOREL



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

I. Notre activité en 2014 dans le secteur scolaire

- Accueil des classes

25 classes étaient inscrites le matin selon un tournus de 4 ou 5 semaines selon les degrés jusqu'à fin juin 2014.

Le prêt des livres pour les vacances (20 documents par lecteur) a été possible par l'intermédiaire des ouvertures publiques.

Un formulaire a été envoyé fin août 2014 aux professeurs afin d'inscrire les classes le matin selon le même tournus. 24 classes ont alors été inscrites pour l'année scolaire 2014-2015.

- Activités dans le secteur scolaire

Les animations des années précédentes ont été poursuivies : animation « découverte du livre » pour les classes 2P, animation d'accueil des 3P en tant que lecteurs « autonomes », « lecture feuilleton » pour les classes 3-6P. Nous avons continué l'initiation à la recherche documentaire pour les 7 et 8P.

Deux animations de fin d'année ont été mises sur pieds : « les 10 droits du lecteur » de Daniel Pennac pour les 6P, « les experts », enquête policière à la bibliothèque pour les 8P.

2. Notre activité en 2014 dans le secteur public

- Nos lecteurs

Au 31 décembre 2014, la bibliothèque comptait 2'581 lecteurs.

▪ Savigny :	1'419
▪ Forel :	782
▪ Autres communes :	323
▪ Enseignants, internes et classes :	57

- Ouverture du secteur public

Les heures d'ouverture étaient fixées le mardi et le mercredi de 14h. à 18h. et le jeudi de 14h. à 20h.

Une boîte sécurisée de retour des livres permet le retour des documents en dehors des heures de prêt.

- Emprunts simultanés

10 documents étaient autorisés pour une durée de 4 semaines (20 documents pendant les vacances) pour chaque lecteur, quel que soit l'âge.

- Activités dans le secteur public

Le samedi 1er février 2014, les bibliothécaires ont organisé une manifestation dans le cadre du samedi des bibliothèques vaudoises. Thème commun à toutes les bibliothèques : « L'art du voyage ». Outre l'ouverture exceptionnelle de la bibliothèque et une exposition thématique de livres, nous avons eu le plaisir de recevoir Bernard Pichon pour une conférence et une projection de petits films concernant trois de ses nombreux voyages.

En été, nous avons eu le plaisir de remettre à chaque lecteur une pochette surprise de vacances qui les invitait, entre autre, à nous indiquer leur coup de cœur parmi les livres empruntés pendant cette période. Une exposition a ensuite été mise sur pied pendant tout le mois de septembre.

Le 23 octobre, le Wi-Fi gratuit a été installé pour nos lecteurs.

En octobre également, un « espace presse » a été créé au premier étage pour permettre à nos lecteurs adultes de parcourir leurs journaux préférés en toute tranquillité dans un petit salon ad hoc. 12 titres de presse sont désormais à leur disposition.

Le 14 novembre, Mme Sylvie Perreten a animé pour la première fois la nuit du conte, avec une session pour les enfants à 18h. et une autre à 20h. pour le public adulte. Le thème suisse de cette année était : « Je joue, tu joues – jouons ! »

Le 18 décembre, lors de la traditionnelle fenêtre de l'Avent, a eu lieu l'inauguration du nouveau secteur DVD, transformant la bibliothèque en médiathèque. Un fond de 300 DVD avait été préparé pour l'occasion et a très vite trouvé preneur au vu du nombre important de visiteurs lors de cette soirée !

Les bibliothécaires ont collaboré aux journaux « Le Savignolan » et «Vivre à Forel ».

3. La bibliothèque en chiffres

La bibliothèque en 2014, c'est donc :

- 1'335 nouveaux titres catalogués
- 80 livres empruntés à Bibliomedia (livres à gros caractères) jusqu'en juin 2014
- 21'403 documents à disposition des lecteurs
- 25/24 classes dans un tournus de 4 semaines
- 2'581 lecteurs
- 35'178 documents prêtés

4. Et maintenant...

Nous commençons désormais le rapprochement avec l'ASIJ et la bibliothèque scolaire de Mézières. Une convention a été signée par la Commission de bibliothèque et l'Etat de Vaud le 7 octobre 2014 pour le changement de système informatique et le passage de nos données bibliothéconomiques sur le réseau romand (ReRo).

Nous attendons maintenant la répartition des postes scolaires entre Savigny-Forel et Mézières.

Pour ce qui est du secteur public, les nouveautés et aménagements proposés à nos lecteurs ont été très appréciés et nous espérons que la transformation de la bibliothèque en médiathèque encouragera d'autres habitants à nous rejoindre.

Savigny, le 13 avril 2015

Françoise Vermot
Bibliothécaire

ANNEXE N° 9

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA COMMISSION « BATIMENTS »



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Préambule

La constitution de la Commission « Bâtiments » résulte du préavis n° 10/2009 « Demande de crédit destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux sous la forme d'un crédit-cadre pour la période 2010-2014 ».

La commission a pour mission de contrôler l'utilisation du crédit-cadre et de définir les travaux à exécuter dans les limites du montant attribué par celui-ci.

En outre, elle a pour compétence de :

- Contrôler la liste des travaux annuels et le planning
- Contrôler les engagements
- Contrôler le bouclage annuel
- Etablir un rapport annuel pour la Municipalité et le Conseil communal

Composition de la Commission « Bâtiments » à partir du 1^{er} janvier 2014

– Beutler Yves	Membre	Conseiller communal
– Brian Hick	Membre	Conseiller communal
– Coquil Sylvaire	Membre	Municipal
– Grandgirard Philippe	Membre et mandataire	MGM Architectes Associés SA
– Ochs Jacques	Président	Municipal
– Pasche Bertrand	Membre	Boursier communal
– RoCHAT Jean-Claude	Membre	Conseiller communal
– Vaccarello Michel	Membre	Technicien communal

En 2014, la commission s'est réunie à 2 reprises, soit les 3 avril et 4 septembre.

Bilan des travaux

Bâtiments scolaires

1. Complexe scolaire

- Réfection de l'appartement du concierge, notamment la rénovation totale de la cuisine datant de la construction du bâtiment en 1983.
- La rénovation des sols et peintures des classes spéciales a été repoussée dans l'attente des implications de la réorganisation scolaire avec l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).
- Travaux généraux : étanchéité des introductions électriques des locaux techniques.



- Travaux généraux : changement des cylindres des portes des voies d'évacuation (bouton au lieu d'une clé) selon recommandation de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).

2. Salle de gymnastique

Les travaux de rénovation du sol ont été repoussés dans le prochain crédit-cadre 2015-2019.

Bâtiments publics

1. Forum

- Travaux généraux : rénovation du bar-buvette (infiltration d'eau et usure du plan de travail) et remplacement des armoires chauffe-assiettes.
- Travaux généraux : rénovation du fronton de la scène dû à l'usure (remplacement des panneaux frontaux).

2. Maison de commune

- La 2^{ème} étape des travaux de rénovation du 1^{er} étage, prévue en 2013, a été repoussée en 2017.
- Travaux généraux : rénovation complète de l'ascenseur datant de 1990 (vétusté, usure du matériel et obsolescence des pièces de rechange).

Divers

Le Conseil communal, au cours de sa séance du 24 novembre 2014, a accordé à la Municipalité un crédit-cadre de CHF 2'928'000.000, destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux pour la période 2015-2019 (préavis n° 08/2014).

Conclusions

2014 a été une année de transition et d'attente, notamment par rapport aux besoins de l'ASIJ, à la suite de la réorganisation scolaire. Certains travaux prévus dans ce crédit-cadre ont donc été repoussés dans le temps et intégrés au crédit-cadre 2015-2019.

Dans l'ensemble, les devis des travaux exécutés en 2014, comme pour les années précédentes, s'intègrent bien dans le budget fixé par le crédit-cadre.

Rappelons qu'un crédit-cadre n'est pas un montant figé, comme celui d'un préavis, mais qu'il permet dans la mesure du possible de regrouper certains travaux et de faire des économies grâce à des marchés importants. Il permet aussi d'absorber des imprévus urgents en différant ou non certains objets, ceci tout en respectant scrupuleusement l'enveloppe globale accordée.

Commission « Bâtiments »

Savigny, le 20 mars 2015

Bâtiments	Spécification	Crédit-cadre 2010-2014	2010		2011		2012		2013		2014		Travaux en attente	Total travaux 2010 - 2014	Solde sur crédit
			sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit			
BATIMENTS SCOLAIRES															
Jardin d'enfants (anc. central)		12'500.00		1'986.45						20'316.80				22'303.25	-9'803.25
Ancien collège		255'000.00	127'255.10	23'674.15									64'000.00	214'929.25	40'070.75
Pavillon scolaire		49'000.00											49'000.00	49'000.00	0.00
Complexe scolaire														-	0.00
	Classes spéciales	234'000.00	5'117.50	14'612.45	4'407.00							32'945.70	163'467.80	220'550.45	13'449.55
	Classes normales									26'164.30				26'164.30	-26'164.30
	Préau couvert	63'000.00			1'144.70								48'433.95	49'578.65	13'421.35
Salle gymnastique		133'000.00			23'141.40	2'581.85	35'843.85		7'255.40		5'416.30			74'238.80	58'761.20
	<i>Sous-total</i>	<i>746'500.00</i>	<i>132'372.60</i>	<i>40'273.05</i>	<i>28'693.10</i>	<i>2'581.85</i>	<i>35'843.85</i>	<i>-</i>	<i>27'572.20</i>	<i>26'164.30</i>	<i>38'362.00</i>	<i>-</i>	<i>324'901.75</i>	<i>656'764.70</i>	<i>89'735.30</i>
BATIMENTS PUBLICS															
Le Temple		50'000.00	22'895.80				32'918.30	35'474.00						91'288.10	-41'288.10
Forum		346'000.00	316'090.95	17'125.05	6'706.15		5'773.80			10'056.30				355'752.25	-9'752.25
Maison de commune		215'000.00	15'959.60				1'389.70		54'799.10					72'148.40	142'851.60
Local communautaire		22'000.00												-	22'000.00
Refuge de la Planie		9'000.00							12'628.80					12'628.80	-3'628.80
Buvette terrain foot.		45'000.00	32'615.25	15'500.00	9'609.40			1'352.00						59'076.65	-14'076.65
	<i>Sous-total</i>	<i>687'000.00</i>	<i>387'561.60</i>	<i>32'625.05</i>	<i>16'315.55</i>	<i>40'081.80</i>	<i>36'826.00</i>	<i>67'427.90</i>	<i>10'056.30</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>590'894.20</i>	<i>96'105.80</i>	
LOGEMENTS															
Bât. de l'ancienne-gendarmerie		64'000.00							42'737.30		350.15			43'087.45	20'912.55
Villa des maîtres		145'000.00			158'405.20		9'485.90							167'891.10	-22'891.10
Collège du Jorat		77'000.00					42'230.30							42'230.30	34'769.70
	<i>Sous-total</i>	<i>286'000.00</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>158'405.20</i>	<i>51'716.20</i>	<i>42'737.30</i>	<i>350.15</i>	<i>42'737.30</i>	<i>350.15</i>	<i>350.15</i>	<i>350.15</i>	<i>350.15</i>	<i>253'208.85</i>	<i>32'791.15</i>
TRAVAUX GENERAUX															
		192'500.00			12'844.60		34'455.00		15'173.75		129'167.30			191'640.65	859.35
	<i>Sous-total</i>	<i>192'500.00</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>12'844.60</i>	<i>34'455.00</i>	<i>34'455.00</i>	<i>15'173.75</i>	<i>15'173.75</i>	<i>15'173.75</i>	<i>129'167.30</i>	<i>129'167.30</i>	<i>129'167.30</i>	<i>191'640.65</i>	<i>859.35</i>
	Total		519'934.20	72'898.10	216'258.45	2'581.85	162'096.85	36'826.00	152'911.15	36'220.60	167'879.45	-	324'901.75		
Total CC 2010-2014		1'912'000.00	Total 2010	592'832.30	Total 2011	218'840.30	Total 2012	198'922.85	Total 2013	189'131.75	Total 2014	167'879.45	324'901.75	1'692'508.40	219'491.60

ANNEXE N° 10

 RAPPORT DE GESTION 2014

DE L'ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC) DE LAVAUX

Grandvaux, le 6 mars 2015

RAPPORT DE GESTION 2014

1) Préambule du président

Le Comité directeur a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion de l'année 2014, conforme aux dispositions de notre convention.

Pour rappel, le comité directeur est composé des membres suivants :

- Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, M. Patrick Chollet
- Pour la commune de Lutry, M. Pierre-Alexandre Schlaeppli
- Pour les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin, M. Jean-Michel Conne
- Pour les communes de Savigny et Forel (Lavaux), M. Sylvaire Coquil (jusqu'au 31.12.2014)

M. Patrick Chollet en assume la présidence et le boursier de la commune de Bourg-en-Lavaux gère les comptes de l'ORPC Lavaux.

Durant l'année 2014, le CODIR s'est réuni à cinq reprises :

- Le mercredi 5 février pour traiter les affaires courantes
- Le mardi 25 mars, les comptes et la gestion ont été approuvés
- Le mardi 27 mai pour traiter les affaires courantes
- Le mercredi 20 août, la séance s'est tenue à la Capite de Jean-Michel Conne à Chexbres où, après avoir adopté le budget 2015 et liquidé les affaires courantes, le CODIR s'est régalé d'une broche préparée par notre hôte
- Le jeudi 6 novembre pour préparer le rapport final 2014 et traiter les affaires courantes

L'ORPC Lavaux a été alarmée sept fois en 2014.

Le détail des interventions est relaté en fin de ce rapport. Il faut toutefois souligner que les problèmes survenus sur l'autoroute du Léman ont nécessité 4 interventions de la FIR dans le cadre de DélestatA9 et on peut s'attendre à ce que ce type d'intervention se répète à l'avenir. Dans tous les cas, notre équipe est désormais rodée et nous avons reçu les remerciements de la police cantonale pour la qualité de nos engagements.

L'assemblée régionale du printemps s'est tenue le 10 avril à Aran, salle des Mariadoules, au cours de laquelle les comptes et la gestion 2013 ont été adoptés. Un apéritif convivial nous a été offert par la commune de Bourg-en-Lavaux à qui nous adressons nos remerciements.

L'assemblée régionale d'automne a eu lieu à Rivaz le 9 octobre afin d'accepter le budget 2015 et être informée de la gestion courante de notre ORPC. Elle s'est prolongée par un apéritif fort sympathique servi par la Municipalité du lieu à qui nous adressons également nos remerciements.

Le rapport annuel de notre organisation s'est déroulé en date du 4 décembre 2014 à la grande salle de Puidoux-Village devant un public venu nombreux qui a suivi avec attention les présentations orales des différents intervenants ainsi que les promotions en grade et prises de responsabilités au sein de notre organisation. Ce rapport s'est terminé par un excellent repas concocté et servi par l'équipe de cuisine de notre organisation régionale.

Lors des diverses assemblées des présidents des comités directeurs à Gollion, le projet de régionalisation a été encore et toujours à l'ordre du jour. Après des années de palabres, négociations, révisions, remises en question, l'automne 2014 a été le témoin de l'acceptation de la nouvelle Loi cantonale sur la protection civile par le Grand Conseil vaudois, Loi qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, validant le projet Agile, soit l'organisation des régions en fonction du découpage territorial (DECTER) de notre canton (districts)

Le projet de régionalisation des ORPC de Lausanne-Est, Lavaux et Oron a pu bien avancer pendant l'année 2014 et de nombreuses séances ont eu lieu entre les trois présidents des CODIR afin d'actualiser le dossier.

Bien qu'une revendication de la commune de Pully quant au lieu à définir pour le futur office régional ait quelque peu perturbé le groupe de travail, le dossier arrive à son terme.

La nouvelle Loi cantonale donne un délai de 3 ans aux régions pour s'organiser, soit au plus tard le 1^{er} janvier 2018. Plusieurs présidents de CODIR doutent toutefois que ce délai puisse être respecté, car les élections communales du printemps 2016 et le début de la nouvelle législature le 1^{er} juillet 2016 risquent fort de ne laisser que peu de temps pour faire accepter une régionalisation par un grand nombre de communes d'ici le 30 juin 2017, tout en respectant la Loi sur les communes quant au mode d'étude et d'acceptation de préavis établis dans le cadre de la création d'associations de communes.

L'année 2014 n'a pas été marquée par des événements particuliers, sauf naturellement la conférence sur la paix en Syrie qui s'est tenue à Montreux en janvier 2014 et pour laquelle l'ORPC Lavaux a été fortement engagée et remerciée pour la qualité de son travail.

Le président du CODIR de l'ORPC Lavaux tient à remercier vivement toutes les personnes œuvrant au sein de notre organisation, que ce soit les astreints pour leur disponibilité et leur engagement ou le personnel et les membres du Comité directeur. L'envie de faire toujours mieux est le garant d'une protection professionnelle et performante de notre population et nous pouvons en être fiers.

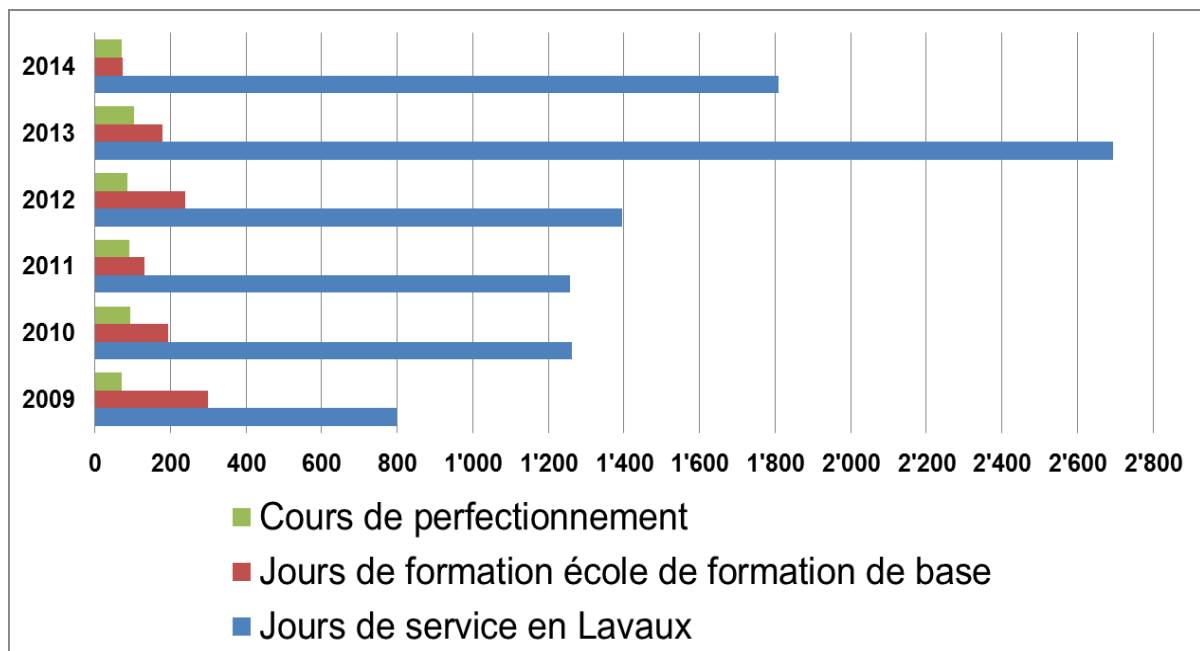
Nous pouvons envisager l'avenir de la protection civile avec sérénité car sa reconnaissance par les autorités et la population devient de plus en plus importante. Toutefois, la future région devra faire ses preuves, aussi bien en matière d'efficacité qu'en matière de coût.

2) Bilan de l'ORPC

EM régional

Les missions principales des membres de l'Etat-major restent de veiller au maintien de l'état de préparation des membres subordonnés et d'organiser les différents cours de l'année. En 2014, ils se sont réunis à trois reprises. Ils ont également contribué à l'amélioration de l'état de préparation de notre région de Protection civile.

Jours de service de l'ORPC LAVAUX



3) Promotions 2014

Est nommé Appointé	après avoir suivi le cours de Prép mat , le sdt Thomas Bongard
Sont nommés Caporaux	après avoir suivi le cours de C gr appui sécurité l'app Christophe Métraux et le sdt Matthias Urfer
Est nommé Lieutenant	après suivi le cours de C sct appui-sécurité , le cpl Marko Babic
Est nommé Capitaine	après avoir suivi le cours d' Of suivi le lt Mathieu Palma
Est nommé Capitaine	après avoir suivi le cours de Cdt compagnie appui-sécurité , le plt Dominique Rossi
Sont nommés Appointés Spécialistes FIR	le sdt Ludovic Beaud le sdt Jérémy Chevalley le sdt Antoine Delorme le sdt Jean Duboux le sdt Grégory Freiburghaus le sdt Antoine Lettry le sdt Pascal Richard le sdt Maurice Richard le sdt Chris Robatel le sdt Yannick Yersin
Est nommé Sergent C gr télématique	le cpl Jonas Ramelet
Sont nommés Sergents C gr appui-sécurité	le cpl Jean-Emanuel Fichter le cpl Yanick Feusi le cpl Cyril Jacomino
Sont nommés Sergent C gr PBC	le cpl Guillaume Champion le cpl Alexandre Chapuis
Est nommé Premier-lieutenant C sct télématique	le lt Jonathan Ochs
Est nommé Premier-lieutenant C sct Suivi-situation	le lt Alexandre Germond

4) Bilan des services de l'ORPC

Appui-sécurité :

Conférence de paix sur la Syrie :

Du 16 au 26 janvier, sur demande du SSCM, nous avons apporté notre aide pour la mise en place du bouclage du périmètre de sécurité afin d'assurer le bon déroulement de la Conférence de paix sur la Syrie. Opération baptisée : « Euphrate II ».

Missions :	Montage et démontage des barrières « Fuster » pour le renforcement sur le terrain. Mise en place et repli de la zone de rétention. Transport de matériel sur le site. Montage et démontage des tentes ORCA pour le contrôle des véhicules entrants dans la zone interdite. Ravitaillement des infrastructures extérieures en mazout de chauffage. Mise à disposition de chauffeurs pour assurer le transport 24/24 des forces de l'ordre depuis leur dortoir sur leurs lieux d'intervention. Préparation des dortoirs du CSP de Chexbres pour les chauffeurs.
------------	---

Quelques chiffres : 289 jours de service
 112 indemnités payées
 850 m. de Fuster et 1'800 m. de Vauban posés

Quelques jours de service ont été effectués par des astreints de Lausanne-Est et Oron.

Commune de Grandvaux :

Au mois de juin, à la demande de la commune, nous sommes intervenus sur le sentier menant au réservoir de Bahyse.

Mission : stabiliser un talus en confectionnant des caissons remplis de terre avec des troncs d'arbres

Commune de Chexbres :

Au mois de septembre, nous avons remis en état un chemin forestier à côté du stand du Frût.

Remise en état de bordures, d'escaliers, de la place de jeux ainsi que mise en place de 45m³ de copeaux.

Commune de Montpreveyres :

Mise à disposition en collaboration avec la Région d'Oron de la remorque « Eau » pour le ravitaillement interne de la place de Fête du giron des Jeunesses campagnardes.

FIR :

(Formation d'intervention régionale). Le piquet principal est actuellement assuré 24/24 et 365 jours par année par votre commandant Bernard Emery, le cap Yves Sigwalt rempl du Cdt, le cap Dominique Rossi et le sgtm Denis Manghardt.

Quelques astreints ont quitté les rangs de la FIR pour raisons professionnelles ou autres.

5 nouveaux astreints ont rejoint les rangs de la FIR.

Il s'agit de :

- Delafontaine Luc Sdt suivi de situation
- Lavanchy Gaël Sdt suivi de situation
- Reymond Nicolas Fourrier
- Robatel Chris Sdt appui
- Steiner Jérôme Sdt prép assistance

Exercices FIR - mars et octobre 2014 :

- Formation Polroute
- BLS-AED et mesures vitales
- Ouverture d'abri
- Alimentation d'antenne Polycom (OP5)
- Tronçonneuse et trépieds
- Pompage d'eau et nœuds
- Tenue NRBC et conduite de véhicule pour GAM

Service AIC (aide à la conduite) :

- Suivi de la situation
- Jouer le rôle de coordinateur lors des différentes manifestations auxquelles nous participons.
- Mise en place de divers PC (Poste de Commandement) fixes et/ou mobiles
- La mise à jour du document dit « renseignements généraux » reste une préoccupation constante de ce service. Pouvoir renseigner en tout temps en ayant une multitude de contact et d'inventaire permet d'épauler valablement les intervenants présents lors d'une catastrophe majeure. Il favorise et simplifie également le travail des professionnels

Télématique :

- Découverte et mise en fonction de nouveaux moyens de communication
- Montage d'une parabole Internet satellitaire
- Exercice au refuge de la Planie (mise en place de tout un réseau de communication y compris internet)
- Reprogrammation de nos terminaux Polycom

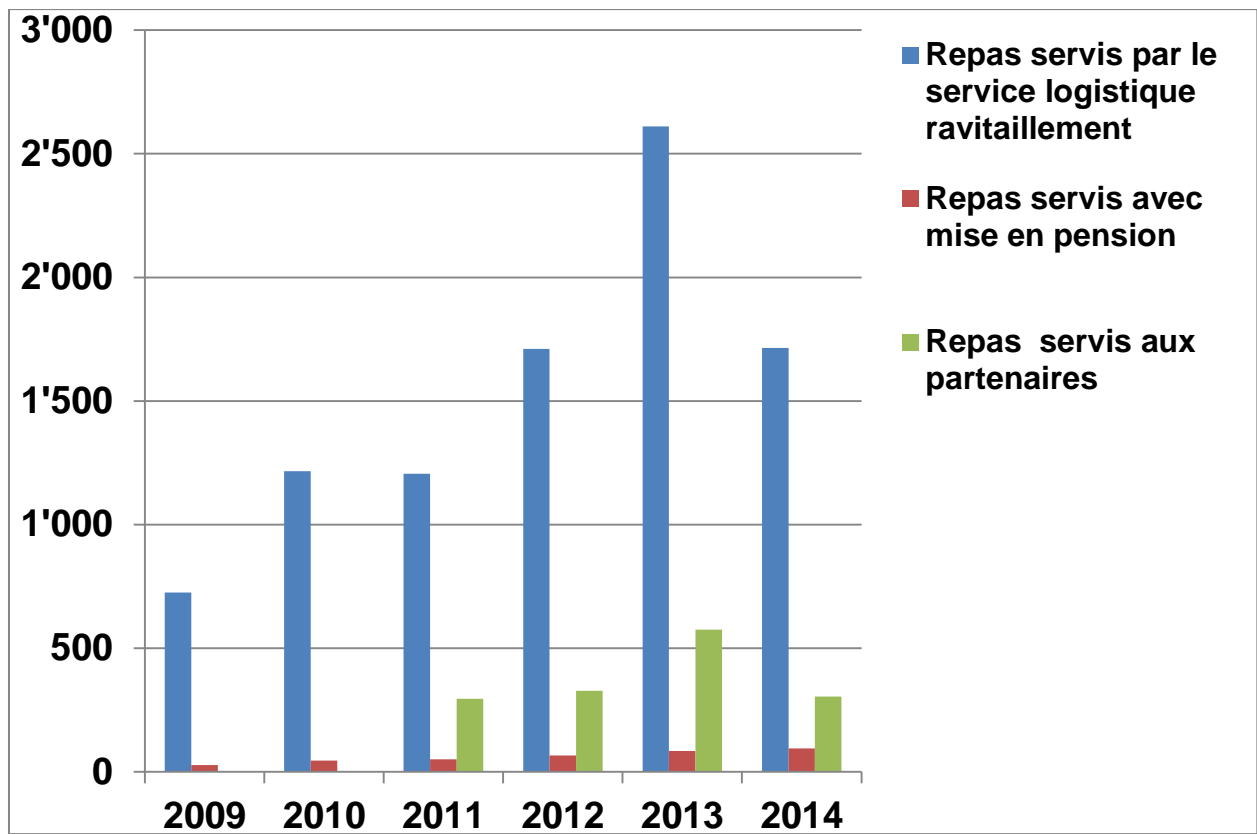
Essai d'alarme fédéral :

Comme de coutume, le 1^{er} mercredi de février a eu lieu l'essai des alarmes. Pour notre région, cela représente 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

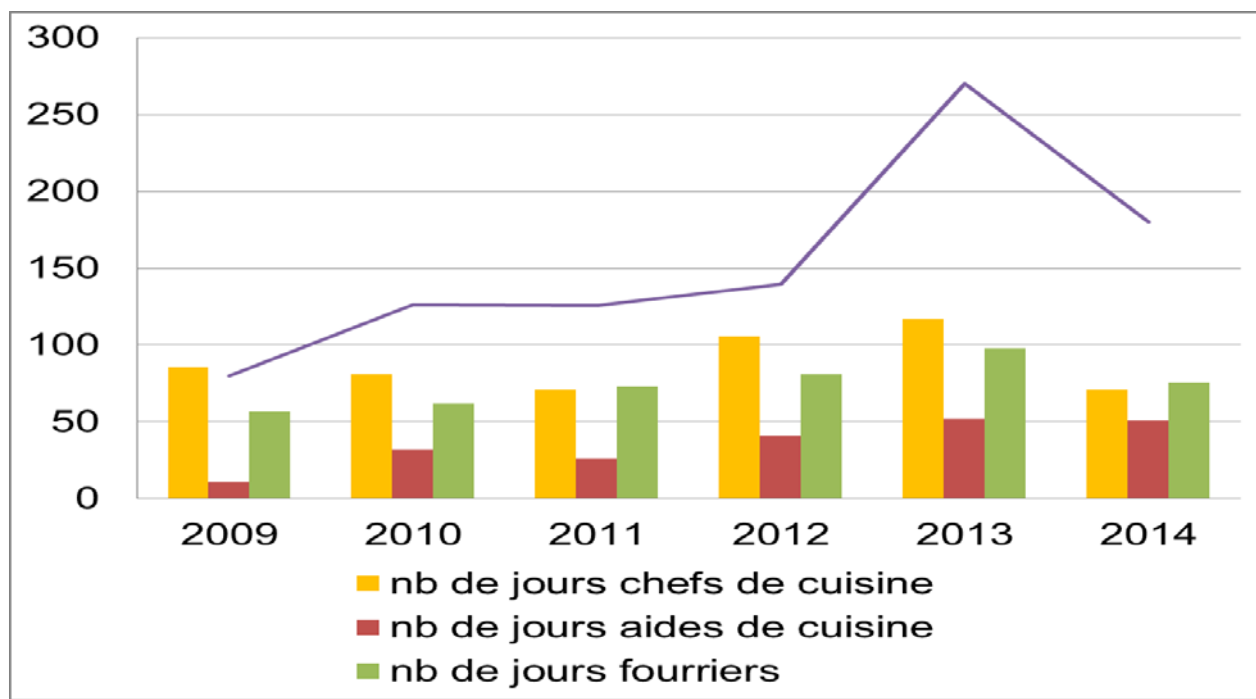
39 astreints seront présents pour cet exercice.

Contrôle périodique des abris :

Durant l'année 2014, 88 abris de la commune de Forel Lx ont été visités. Dans l'ensemble, bien qu'environ 1 tiers des abris demandent une seconde visite, les constructions sont dans un bon état d'entretien.

Ravitaillement :

Engagement du personnel ravitaillement :



Assistance :

Maintenir l'état de préparation pour le plan canicule pas nécessaire en 2014.

ARFEC : association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer. Cette association organise chaque année un camp regroupant tous les enfants des familles dont l'un d'entre eux est atteint d'un cancer.

Ce fût l'occasion pour une douzaine d'astreints d'apporter de l'aide pour différentes missions, telles que : transport des participants lors des nombreuses activités (environ 7'000 km), encadrement des enfants, création d'activités sportives (4 tyroliennes, un pont de singes, un pont suspendu), etc.

Ce camp a eu lieu du 2 au 9 août 2014 aux Genevey-sur-Coffrane dans le canton de Neuchâtel et a nécessité 84 jours de service

Protection des biens culturels :

Le Musée de la Maison Buttin-de-Loës faisant l'objet d'importants travaux, il nous a été demandé de regrouper et protéger les biens contenus dans les différentes pièces.

Entretien du matériel des constructions :

Visite régulière dans les différentes constructions afin de maintenir l'entretien et la fonctionnalité de ces dernières.

Afin d'offrir un outil de travail plus performant à nos cuisiniers, nous avons rénové nous-mêmes la cuisine du PC des Ruvines à Cully.

Afin de garantir l'utilisation constante de notre matériel, un entretien régulier a lieu 2 fois par année.

5) Demandes de nos partenaires

Cully-Jazz :

Quelques chiffres et explications vous démontreront l'implication toujours plus importante de la Protection civile lors de cette manifestation.

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, pompiers, PCi)
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs
- Des moyens de communication complémentaires sont empruntés auprès du SSCM afin de garantir une meilleure communication tant pour la Police que pour la PCi

Manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note des événements et fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires.
- 20 à 22 personnes assurent le bouclage de site
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur
- Le rempli du Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière

Repli :

- Démontage de l'éclairage
- Remise en place du poste de commandement
- Nettoyage des locaux

En chiffre pour l'ensemble du Cully-Jazz :

- 84 astreints ont effectué 373 jours de service
- 262 indemnités de CHF 40.-- refacturées
- 384 repas préparés et servis dont 92 refacturés
- 81 lunches refacturés
- 9 plats froids refacturés
- 15 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 m. de câble électrique

A cela s'ajoutent les travaux avant le 1^{er} jour de service, à savoir :

M. Bernard Emery :

- préparation du cours et documents y relatifs, séances avec les organisateurs et APOL, courriers divers.

M. Yves Sigwalt :

- préparation, séances avec les organisateurs et les pompiers, divers.

Mme Laurence Thabuis Saucy :

- tenue de la comptabilité, bouclage, envoi des convocations et secrétariat divers.

1^{er} août :

Comme de coutume, nous avons assuré la mise en place et le repli du dispositif pour l'éclairage de la place d'Armes à Cully. Nous avons également collaboré avec APOL pour le bouclage et le parage des véhicules sur le territoire de la commune de Lutry.

Mise en place et repli antenne Polycom

En chiffre :

- 19 astreints ont effectué 27 jours de service
- 17 indemnités refacturées

Fête des Vendanges à Lutry :

Collaboration avec APOL : bouclage de la zone de fête, renseignement à la population, aide au stationnement, organisation des repas pour les astreints au PC des Ruvines à Cully, organisation des transports.

En chiffre :

- 18 astreints ont effectué 46 jours de service
- 46 indemnités refacturées
- 25 repas servis

Marathon :

Préparation des repas pour les astreints ainsi que les pompiers.

6 postes pour le bouclage de la route ont été tenus par des astreints de la Protection civile.

En chiffre :

- 17 astreints ont effectué 19 jours de service
- 17 indemnités refacturées
- 22 repas servis dont 5 refacturés

6) Interventions de la FIR***Incendie Immeuble à Mollie-Margot***

Date : 28 avril 2014
 Début : 15h30
 Mission : Ravitaillement des personnes évacuées et des intervenants
 Accueil provisoire des habitants évacués
 Effectif : 2 astreints
 Repas servis : 40
 Licenciement : 23h30

Intempérie

Date : 20 juillet 2014
 Début : 11h55
 Mission : Demande de M. Daniel Flotron, syndic de Forel Lx, pour une analyse de la situation au chemin de Capochon, suite aux fortes pluies qui ont raviné le chemin et en prévision de la situation météorologique annoncée.
 A 16h30, après divers contacts avec le SSCM et entrevue sur place, il est décidé de ne pas anticiper les prévisions.
 Effectif : Seul le Cdt Bernard Emery s'est déplacé

Recherche d'une personne sur la commune de Lutry

Date : 8 août 2014
 Début : 07h00 alarmés par la CTA
 Mission : Appuyer la région Lausanne-Est pour la recherche d'une personne
 Effectif : 15 astreints
 Levée du dispositif : 10h30, la personne est retrouvée saine et sauve par le « GRIMP »
 Licenciement : 12h00

DélestaA9

Date : 2 septembre 2014
 Début : 19h00 alarmés par la CTA
 Mission : Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite perturbation du trafic sur le viaduc de Chillon
 Effectif : 14 astreints
 Levée du dispositif : 20h20
 Licenciement : 21h00

DélestaA9

Dates : 16 septembre 2014
 Début : 14h00 alarmés par la CTA
 Mission: Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite à un accident entre Belmont et Lausanne-Vennes
 Effectif : 13 astreints
 Levée du dispositif : 16h00
 Licenciement : 17h15

DélestaA9

Date : 14 octobre 2014
 Début : 06h30 alarmés par la CTA
 Missions : Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite à la pose du Fly Over (pont provisoire)
 Effectif : 24 astreints
 Levée du dispositif : 20h30
 Licenciement : 21h30

DélestaA9

Date : 16 octobre 2014
 Début : 11h45 alarmés par la CTA
 Missions : Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite à un accident sur le pont enjambant la RC direction Chexbres
 Effectif : 9 astreints
 Levée du dispositif : 14h50
 Licenciement : 15h30

7) Conclusion

Comme vous pouvez le constater, si le monde bouge, la Protection civile se doit de suivre le mouvement. Une formation toujours plus pointue et les demandes précises de nos partenaires nous obligent à accroître les jours de service tant pour la formation des astreints que pour répondre aux attentes de chacun.

Les demandes tant des communes que des partenaires deviennent choses courantes. 2014 verra la FIR être appelée à 6 reprises, ce qui montre très clairement un besoin et donne un sens à ce détachement, qui en plus des interventions doit continuellement être formé.

Je profite ici de remercier le Comité Directeur ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Il est évident que tout le travail accompli tant dans les cours, dans l'organisation générale que dans l'état de préparation ne pourrait se faire sans mes deux collègues : le cap Yves Sigwalt, rempl du Cdt et la secrétaire de l'office, la fourrière Laurence Thabuis Saucy.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi
Bernard Emery

Le Président
Patrick Chollet

La Secrétaire
Laurence Thabuis

ANNEXE N° 1

 LISTE DES POSTES DE TRAVAIL AU 31 DECEMBRE 2014

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF 31.12.2014	BUDGET 2015	BUDGET 2014	COMPTES 2013	ATTRIBUTION 2015	PART
Administration générale	Blanc J.	Organiste	1	TPV	TPV	TPV	580 Temples et cultes	100
	Feijoo C.	Secrétaire	1	70	100	100	110 Administration	85
							322 Refuge forestier	5
	Gay C.	Secrétaire	1	65	65	65	357 Salle de spectacles	10
							110 Administration	50
							322 Refuge forestier	10
	Matti N.	Secrétaire	1	50			357 Salle de spectacles	40
							110 Administration	65
Maurer L.	Apprenti (jusqu'au 15.08.2014)	1	100	100	100	410 Service technique	35	
Stehlin R.	Préposé de l'Office de la population (jusqu'au 30.04.2014)	1		55	55	110 Administration	100	
Libal L.	Préposée de l'Office de la population (dès le 01.05.2014)	1	65			110 Administration	100	
Sahli I.	Secrétaire municipale	1	100	100	100	110 Administration	100	
Aff. culturelles et loisirs	Perreten S.	Assistante de bibliothèque	1	50	50	50	152 Bibliothèque	100
	Vermot F.	Bibliothécaire responsable	1	100	100	100	152 Bibliothèque	100
Bâtiments	Bandade L.	Concierge	1	100	100	100	353 Groupe scolaire	70
							357 Salle de spectacles	30
	Lazic D.	Concierge	1	30	30	30	353 Groupe scolaire	100
							Lazic S.	Concierge principal
	Poux C.	Concierge	1	100	100	100	352 Collège de Savigny	5
							353 Groupe scolaire	15
							354 Collège du Jorat	7
							357 Salle de spectacles	69
							350 Maison de commune	5
							351 Agora	2
							357 Salle de spectacles	64
	512 Transport local des élèves	29						
	Romao Camilo C.	Concierge	1	100	100	100	152 Bibliothèque	15
							350 Maison de commune	60
							351 Agora	5
							352 Collège de Savigny	15
							531 Service psychopédagogique	5
Mandelli M.	Concierge	1	100	100	100	170 Sports	17	
						322 Refuge forestier	17	
						353 Groupe scolaire	31	
						357 Salle de spectacles	19	
						580 Temples et cultes	16	
Shala U.	Concierge	1	35	35	35	352 Collège de Savigny	100	

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF 31.12.2014	BUDGET 2015	BUDGET 2014	COMPTES 2013	ATTRIBUTION 2015	PART
Eaux	Cordey P.	Ouvrier	1	100	100	100	460 Réseau égouts	60
	Schaer C.	Resp. du service des eaux	1	100	100	100	810 Service des eaux 460 Réseau égouts 810 Service des eaux	40 60 40
Cantine scolaire	Oertlé I.	Educatrice responsable (jusqu'au 31.07.2014)			32	32		
	Auxiliaire	Auxiliaire (jusqu'au 31.07.2014)			23	23		
Ecoles	Damjanovic D.	Chauffeur de bus scolaire	1	100	100	100	512 Transport local des élèves	80
	Fonjallaz J.-M.	Chauffeur de bus scolaire	1	83	83	83	352 Collège de Savigny	20
	Junod C.	Chauffeur de bus scolaire (jusqu'au 31.12.2013)			83.58	83.58	512 Transport local des élèves	100
	Kupferschmid F.	Chauffeur de bus scolaire	1	57	57	57	512 Transport local des élèves	100
	Stehlin R.	Responsable des bus scolaires (jusqu'au 31.03.2014)			45	45	512 Transport local des élèves	100
	Auxiliaires	Chauffeur de bus scolaire	2	72.29			512 Transport local des élèves	100
Finances	Bigler E.	Aide-comptable (jusqu'au 28.02.2015)	1		100	90		
	Ehrbar C.	Aide-comptable (dès le 01.02.2015)		100			110 Administration 322 Refuge forestier 357 Salle de spectacles 410 Service technique	89 4 4 3
	Pasche B.	Boursier communal	1	100	100	100	110 Administration	100
Service technique	Vaccarello M.	Technicien communal	1	100	100	100	410 Service technique 420 Aménagement du territoire	66 34
Travaux	Cornut J.	Responsable de la déchetterie et huissier suppléant	1	100	100	100	431 Réseau routier 450 Déchets	10 90
	Feusi C.	Responsable de la voirie et huissier	1	100	100	100	101 Conseil communal 431 Réseau routier 640 Inhumations	10 83 7
	Delessert J.	Ouvrier (dès le 18.11.2013)	1	100		100	431 Réseau routier 450 Déchets	90 10
	Lavanchy F.	Ouvrier	1	100	100	100	181 Abribus Claie-aux-Moines 431 Réseau routier	5 95
	Métraux C.	Ouvrier (jusqu'au 30.09.2013)			100	100		
	Marques P.	Ouvrier (dès le 01.01.2014)	1	100	100		181 Abribus Claie-aux-Moines 431 Réseau routier 440 Entretien parcs, promenades	5 88 7
	Nessi P.	Responsable des espaces verts	1	100	100	100	440 Entretien parcs, promenades	100
Totaux		Rapports à 100 % sans les TPV		25.8	26.6	26.5	= ETP (équivalents temps plein)	
Totaux		Nombre de postes (personnes) = effectif		32	33	33		

Remarques

1. TPV = temps partiel variable
2. Les colonnes "Budget" et "Comptes" indiquent la durée de travail
3. La colonne "Part" est la répartition de la durée du travail

ANNEXE N° 2

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LAUSANNE REGION

Rapport d'activités 2014

Mars 2015





Madame, Monsieur,

Année après année, les rapports annuels viennent compléter la mémoire de Lausanne Région. Tout d'abord, le rapport d'activités 2014, vous l'aurez remarqué, n'a pas échappé à un remodelage esthétique. Sa mise en page graphique, haute en couleur et bien aérée, est destinée à en faciliter la lecture.

Pour les objectifs de l'association, l'équipe de Lausanne Région a su relever une nouvelle fois les défis liés au développement ambitieux de la région lausannoise. L'année 2014 a été riche en actions. Pour les incontournables, je cite le Prix PERL qui a mis en lumière de manière innovante plusieurs entreprises d'exception, la Conférence d'agglomération qui a attiré plus de 550 élu-e-s communaux, l'édition de la brochure « Etre parent d'un adolescent » publiée en 11 langues et déjà en rupture de stock. Le futur Centre Sportif de Malley a aussi été au coeur de nos travaux.

Toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce au soutien des 29 communes membres de Lausanne Région. Je vous remercie de la confiance que vous témoignez à l'association depuis de nombreuses années et vous laisse apprécier les lignes qui vont suivre.

Gustave Muheim
Président de Lausanne Région.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to read 'G. Muheim'.

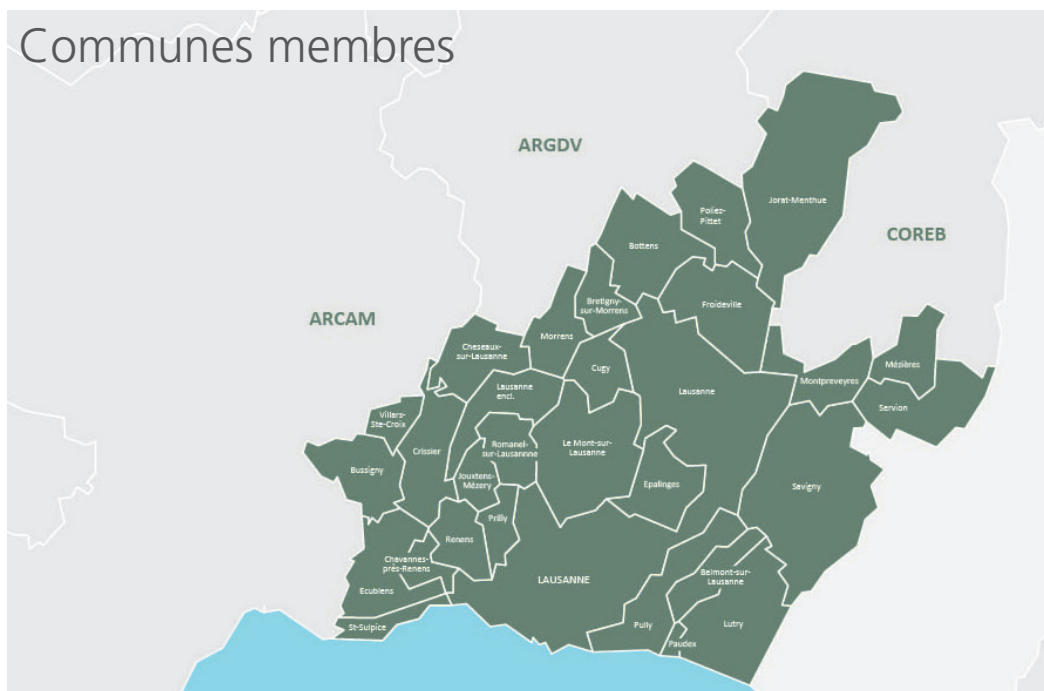
Association Lausanne Région	3
Agglomération & Territoire	9
Economie & Entreprises	10
Mobilité	18
Champignons - Enfants	19
Adolescents	20
Dépendances & Prévention	22
Sports	25
Conclusion et perspectives 2015	27
Liste des abréviations	28

L'association Lausanne Région

Une association au service d'un bassin de population de plus de 270'000 habitants.

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, à chaque fois qu'un dossier doit être traité de manière collective et intercommunale. Lausanne Région travaille par thématique et coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38% du Canton de Vaud).



Secteur Ouest

Lausanne, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars Ste-Croix

Secteur Est

Lausanne, Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Lutry, Mézières, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny, Servion

Secteur Nord

Lausanne, Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jorat-Menthue, Jouxten-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Poliez-Pittet, Romanet-sur-Lausanne

Assemblée générale (AG)

L'Assemblée générale est le législatif de l'association. Toutes les décisions sont votées par les communes.

Deux assemblées générales ont été organisées en 2014. L'AG de printemps du 27 mars à Lutry, a **adopté les comptes 2013**. Celle d'automne, qui s'est tenue le 25 septembre 2014 à Paudex, a **validé le budget 2015** de Lausanne Région. En cette occasion, l'association a demandé aux municipalités de se prononcer sur une entrée en matière pour le financement des charges d'exploitation du futur Centre Sportif de Malley : 23 municipalités sur 26 ont préavisé favorablement leur participation au projet. M. Gustave Muheim a également adressé un hommage à M. Philippe Ruchat, syndic de Bottens, décédé dans l'exercice de ses fonctions.

Le Bureau de coordination (BC)

Le Bureau de coordination est l'exécutif de l'association. Il se compose de 7 municipaux.

Présidé par M. Gustave Muheim (syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Mme Patrizia Marzullo Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a décidé :

- d'attribuer une subvention, via son fonds de prévention, au **Conseil de Jeunes** de Lausanne pour l'organisation d'exposition et d'ateliers sur le thème « Les Jeunes VS l'homophobie » ;
- d'attribuer une subvention de son fonds de prévention à la **FASL** pour mettre sur pied le projet de prévention par les pairs « Le PAVE »
- de soutenir le projet de **Parc Naturel Périurbain**, dossier mené sous la présidence de Madame la Préfète Anne Marion-Freiss ;
- de soumettre à l'AG une demande de soutien pour la restauration de la barque historique « **La Vaudoise** » en lui attribuant un don de CHF 150'000.-.

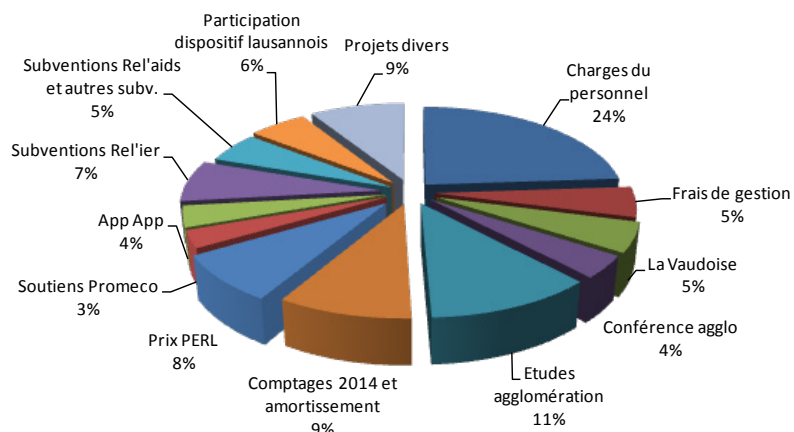
Le financement de Lausanne Région

L'Association est principalement financée par ses 29 communes membres.

La préparation des budgets est sous la responsabilité des chefs de projets des départements. La comptabilité, incluant celle de AppApp, celle du Fonds Capital Développement ainsi que celle du Bureau du PALM, auditées annuellement par un réviseur externe, sont assurées par le département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination, sur préavis des commissions.

Le fonctionnement 2014 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 6.96 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour les études du PALM a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Comptes 2014 Répartition des charges brutes par thématique



Basés sur les charges d'exploitation 2014 : CHF 3'025'444.15

L'association Lausanne Région

Les employés de Lausanne Région

Une équipe de 6 personnes compose le Secrétariat général.



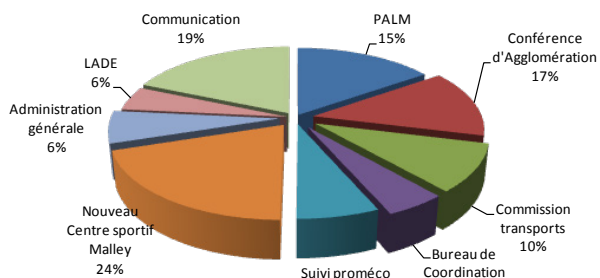
De gauche à droite : Marie Savary, Fabienne Saugy, Silva Müller Devaud, Patrizia Marzullo Darbellay, Federico D. Andreani, Séverine Turin

L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,6 EPT.

A fin juin 2014, la déléguée à la Promotion économique, Irina Sakharova, a décidé de réorienter sa carrière dans un domaine nouveau et d'entreprendre des études. Son remplaçant, Federico D. Andreani, a repris le poste (voir chapitre Economie et entreprises).

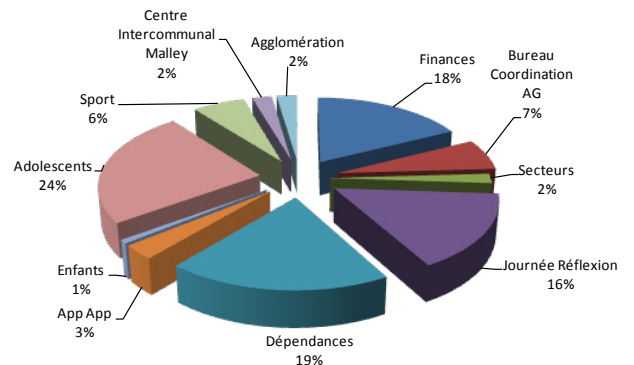
Répartition du temps de travail des collaborateurs

Secrétariat général Département Agglomération



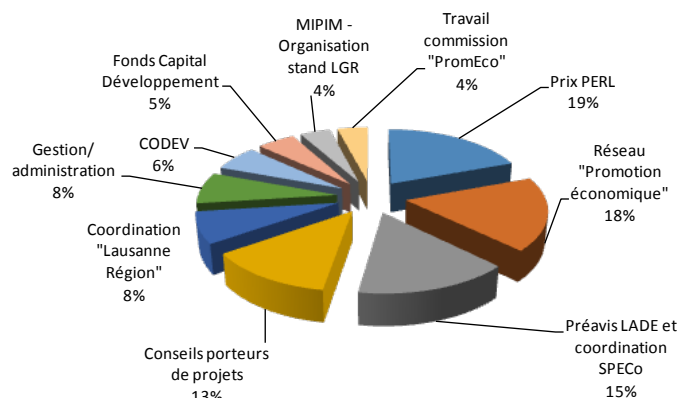
Répartition basée sur 1 EPT

Département Affaires régionales Administration de l'Association



Répartition basée sur 1.6 EPT

Département Promotion économique



Répartition basée sur 2 EPT

L'association Lausanne Région

La communication de Lausanne Région

Outre sa communication régulière, l'Association entreprend chaque année différents travaux (organisation d'évènements, refonte du site, charte graphique, etc).

Afin de rationaliser la présentation du matériel de communication de Lausanne Région dans les greffes des 29 communes, l'Association a réalisé un présentoir mural titré « Des informations et des adresses utiles pour vous ».

Il contient 6 boîtes transparentes dans lesquelles sont placées les cartes publicitaires des sites Internet élaborés par Lausanne Région.

Ce panneau a rencontré un vif succès auprès des communes membres.

En 2014, trois lettres d'information ont été éditées:

- N° 40 « Espace Public : prévenir ? Réagir »
- N° 41 « Contrôle des récoltes privées de champignons »
- N° 42 « Brochure de prévention aux parents d'adolescents »



Lausanne Région
Nos actualités
N°41 - Avril 2014

Focus sur ...

CHAMPIGNONS

Offices de contrôle
Région - Office municipal
Tous les vendredis de 10h à 12h et 13h30 à 17h30.
Chambrières avant l'heure, lors du feu
En saison, dimanche 10h à 17h
Tous les vendredis sur rendez-vous téléphonique préalable au domicile du contrôleur.
Echiviers - Poste de police
En saison, le samedi de 10h à 10h.
Lausanne - Au Bussat, Châlet à Gobet

Etat des lieux
A ce jour, les « champignons » domiciliés dans l'une des 29 communes de Lausanne Région peuvent faire contrôler leur récolte dans six offices communaux, à savoir: Bussigny, Chambrières, Echallens, Lausanne, le Mont-sur-Lausanne et Polle. Ces contrôles gratuits sont effectués par des professionnels qui ont suivi une formation spécifique dispensée par la VAREO (Association suisse des espaces officiels de contrôle des champignons). Ils ont pour objectif d'informer les champignonniers à faire vérifier leurs récoltes pour éviter les intoxications.

Dans le cadre de leur travail, les communes ont l'obligation d'organiser et de financer le contrôle des récoltes privées de champignons, mais elles peuvent toutefois se grouper pour créer un office commun. Actuellement, les trois communes ont ainsi mis en place un office commun de contrôle des champignons. En fonction de la commune, les heures de bureau et selon disponibilité des contrôleurs.

La Météo sur Lausanne.ch du 10 au 12
Du 10 au 12, le dimanche de 10h à 17h ou sur rendez-vous téléphonique.
Du 10 au 12, le dimanche de 10h à 17h ou sur rendez-vous téléphonique préalable au domicile du contrôleur.

Prévisions de pluie
Tous les vendredis sur rendez-vous téléphonique préalable, durant les heures de bureau et selon disponibilité des contrôleurs.

Les dates de début et de fin de saison peuvent varier selon les offices et d'une année à l'autre, il est conseillé de consulter le site de l'Association suisse des espaces officiels de contrôle des champignons www.meteo.ch qui vous donnera de plus amples informations sur les horaires et lieux de contrôle.

En plus, ce site vous fournira une multitude de précieux renseignements sur le monde des champignons.

La prise en charge de ce financement ne change toutefois rien pour le champignonnier qui peut se rendre dans les 6 offices de contrôle communaux.

Lausanne Région
Nos actualités
N°42 - Mars 2014

Focus sur ...

DEPENDANCES ET PREVENTION

La commission Dépendances et Prévention de Lausanne Région organise, le 15 mai 2014 à Epalinges une journée de réflexion sur le thème :

Espace public, prévention, réagir ?
Quelle feuille pour les communes ?

Les conférences et ateliers proposés lors de cette journée permettront de mettre en discussion des outils pour répondre à la problématique de la gestion de l'espace public dans nos communes. L'objectif est d'apporter idées, propositions, exemples et réflexions aux Conseillers municipaux confrontés à des questions de gestion de leur espace public.

Cette journée d'échanges permettra aux Conseillers municipaux et autres élus intéressés de rencontrer des professionnels qui débiteront des enseignements et leçons de ces outils. Ils pourront également profiter de partager avec d'autres élus leurs impressions et expériences sur des solutions déjà mises en place dans leur commune.

Les professionnels pourront quant à eux mieux comprendre les attentes et contraintes des élus locaux.

Outils présentés et discutés dans les ateliers

- Police de proximité
- Vidéosurveillance
- Intervention communautaire
- Démocratie participative
- Urbanisme sécuritaire
- Urbanisme de vivre ensemble
- Travail social de proximité
- Animation socioculturelle

Chacun de ces outils fera l'objet d'une fiche explicative guidant les réflexions. Ces fiches, brochures, des synthèses produites lors de cette journée seront ensuite transmises aux Conseillers municipaux.

Tout participant recevra la fiche sur le « Diagnostic à poser », document préalable à toute réflexion de gestion de l'espace public.

La participation à cette journée est gratuite, sur inscription préalable auprès de Lausanne Région par mail à maj@lausanneregion.ch ou en ligne sur www.lausanneregion.ch.

Lausanne Région
Nos actualités
N°40 - Juin 2014

Focus sur ...

DEPENDANCES ET PREVENTION

Ainsi que l'éthique, le tabac, le drogue, l'alcool ont suscité de grandes discussions et de échanges culturels entre les parties prenantes du projet. Pour faciliter ces échanges, il était important d'élaborer également des thèmes abordés dans les communes membres. Ces sujets, difficiles, abordés différemment selon les cultures, ont été traités par de jeunes migrants et leurs traducteurs.

Travail communautaire - Dons
Lausanne Région est entouré de 20 municipalités communales, officielles, accompagnées de 20 jeunes migrants, qui ont procédé à l'élaboration des textes dans leur langue respective en Italien, Espagnol, Portugais, Anglais, Serbo-croate, Albanais, Somalien, Turc, Arabe et Farsi.

Ce travail en duo a permis de faire évoluer les textes selon les cultures des différentes communautés concernées. Il en résulte aujourd'hui 21 brochures en 20 langues étrangères dont le contenu va bien au-delà de la traduction.

Les multiples objectifs de cette brochure

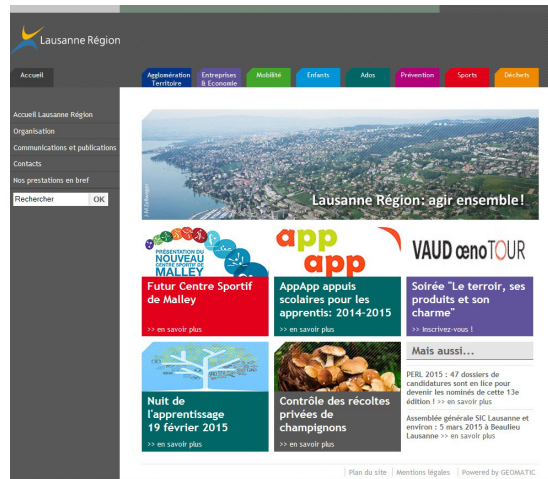
- Diffuser, dans le cadre de l'outil de prévention dans une langue facile d'accès et avec un langage adapté aux différents cultures.
- Permettre aux communautés migrantes de mieux comprendre l'attitude des adolescents suisses et plus avec deux facettes: sociales et culturelles différentes.
- Apporter en regard, une aide et des propositions à des parents d'adolescents qui croient souvent que la parole de leur enfant pour comprendre la culture et le mode de vie suisse. Leur apporter aussi les adresses du réseau suisse de professionnels.
- Permettre, par le biais d'un support écrit tel que cette brochure, des messages de prévention dans les langues étrangères, aux parents du pays qui a participé au projet de Lausanne Région.

Une newsletter électronique **traitant des informations de l'économie locale** a également été créée par le département Promotion économique. Lancée en automne 2013, **cette newsletter a déjà été éditée en quatre numéros**, distribués à plus de 1500 lecteurs et abonnés provenant d'horizons variés : administration publique, monde politique et économique, industrie locale et régionale, différentes associations et partenaires, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

L'association Lausanne Région

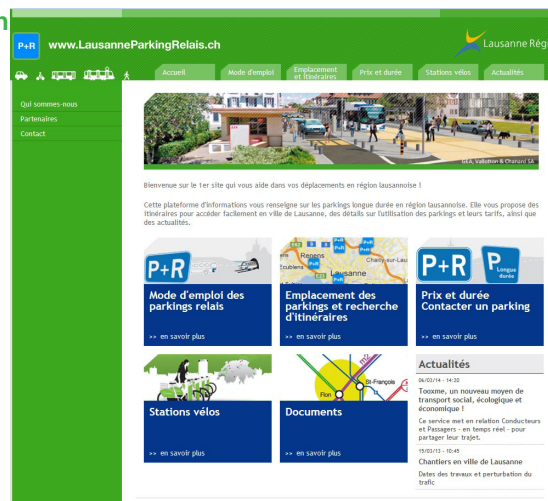
L'équipe de Lausanne Région gère les sites internet suivants.

www.lausanneregion.ch
12'000 visiteurs en 2014



Site principal de l'Association

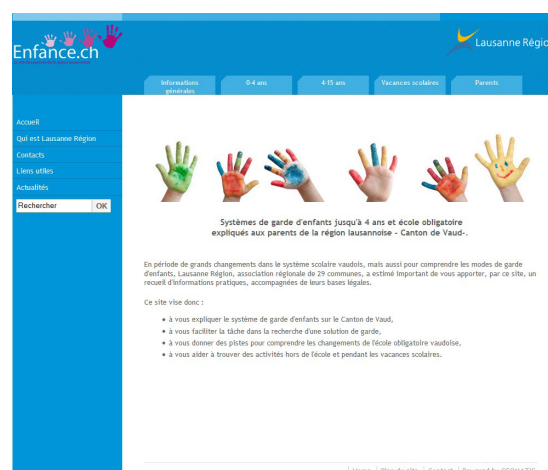
www.lausanneparkingsrelais.ch
120'000 visiteurs en 2014



Cette plateforme d'informations renseigne sur les parkings longue durée en région lausannoise.

Elle propose des itinéraires pour accéder facilement en ville de Lausanne, des détails sur l'utilisation des parkings et leurs tarifs, ainsi que des actualités.

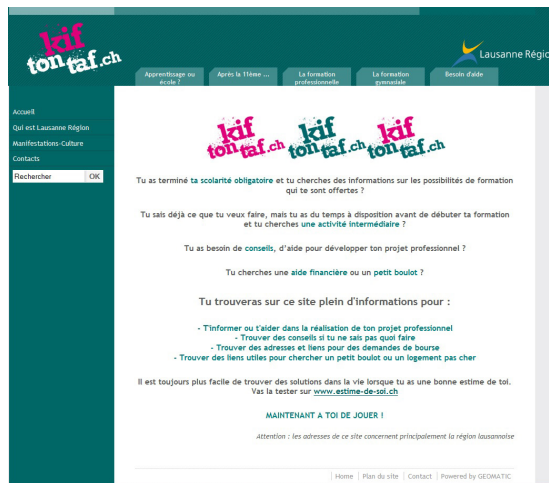
www.enfance.ch
9'000 visiteurs en 2014



Ce site regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueil préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs des enfants.

L'association Lausanne Région

www.kiftontaf.ch
9'000 visiteurs en 2014



Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions de formation. Une large promotion de ce site a été assurée dans le cadre du stand de Lausanne Région au Salon des Métiers et de la Formation à Beaulieu.

www.guidesportif.ch



L'importance de ce site est largement reconnue. Il est mis à jour grâce aux informations transmises par les sociétés sportives de la région. Il recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness et permet la recherche des clubs selon divers critères. Cette année, en raison d'un changement de mode de calcul de ses visiteurs, les statistiques ne sont pas disponibles.

www.addiction-vaud.ch



Réalisé par Rel'ier et financé par Lausanne Région, ce site a été mis en ligne en juin 2013. Conçu pour le citoyen, il l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions d'addiction à un produit ou à un comportement à risque. Le site donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Bureau du PALM

Le Bureau du PALM fermera les portes des locaux de Perrelet (Renens). Sa gouvernance a subi une mutation et Lausanne Région sera moins impliquée dans les travaux de l'agglomération. Ses charges s'en trouveront diminuées.

Suite aux réflexions menées par l'Unité de conseil et d'appui cantonale en management et organisation (UCA) sur la gouvernance du PALM, une « cellule stratégique partenariale » a été mise en place regroupant des représentants du Canton et des schémas directeurs. Le Comité de pilotage a décidé la fermeture du bureau du PALM au 31 décembre 2014.

Une nouvelle structure, renforcée par des effectifs cantonaux affectés au PALM et par les schémas directeurs (représentant les communes) reprend le flambeau des opérations liées au développement de l'agglomération. Dorénavant, les présidents des schémas sont intégrés au Bureau exécutif (auparavant le Bureau exécutif était composé des deux conseillères d'Etat et des deux présidents des associations régionales). Pour Lausanne Région cela se traduit par une diminution des charges liées au Bureau du PALM (budget 2015) et par une réaffectation du temps de travail de Mme P. Darbellay, secrétaire générale. A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leur participation financière aux études transversales PALM pour leur communes selon la clé usuelle (soit 40% pour Lausanne Région, 10% Région Morges et 50% Canton) ainsi que l'organisation des Conférences d'agglomération.

Organisation de la Conférence d'agglomération

Lausanne Région et Région Morges sont en charge de l'organisation des Conférences d'agglomération. Chaque année, une conférence est présentée soit aux municipalités (conférences réduites), soit à tous les élus communaux (conférences élargies).

Afin d'informer les conseillers communaux de l'avancement des travaux du PALM, Lausanne Région a organisé, avec l'association Région Morges, la 3ème Conférence d'agglomération élargie à tous les élus communaux du périmètre du PALM. **Cette dernière a eu lieu le 8 octobre 2014 à Beaulieu et a réuni près de 550 conseillers communaux.** Pour l'occasion, Lausanne Région a réalisé, en collaboration avec la ProdTV, deux films de qualité. Ils peuvent être visionnés sur le site www.lausanne-morges.ch.



Mmes les Conseillères d'Etat Jacqueline de Quattro et Nuria Gorrite se sont exprimées respectivement sur les enjeux et les défis suite à l'entrée en vigueur de la LAT (loi sur l'aménagement du territoire) ainsi que sur les modifications des comportements des usagers en matière de mobilité. Les nouveaux projets de développement des réseaux transports publics ont été présentés par les directeurs des tl et des MBC, Messieurs Michel Joye et M. François Gatabin. Enfin, coordonnés par Région Morges, les schémas directeurs ont proposé une exposition sur la « densité et la qualité » dont le contenu a fait écho en Suisse et à l'étranger. A l'issue de la conférence, les représentants communaux ont emporté des brochures d'information résumant les récentes études adoptées par le Comité de pilotage du PALM.

Un nouveau responsable pour l'économie

M. F. Andreani a été engagé pour sa vaste expérience en management, gestion de projets et gouvernance d'entreprise.



Le poste de délégué-e économique a été mis au concours suite au départ de Mme Irina Sakharova Quitt (entrée en fonction au printemps 2012). Après avoir pris connaissance de nombreuses postulations, le choix de Lausanne Région s'est porté sur **M. Federico D. Andreani**, originaire de Zurich et domicilié à Ollon (VD), dont l'expérience et les compétences correspondent au profil professionnel souhaité.

M. Andreani a débuté sa carrière dans une grande banque suisse et a poursuivi ses activités au sein de l'Office Suisse d'Expansion Commerciale (OSEC). Il a également exercé ses compétences au sein d'une entreprise import/export et auprès de Publicitas SA, où il a été responsable du département « Business Engineering ». Federico D. Andreani a pris ses nouvelles fonctions en juin 2014.

La commission Promotion économique

La Commission se réunit régulièrement pour définir les priorités régionales et pour faire les points de situation.

Présidée par Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix, la Commission s'est réunie à trois reprises pour définir les actions prioritaires en termes de promotion économique.

Durant cet exercice, la Commission a abordé notamment les thèmes suivants :

- Organisation, préparatifs et analyses des éditions 2014-2015 du Prix PERL.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique 2014-2015.
- Activités du Fonds Capital Développement de Lausanne Région.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et les préavis accordés au titre de la LADE.
- Révision de la stratégie régionale (typologie du territoire, analyse SWOT, enjeux et axes stratégiques pour la future période 2016-2019).
- Analyse des recommandations suite au rapport du SPECo concernant l'analyse des impacts économique, médiatique et financier des soutiens LADE aux manifestations/congrès.

Le Fonds Capital Développement (FCD)

Le financement d'une activité est rarement aisé. Le FCD soutient, par des prêts sans intérêt, les entreprises domiciliées dans le périmètre lausannois.

Depuis 2006, Lausanne Région apporte, par son Fonds Capital Développement (FCD), une source de financement aux entreprises. **Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou la commercialisation de biens et services.** Actuellement trois prêts à hauteur de CHF 50'000.- chacun sont suivis et se trouvent en phase de remboursement.

Les domaines d'activités des sociétés sont la domotique, la médecine alternative, et une plateforme de ski pass. Fin 2014, un groupe de travail a été mis en place pour réfléchir sur l'avenir et le positionnement du FCD.

Un soutien apprécié par les entrepreneurs : le « guichet d'entreprises »

L'aide offerte par Lausanne Région est multiple. A tout moment, les entrepreneurs font appel au guichet d'entreprises pour obtenir soutien et conseils leur permettant de développer une activité.



L'une des missions du Département consiste à soutenir la création et le développement des entreprises dans notre région. Sous forme de « guichet d'entreprises », **Lausanne Région propose des prestations d'information, des conseils, des analyses de modèles et plans d'affaires, un accompagnement à la recherche de locaux et une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés**

en matière d'aide au financement et de coaching. Cette mission s'inscrit également dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du Canton de Vaud.

En 2014, le Département a fourni sa palette de prestations à **plus de 100 porteurs** de projets (projet d'entreprise et entreprises existantes confondus). Elle a également suivi 15 dossiers de recherche de locaux ou de terrains d'activités. Afin de mieux soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création d'entreprise, le Département a mis en ligne, à la fin de l'exercice, plusieurs fiches thématiques apportant des conseils, trucs et astuces autour de la création et de la gestion d'entreprise.

Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

Le Prix PERL, la « perle » parmi les prix en Suisse

Chaque année le Prix PERL fait appel à un prestigieux jury composé de représentants des milieux académiques, économiques et de la presse, sous la présidence d'un membre politique. Il a pour mission d'étudier les dossiers des candidats et de nommer les lauréats.

Parmi une centaine de prix distribués annuellement en Suisse, le Prix PERL est l'unique concours dont les trophées sont remis par des collectivités publiques.

Depuis 2003, **plus de 50 projets pour un montant total de CHF 1'200'000.-** ont ainsi récompensé des entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que dans le high-tech.

Le Prix porte haut les couleurs de la région lausannoise et met en exergue l'excellence de l'esprit d'entrepreneuriat local et l'importance qu'elle accorde au développement de son économie.



Un record pour la 12ème édition de la remise des trophées PERL



Le 7 mai, plus de 450 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise pour la première fois en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Huit entreprises nominées, désignées parmi 39 candidatures, ont été découvertes par le public et les téléspectateurs. **Les 5 entreprises primées se sont vues attribuer un montant total de CHF 100'000.-** dans des secteurs d'activités aussi diversifiés que les

sciences de la vie, l'artisanat, les technologies médicales, la propulsion nautique ou encore la conception de jeux éducatifs.

L'édition 2015, basée sur le concept de 2014, a démarré dans le courant de l'été. L'appel à candidature a été lancé début octobre par le biais de l'ensemble du réseau et des partenaires médias, économiques et politiques. La prochaine cérémonie est **fixée le 7 mai 2015 et se déroulera au Théâtre de Beaulieu à Lausanne**. L'évènement sera à nouveau retransmis en direct sur la chaîne de télévision LA TELE.

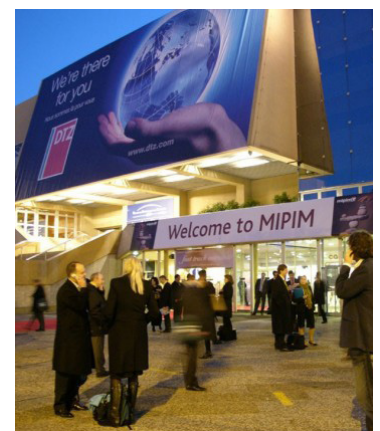
Les actions de valorisation du tissu économique régional

MIPIM : le rendez-vous annuel des professionnels de l'immobilier !

Le MIPIM est le plus grand marché international des professionnels de l'immobilier. Il offre un accès aux plus gros projets de développement immobiliers du monde. En 2014, le MIPIM fêtait ses 25 ans.

Avec plus de 20'000 participants, le MIPIM est le plus grand salon destiné aux professionnels de l'immobilier ! Il s'agit d'une plateforme de rencontres et d'échanges entre plus de 4500 sociétés de services, investisseurs, promoteurs, architectes et urbanistes provenant de 90 pays.

Du 11 au 15 mars 2014, une délégation constituée des collectivités publiques vaudoises, genevoises et de France voisine, accompagnée de nombreux acteurs privés, a participé pour la 12e année consécutive au MIPIM. **Lausanne Région a pris part à cette délégation et joué un rôle central dans le succès de cette édition en collaborant activement à la mise en valeur des projets de l'agglomération par le biais d'une table tactile installée sur le stand.** Depuis l'automne 2014, les partenaires privés ont repris la promotion de cette action. Les partenaires publics (Canton de Genève, l'ARC française et le Canton de Vaud), ont été invités à participer au stand pour l'édition 2015, mais sans apport financier.



Les cafés entreprendre: une action PACTE

L'entrepreneuriat au féminin en réseautant !



Pour la deuxième année consécutive, **Lausanne Région soutient et participe à l'organisation des « cafés entreprendre » de l'association**

PACTE, destinée aux femmes désireuses de se lancer dans une activité indépendante. Plus de 40 participantes ont ainsi pu bénéficier des différents conseils d'experts en matière de création d'entreprise.

7ème Carrefour des créateurs

L'innovation est présente dans tous les secteurs d'activité.



Organisé par Genilem et avec le soutien du Centre Patronal, l'édition 2014 a attiré plus de 2000 visiteurs. Au travers des 66 exposants, des différents ateliers et des conférences, le public s'est informé et s'est orienté vers les nombreux aspects liés à la création d'entreprise. **Le département Promotion économique a tenu un stand commun avec deux autres acteurs de la promotion économique : Innovaud et le SPECo.**

1ère semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens

L'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) est l'une des écoles incontournables de la scène des arts et du design.

Du 3 au 7 novembre, la Ville de Renens en partenariat avec l'ECAL et avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique, a organisé une semaine thématique adressée notamment aux étudiants de l'ECAL. Les sujets mis en exergue : le support à l'innovation, le financement et le retour d'expérience d'anciens élèves et d'entrepreneurs.

Cette démarche s'inscrit également dans le contexte de la mise sur pied du « Pôle Design » de Renens réunissant l'ECAL (formation), Design Studio (incubateur), les Ateliers de la Ville de Renens (Développement) et le CACIB (expansion).

Durant la semaine, Lausanne Région et Innovaud ont eu l'opportunité de présenter leurs organisations et services.

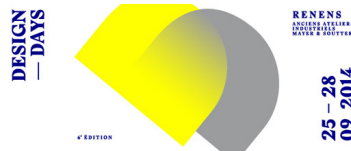


Les soutiens financiers directs de Lausanne Région

6ème édition des «Design Days»

Des manifestations, des actions, ou des associations bénéficient d'un soutien de Lausanne Région pour autant qu'elles contribuent à l'essor économique régional.

En 2014, l'accent a été porté sur la plateforme de valorisation du design contemporain, sur les rencontres et le réseautage avec des acteurs de l'entrepreneuriat présentant des projets d'envergure, ainsi que par les entreprises actives dans les sciences de la vie.



Les Design Days font partie d'une démarche de valorisation du design contemporain. Ils sont une plateforme d'échanges réunissant les acteurs culturels et commerciaux du design en Suisse romande. Ces «days» s'inscrivent également dans la stratégie de création d'un « Pôle Design ». L'ouverture des journées était consacrée à une table ronde sur « Le Design au service de l'entreprise », **événement organisé en collaboration avec le SPECo, la Ville de Renens et Lausanne Région**. Plus de 12'000 visiteurs ont pu ainsi découvrir cet univers tant culturel qu'économique.

1ère rencontre des anciens participants aux cours CTI Entrepreneurship

CTI Entrepreneurship est un programme de formation de la Confédération destiné aux créateurs d'entreprise. Basée à l'EPFL Innovation Park, cette première rencontre a réuni plus de 200 personnes, anciens participants et acteurs de l'entrepreneuriat en Suisse romande. Au travers des « succès stories » et des présentations de projets, les participants ont pu profiter notamment d'une soirée de réseautage et d'échange de « best practices ». **Lausanne Région a soutenu financièrement la mise sur pied de cette 1ère rencontre.**

Health Valley Switzerland ? Oui elle existe !

Lausanne Région a soutenu le travail de recensement entrepris par BioAlps et Inartis qui a abouti sur une impressionnante cartographie démontrant non seulement la diversité, mais également tout le poids économique que représentent l'industrie et les centres de recherches dans le domaine des sciences de la vie. Une version électronique de cette carte est présentée sur le site <http://www.republic-of-innovation.org/HealthValley/>.

Autres soutiens aux institutions

Durant l'exercice, le département Promotion économique a également poursuivi son soutien à diverses institutions actives dans le domaine de la création et développement d'entreprise :

- **Les Ateliers de la Ville Renens**, (CHF 10'000. -) pour leur apport à la création du « Pôle Design »
- **Microcrédit Solidaire Suisse** (CHF 15'000. -) pour leur engagement envers les personnes visant l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise
- **La Fondation Muse** (CHF 18'750. -) pour leur soutien à la créativité entrepreneuriale au travers de la mise à disposition d'espaces de coworking

Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE

Le nombre des demandes d'aides financières LADE est en hausse ! Toutes ces demandes provenant de la région lausannoise sont traitées et préavisées par Lausanne Région.

En tant qu'association régionale, **Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances et organismes privés, selon la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE)**. En 2014, 20 préavis ont été acceptés par le SPECo. Tous les projets (voir tableau) ont ainsi pu bénéficier d'un soutien financier cantonal important, permettant la mise sur pied de projets.

Avec l'ouverture du nouveau Swiss Tech Convention Center à l'EPFL, les demandes d'aide LADE, notamment dans le secteur des « congrès scientifiques », n'ont cessé d'augmenter. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a amené le SPECo à établir un règlement d'application qui définira quels types de projets régionaux et manifestations pourront continuer à l'avenir d'être éligibles au titre de la LADE.

Liste des préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2014

Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordé
Commune de Romanel s/Lausanne	Site stratégique de développement «La Sauge»	Etude	SFr. 80'000.-	SFr. 60'000.-
Lausanne Tourisme	Bureau des Congrès : renouvellement de la convention du 1er mars 2014 au 28 février 2015	Mesure organisationnelle	SFr. 310'000.-	SFr. 50'000.-
SPECo	Pôle Vennes, mandat de coordination - renouvellement pour 2014-2015	Etude	SFr.120'000.-	SFr. 120'000.-
EPFL - CODEV	Conférence internationale 2014 dans le cadre de l'UNESCO Chair EPFL «Technologies for Development : What is Essential»	Manifestation	SFr. 363'000.-	SFr. 10'000.-
Organisme de gestion Pôle Vennes	Pôle Vennes - Enquête mobilité et carte des domiciles.	Etude	SFr.14'000.-	SFr. 7'000.-
Sport City	Congrès Sport City Lausanne	Manifestation	SFr. 184'342.-	SFr. 20'000.-
Fédération Equestre Internationale - FEI	FEI Sports forum 2014	Manifestation	SFr. 220'000.-	SFr. 15'000
TSE Consulting SA	Conférence «The Academy», ayant pour thème la gestion des organisations sportives	Manifestation	SFr. 107'380.-	SFr. 13'000.-
PAN AG Bern	17ème Conférence internationale du Forum européen sur les forêts urbaines	Manifestation	Sfr. 212'935.-	SFr. 5'000.-
EPFL - ENAC - Faculté de l'environnement naturel etc.	Congrès international «Workshop on Hyperspectral Image and Signal Processing : evolution in Remote Sensing (WHISPERS)»	Manifestation	SFr. 118'783.-	Sfr. 5'000.-

Liste des préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2014 (suite)

Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordé
Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois - SDOL	Chantier 2 / Malley - Concept de communication	Etude	SFr. 10'000.-	SFr. 2'500.-
Institut de Psychologie de l'UNIL	Congrès «17th European Conference on Personality»	Manifestation	SFr. 264'754.-	SFr. 4'500.-
Lausanne Région pour la Commune de Lutry	Etude relative au programme de signalisation pour la Commune de Lutry	Etude	SFr. 14'580.-	SFr. 7'290.-
Association Festival Lausanne Lumières	Festival Lausanne Lumières	Manifestation	SFr. 701'700.-	SFr. 80'000.-
Association Label Suisse	Label Suisse - 6e Festival de musique	Manifestation	SFr. 1'175'924.-	SFr. 90'000.-
Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois - SDOL	Malley , Communication, Take off	Etude	SFr. 144'152.-	SFr. 5'500.-
		Total	SFr. 4'041'550.-	SFr. 494'790.-

Selon la LADE (art. 12 et 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique participant aux objectifs de promotion fixés par la LADE, entrée en vigueur en 2008. A ce titre, l'Association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton de Vaud depuis 2012, d'une subvention annuelle de CHF 91'000.-.

CODEV : une plateforme de coordination

La CODEV met en contact les régions vaudoises pour promouvoir leurs atouts.

Le Canton de Vaud est représenté au niveau régional à travers 10 associations, dont Lausanne Région. **La CODEV a pour but de coordonner, d'échanger, de partager et d'entamer des réflexions sur le développement économique et touristique entre régions.**



Hormis les deux séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes. L'une est consacrée au développement régional et territorial, l'autre au développement

économique où a été traitée la pertinence d'un outil de « reporting » commun et la formation continue des collaborateurs en contact direct avec les porteurs de projets de création d'entreprise.

Réseautage, collaboration et activité de représentation

Les collaborations sont la source d'une économie forte !

Durant tout l'exercice, les occasions n'ont pas manqué pour élargir et consolider le réseau des relations et contacts qu'entretient le Département avec les différents partenaires et acteurs de la place économique régionale.

Les nombreuses conférences, réunions, forums et manifestations organisés par la CVCI, le Centre Patronal, Innovaud, DEV, Genilem, SIC, ainsi que les soirées des entreprises des communes membres de Lausanne Région, ont permis de nouer d'importants contacts.



Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

En raison des travaux prévus en 2015 dans les villes de Renens et Lausanne, les comptages ont débuté en 2014.



Présidée par Mme Claudine Wyssa, municipale à Bussigny, la commission Transports est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux.

Gérés par le département Agglomération, en collaboration avec le Canton et Région Morges, les travaux se sont poursuivis en 2014. De mars à juin, plus de 270 postes de comptages ont été installés sur

les routes de la région lausannoise. Les premiers résultats sur l'évolution du trafic individuel seront disponibles au printemps 2015. Le projet se poursuivra avec la récolte des données des entreprises de transports publics. Le rapport final est attendu pour fin 2015.

Nouveautés de cette édition :

- 17 nouveaux relevés manuels aux carrefours pour la mobilité douce
- Intégration des données de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) pour les transports individuels
- 2 rapports intermédiaires en 2016 et 2018
- Toutes les informations sont désormais géo référencées

Le Service Pyjama

Pour que les jeunes puissent rentrer en toute sécurité à la maison, les transports publics ont développé un service nocturne les week-ends.

Depuis 2004, le « Service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa commission Pyjama, présidée par M. Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, assurent la coordination de la communication et répondent aux questions de ses utilisateurs.



En 2013, ce service a subi un grand changement. En effet, les entreprises CFF et LEB ont souhaité inscrire leurs prestations Pyjama dans leurs propres horaires nocturnes. Ce faisant, elles ont décidé de ne plus percevoir la taxe supplémentaire de CHF 4.- liée au service Pyjama, et ne font, de fait, plus partie de ce service. Depuis le nouvel horaire de 2013, le service Pyjama n'est assuré que par l'entreprise tl. Il dessert 37 communes les nuits des vendredis aux samedis et des samedis aux dimanches durant l'année. C'est pourquoi, après discussion avec tous les partenaires, il a été décidé que la commission Pyjama de Lausanne Région n'avait plus de raison d'être. Elle a été dissoute à fin novembre, avec remerciements à tous ceux qui y ont apporté leurs compétences.

Champignons



Comme décidé en 2013, et pour la première fois en 2014, Lausanne Région a remboursé les communes qui financent les contrôleurs de récoltes privées de champignons.

Un forfait de CHF 2'500.- a été fixé pour rémunérer 60 contrôles. Ce forfait inclut le coût de la formation annuelle que suivent les contrôleurs.

Sur cette base, les montants suivants ont été attribués :

Lausanne	3 postes	CHF 7'500.--
Pully	1 poste	CHF 2'500.--
Le Mont	2 postes	CHF 5'000.--
Chavannes/Ecublens	1 poste	CHF 2'500.--
Bussigny	1 poste	CHF 2'500.--
Echallens/Cossonay	1 poste	CHF 2'500.--

Enfants

Lausanne Région, par sa commission Accueil de jour, présidée par M. Jean-Claude Glardon, municipal à Bussigny, a suivi les travaux liés à cette thématique.

Revenu déterminant unifié (RDU)

La Commission a assisté à la présentation du logiciel élaboré par le syndic de Servion, M. Gilbert Cuttelod.

En raison de nombreuses questions en suspens à propos de l'Article 63a de la Constitution vaudoise, notamment sur les charges financières à répartir entre le Canton de Vaud et les communes, mais aussi sur le RDU, plusieurs plates-formes de discussion ont été mises en place dans le Canton. Dans l'attente d'une détermination conjointe, la Commission a dû suspendre ses travaux jusqu'à ce qu'une décision cantonale soit agréée par les communes.

En 2014, Lausanne Région a traité divers dossiers, via sa commission Formation et emploi des jeunes, co-présidée par Mme Michèle Gay-Vallotton, municipale à Chevaux, et Mme Germaine Muller, municipale à Bussigny. La Commission travaille activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle.

Salon des Métiers et de la Formation

Les jeunes confrontés au choix d'une profession trouvent ici une vue concrète et pratique du monde de la formation.



Du 25 au 30 novembre s'est tenu, à Beaulieu, le Salon des Métiers et de la Formation dans lequel une centaine d'exposants présentaient plus de 240 formations initiales et plus de 300 formations supérieures. **Lausanne Région y a tenu un stand**, géré par des apprentis employés de commerce et assistantes socio-éducatives des communes membres. Outre ces professions, celles d'horticulteur, de paysagiste, d'agent d'ex-

ploitation et d'agent de propreté ont été présentées aux jeunes visiteurs, notamment par des animations qu'ils devaient réaliser sous le contrôle des apprentis des communes. Cette édition a remporté un grand succès puisque plus de 30'000 personnes s'y sont rendues. En vue de l'édition 2016, la commission Formation et emploi des jeunes a entamé une réflexion sur l'évolution de ce projet et son dimensionnement futur.

App App

Les communes de la région financent les appuis scolaires aux apprentis. Cette prestation s'adresse à toute personne en formation professionnelle initiale et duale.

Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises, **Lausanne Région finance ce projet pour les apprentis domiciliés ou travaillant dans la région.**



En ce qui concerne Lausanne Région, durant l'année scolaire 2014-2015, 41 groupes ont été ouverts à fin 2014, donnant ainsi la possibilité à 156 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Comme prévu par le programme de législature de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 60 cours sur l'année scolaire 2014-2015. Pour obtenir cet objectif, le département Affaires régionales contactera les entreprises formatrices de la région lausannoise via un prospectus promotionnel.

Ces appuis, gérés jusqu'en 2013 par Transition école-métiers (TEM), ont été repris par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie-CVCI et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site www.formation-apprentis.ch

Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés pour mieux aider les jeunes à réussir leur cursus scolaire.

Une étude lausannoise sur les jeunes sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire, révèle que les devoirs surveillés peuvent être d'un grand secours aux élèves en difficulté, pour autant que l'encadrant réponde aux demandes et apporte aux élèves un vrai appui scolaire. La commission Formation et emploi des jeunes a donc souhaité faire un « état des lieux en matière de devoirs surveillés » sur les 29 communes membres. **Les communes, associations scolaires et établissements scolaires ont donc répondu à un questionnaire établi par Lausanne Région.** Le rapport final, en phase d'élaboration, sera remis aux municipalités courant 2015.

LIFT

Le projet LIFT permet aux jeunes d'acquérir des compétences sociales et professionnelles pratiques.

Le projet LIFT est proposé par le réseau des entreprises pour la Responsabilité sociale dans l'économie – RSE – et s'adresse à des jeunes élèves, du niveau secondaire, dès la 9ème HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.). Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de leur région. Il permet aux élèves de 13-15 ans de développer leurs compétences sociales, de comprendre l'intégration au monde professionnel, de saisir l'importance des branches scolaires et d'améliorer ainsi leurs résultats. Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne.

Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.

Adospro.ch

La fréquentation du service et le nombre de jeunes placés dans de petits jobs sont en augmentation.



Cette association, créée pour les adolescents entre 13 et 25 ans de la région lausannoise, a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour effectuer des mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement. L'association Adospro a suivi plus de 120 jeunes en 2014.

Lausanne Région soutient financièrement ce projet durant toute la législature 2011-2016.

Dépendances & Prévention

Une aide régionale pour des associations à but social.

Lausanne Région, par le biais de sa commission Dépendances et prévention, présidée par Mme Pascale Manzini, municipale à Ecublens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne –
- Bethraïm

Journée de réflexion «Espace public: Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?

Sur une base régulière, Lausanne Région engage des réflexions sur des problématiques actuelles. En mai 2014, la journée de réflexion a réuni 120 personnes (30% d'élus politiques et 70% de professionnels)



Le 15 mai 2014 s'est tenue à Epalinges, la journée de réflexion de la commission Dépendances et prévention sur le thème de la gestion de l'espace public.

Plus de 120 personnes, politiques, professionnels, représentants du monde associatifs, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée qui proposait notamment 3 conférences et 4 ateliers sur des questions liées à la gestion de l'espace public. Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis d'enrichir des fiches/outils thématiques. Ils ont permis aux conseillers municipaux présents, d'aborder les questions de gestion de l'espace public.

Fiches / outils thématiques

Les actes de la journée de réflexion ont été traités sous forme de **10 fiches/outils thématiques à l'attention des politiques de notre région et enrichies des débats**. Chacune des 10 fiches est actuellement en révision au sein de la commission Dépendances et prévention. Celles-ci donneront un grand nombre d'informations utiles et pratiques aux conseillers municipaux qui se demandent s'il convient, par exemple, d'installer des caméras ou plutôt d'engager un travailleur social de proximité pour exercer une surveillance.

Statistiques sociales

Réalisé par Monsieur Christophe Al Kurdi de Rel'ier et financé par Lausanne Région, le site « Statistiques sociales » a été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent **aux conseillers municipaux et communaux d'avoir des points de comparaison entre leur commune** et d'autres dans divers domaines. La Commission proposera des pistes pour mettre en avant ces informations auprès des élus.

«Lausanne Région en chiffres» est un portail thématique facilitant l'accès aux statistiques sociales.

Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents

Une démarche innovante et très attendue par la population migrante et locale. La brochure traite avec délicatesse des thèmes tels que la drogue, le tabac, l'alcool, les sorties tardives. En plus de prodiguer de précieux conseils, la brochure rend compte des spécificités des populations migrantes telles que les mutilations génitales, le mariage forcé, les punitions corporelles, et bien d'autres.



Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été finalisé en 2014 par la commission Dépendances et prévention. **Une brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents, intitulée «Être parent d'un adolescent» a été réalisée par Lausanne Région à l'attention de la population locale et migrante.**

Sous l'égide de l'espace Mozaïk-Appartenances, **10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant.** Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et de riches débats interculturels. Il

a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

La brochure, imprimée à **30'000 exemplaires** et présentée aux médias en juin 2014, a rencontré un vif succès. Dès sa parution, de nombreux journalistes en ont fait écho. En juillet, le département Affaires régionales a effectué un envoi d'environ 25'000 exemplaires aux associations, écoles et services concernés. La brochure a été une réelle réussite et a suscité de nombreux compliments. A fin septembre le stock en français était déjà épuisé.

La commission Dépendances et prévention a souhaité revoir le texte de la brochure, avec l'ajout d'un paragraphe sur l'homophobie, avant de la rééditer dans un premier temps en français. Lausanne Région se réjouit d'avoir pu offrir aux parents une brochure qui répond à leurs questions.

Soutien à la parentalité

L'étude «Femmes en marges» (86 pages) met en lumière le parcours de 19 femmes marginalisées et en situation précaire.

L'étude « Femmes en marge », financée par la commission Dépendances et prévention de Lausanne Région, avait émis plusieurs recommandations à l'attention des élus et des professionnels. L'une des recommandations faisait part d'un **besoin des femmes en marge de recevoir un soutien à la parentalité, soit d'être reconnue comme mère.** A cet effet, la Commission a mandaté la Fondation du Relais pour effectuer, avec les mamans concernées et une professeure universitaire, une recherche «action communautaire» sur cette question. **La déléguée aux Affaires régionales participe aux séances de pilotage de cette recherche à laquelle se sont associés le Service de protection de la jeunesse (SPJ), ainsi que l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).** Actuellement des groupes cibles ont été interviewés et le dépouillement devrait proposer en 2015, une action très concrète en faveur des mamans en marge.

Un fonds régional pour soutenir les actions permettant de prévenir les comportements à risque.

Fonds de prévention

En 2014, la commission Dépendances et prévention a financé, via le Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière à l'organisation de conférences, ateliers et expositions sur l'homophobie, manifestations mises sur pied par le Conseil des jeunes de Lausanne qui, rappelons-le, accueille près de 40% de jeunes de la région.
- Participation financière au projet de prévention par les pairs « Le Pavé » organisé par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) sur la place de Montbenon, à Lausanne.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Les jeunes en surpoids peuvent tester une dizaine de disciplines sportives durant ce camp.

Camp polysports pour adolescents en surpoids



Le médiateur sportif de la Ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, **un camp polysports pour les adolescents en surpoids** durant les vacances scolaires. Lausanne Région, via sa Commission, a souhaité soutenir cette première initiative en 2013.

En raison du grand succès de ce camp, ce dernier a été réédité en été et durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De précieuses informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes principales des camps.

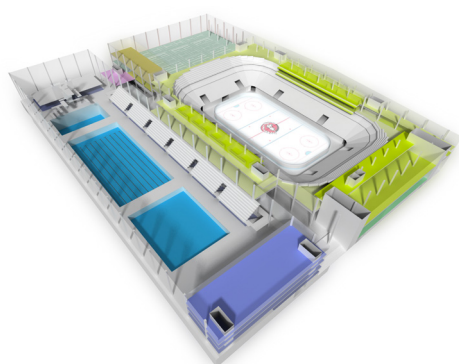
Une promotion active du sport, pour une région dont la ville-centre est capitale olympique.

Lausanne Région, par le biais de sa commission Activités sportives, présidée par M. Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a notamment suivi les travaux du projet du nouveau Centre Sportif de Malley. La Commission s'est intéressée aux subventions communales versées aux juniors et aux clubs formateurs. Dans cet objectif, en 2014, elle a adressé un questionnaire à toutes ses communes membres.

Nouveau Centre Sportif de Malley

Participation aux charges d'exploitation

Le complexe multisports de Malley, ouvert à tous les publics, sera réalisé en deux étapes. Dans un premier temps, les surfaces de glace en 2019, puis trois ans plus tard, le programme aquatique (2022). A la demande de ses communes membres, Lausanne Région a mis en place une nouvelle clé de répartition qui intègre les frais d'exploitation du futur centre.



Fin 2013, sur la base de l'étude de faisabilité menée par le bureau d'architecture Ferrari, les Municipalités de Lausanne, Prilly et Renens décident de soutenir le projet de construction d'un nouveau centre sportif à Malley et approchent les communes de Lausanne Région pour une éventuelle participation aux charges de fonctionnement de la nouvelle installation. Des représentants de la commission Activités sportives, ainsi que des représentants de la commission Financement régional participent au

«groupe piscine» de Lausanne Région. Ce groupe a suivi l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et a proposé la nouvelle clé de répartition financière pour la participation des communes membres au nouveau complexe sportif.

Une importante implication de Lausanne Région

Durant toute l'année 2014, Lausanne Région a été très impliquée dans ce projet. Mme Patrizia Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, en charge du dossier a assuré avec le groupe piscine et le Chef de projet, M. Pierre Imhof, le suivi technique du dossier. Ci-dessous les principales étapes :

- **L'élaboration d'un rapport en été 2014 pour présenter le projet** aux communes de l'association, en vue du vote de principe à l'Assemblée générale. Ces documents ont été préalablement présentés et discutés lors des trois séances de secteurs de Lausanne Région, en septembre 2014.
- **Le groupe finance** s'est réuni avec les boursiers des communes fondatrices.
- **La communication du projet** a été entièrement élaborée par Lausanne Région. Avec l'aide de Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication, un graphisme ainsi que divers supports de communication ont été élaborés afin de présenter le projet aux élus. Ce matériel sera notamment mis à profit pour les soirées d'informations prévues en 2015. Trois films viendront ponctuer les présentations et un journal «Centre sportif de Malley» sera distribué à l'issue des présentations.
- **L'élaboration du préavis intercommunal** sera soumis en 2015 aux communes de Lausanne Région.

M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région, participe également au groupe politique du projet qui se réunit régulièrement depuis quelques mois.

Lors de l'Assemblée générale de Lausanne Région du 25 septembre 2014, 23 des 26 municipalités ont accepté le principe d'entrée en matière sur le financement du déficit d'exploitation du futur complexe.



Les prochaines étapes du projet

- Hiver 2014/2015: les municipalités des communes propriétaires (Lausanne, Prilly et Renens) ont demandé à leur Conseil communal respectif l'autorisation de cautionner l'emprunt. Les trois communes ont obtenu l'accord de leur Conseil communal à une très large majorité.
- Février 2015 : présentation du projet aux conseillers communaux et généraux des 29 communes de Lausanne Région.
- Printemps 2015, avec délai au 30 juin 2015 : engagement des Conseils communaux et généraux des communes de Lausanne Région pour la participation à la prise en charge des coûts d'exploitation.

L'implication de Lausanne Région pour ce projet d'envergure se poursuivra en 2015 avec la tenue des soirées d'information et l'élaboration du préavis intercommunal.

Centre intercommunal de Glace de Malley (CIGM) Participation 2015

La clé de répartition financière, pour le soutien à la patinoire de Malley, a été adoptée par l'Assemblée générale de Lausanne Région en 2006.

Comme chaque année, l'Association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly), un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes participent au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de CHF 440'000.-.

Règlement d'attribution de subventions à des manifestations sportives

La commission Activités sportives a également préparé un règlement d'attribution de subventions en matière de sports. Celui-ci a été validé par le Bureau de coordination de Lausanne Région et est entré en vigueur en 2014.

L'année 2014 boucle avec un inventaire impressionnant d'activités dans tous les domaines nécessitant une intervention intercommunale. L'année 2015 s'annonce d'ores et déjà chargée de beaux projets.

Les travaux sur **le nouveau Centre sportif de Malley** vont se poursuivre avec l'organisation des séances d'information aux conseillers communaux et l'élaboration du préavis modèle intercommunal. En guise de remerciement pour la participation des communes au projet, la 4ème édition de la journée sportive régionale « **Dimanche Sportif** » se tiendra le dimanche **4 octobre 2015**, à Malley. Une grande journée de fête autour des sports de glace et glisse, sera organisée pour la population.

Les rapports de **comptages transports individuels et collectifs** seront également finalisés en 2015. Lausanne Région en organisera la présentation et la diffusion auprès des communes.

Sur la thématique de la dépendance et de la prévention, une journée de réflexion sera organisée le **27 mai 2015**, au Gymnase Auguste Picard à Lausanne, sous le titre « **Drogue : Prévenir, agir : quels outils pour les communes ?** ».

La commission Formation et emploi des jeunes organisera aussi une journée de réflexion qui se tiendra le **4 novembre 2015** à Cheseaux sur **les liens entre l'école, la famille et la société**.

Au moment de finaliser ce rapport, l'organisation de la **13ème édition du Prix PERL 2015**, qui se tiendra au Centre des Congrès de Beaulieu le **7 mai** prochain a déjà débuté.

D'autres réflexions seront menées en 2015, notamment la révision de la **stratégie régionale 2016-2019 ou l'avenir du Fonds Capital Développement**.

En 2015, Lausanne Région continuera à œuvrer pour sa région, dans le respect de l'intérêt public, en proposant des réflexions et en concrétisant les projets selon les objectifs fixés par nos communes membres.

Toutes les informations sur www.lausanne-region.ch

Liste des abréviations

APPAPP :	Appuis scolaires aux apprentis
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
CODEV :	Coordination du Développement Economique Vaudois
COFIL :	Comité de Pilotage du Projet d'agglomération Lausanne-Morges
CVCI :	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
CRPS :	Conseil Régional de Prévention et de Sécurité
DFJC :	Département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture
EPSIC :	Ecole professionnelle Lausanne
EPT :	Emploi plein temps
FONPRO :	Fondation cantonale pour la formation professionnelle
FVE :	Fédération vaudoise des entrepreneurs
GREA :	Groupement romand d'études des addictions
LADE :	Loi sur l'appui au développement économique
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LEO :	Loi cantonale sur l'enseignement obligatoire
LPE :	Loi fédérale sur la protection de l'environnement
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
MIPIM :	Marché international des professionnels de l'immobilier
PALM :	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
RERS :	Réseau d'échanges réciproques de savoirs
RDU :	Revenu déterminant unifié
SDT :	Service du développement territorial – Etat de Vaud
SESAP :	Service cantonal d'enseignement spécialisé et d'aide à la formation
SM :	Service de la mobilité – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la promotion économique et du commerce
TEM :	Transition école-métier
TL :	Transports lausannois
TSP :	Travailleur social de proximité

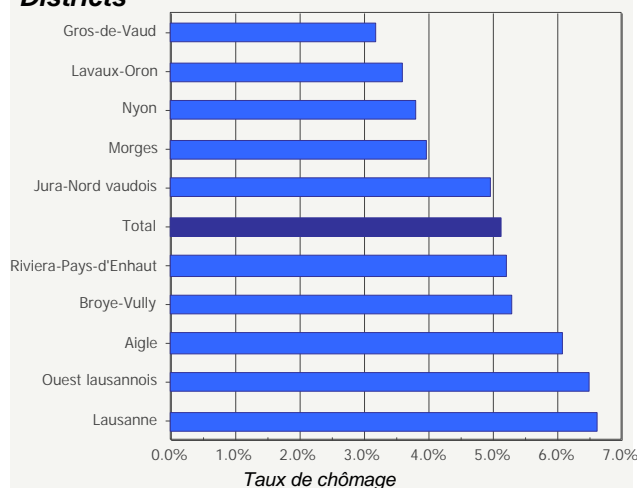
ANNEXE N° 3

 STATISTIQUES DU MARCHE DE L'EMPLOI AU 31 DECEMBRE 2014

Evolution	Décembre 2012	Décembre 2013	Novembre 2014	Décembre 2014
Demandeurs d'emploi (1)	24'961	26'168	24'748	25'581
Chômeurs (2)	19'065	19'869	18'096	19'138
Taux de chômage (3)	5.1%	5.3%	4.8%	5.1%
Places vacantes (4)	1'254	1'404	1'686	1'346

Flux mensuels (au cours du mois sous revue)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Nouvelles inscriptions	3'392	3'122	-4.2%	+2.4%
Transfert de demandeur d'emploi non chômeur à chômeur		1'222	13.3%	12.0%
Transfert de chômeur à demandeur d'emploi non chômeur		-1'356	-17.3%	1.1%
Annulations de dossiers	2'551	1'941	-14.4%	+10.7%
Selon le motif d'annulation	Retour à l'emploi	936	-14.9%	+6.2%
	Autres motifs	1'005	-14.0%	+15.3%

Chômeurs par district (5)	taux en %	variation mens.	ann.
CANTON	5.1%	1'042	-731
Aigle	6.1%	118	-75
Broye-Vully	5.3%	50	22
Gros-de-Vaud	3.2%	62	-35
Jura-Nord vaudois	5.0%	202	-104
... dont La Vallée	4.3%	40	3
Lausanne	6.6%	224	-193
Lavaux-Oron	3.6%	28	-27
Morges	4.0%	40	42
Nyon	3.8%	85	-253
Ouest lausannois	6.5%	160	38
Riviera-Pays-d'Enhaut	5.2%	73	-146
... dont Pays-d'Enhaut		-11	9

Districts


Communes de plus de 3500 habitants actifs (6)	Demandeurs d'emploi	Chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
Aigle	477	343	+11.4%	-13.4%
Bussigny	295	218	+7.4%	+2.3%
Chavannes-près-Renens	325	249	+1.6%	+2.9%
Crissier	312	241	+6.2%	+9.5%
Ecublens	474	353	+12.8%	+2.3%
Epalinges	200	129	-0.8%	-16.8%
Gland	443	279	+4.5%	-11.7%
La Tour-de-Peilz	337	251	+14.1%	+6.4%
Lausanne	6'362	4'973	+4.5%	-3.0%
Lutry	184	131	-6.4%	-5.1%
Montreux	1'022	752	+2.0%	-7.8%
Morges	544	422	+3.2%	-1.6%
Nyon	635	446	+4.7%	-17.1%
Payerne	408	305	+10.1%	+7.8%
Prilly	540	397	+7.0%	+13.1%
Pully	504	360	+4.3%	+1.7%
Renens	1'126	845	+6.6%	-7.4%
Vevey	880	642	+6.1%	-9.1%
Yverdon-les-Bains	1'167	893	+10.2%	-5.9%

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

(2) Tout demandeur d'emploi qui ne travaille pas tout en étant disponible de suite en vue d'un placement.

(3) Chômeurs, en % de la population active selon le relevé structurel 2010.

(4) Places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois.

(5) Dès le mois de juin 2012, les taux de chômage ne sont plus disponibles pour les régions de moins de 3000 actifs.

 (6) Pour les informations concernant les autres communes vaudoises, voir http://www.scris.vd.ch/chom_communes.

Effectifs à fin Décembre 2014

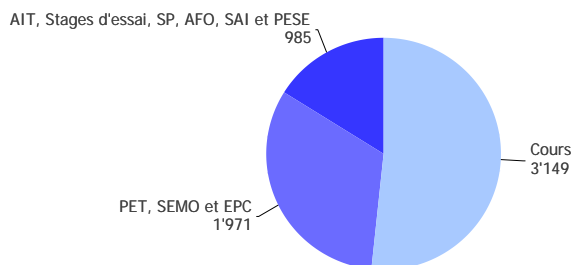
	Demandeurs d'emploi	variation mensuelle	variation annuelle	chômeurs	variation mensuelle	variation annuelle
En tout	25'581	+3.4%	-2.2%	19'138	+5.8%	-3.7%
dont bénéficiaires du RI inscrits auprès d'un ORP	3'099	-0.4%	-3.8%	2'358	+1.1%	-5.8%
Selon le sexe						
Hommes	14'584	+6.6%	-0.7%	11'320	+10.5%	-2.8%
Femmes	10'997	-0.6%	-4.3%	7'818	-0.4%	-4.9%
Selon l'origine						
Suisses	12'061	+1.3%	-1.2%	8'885	+2.3%	-2.7%
UE 27	9'000	+6.7%	-0.4%	6'768	+11.0%	-2.2%
Hors UE	4'520	+2.5%	-8.2%	3'485	+5.0%	-8.7%
Selon l'âge						
Moins de 20 ans	684	-5.4%	-5.8%	276	-9.5%	-15.6%
20 à 29 ans	5'672	+4.0%	-2.7%	4'474	+4.9%	-3.9%
30 à 39 ans	7'098	+3.4%	-4.5%	5'389	+5.7%	-5.9%
40 à 49 ans	6'202	+4.3%	-2.4%	4'648	+7.4%	-3.8%
50 à 59 ans	4'687	+3.5%	+2.6%	3'446	+7.3%	+2.0%
60 ans et plus	1'238	+0.3%	-1.3%	905	+1.3%	-4.5%
Selon la formation						
Sans formation professionnelle	9'918	+5.9%	-4.6%	7'199	+10.3%	-6.0%
CFC ou maturité fédérale	9'187	+2.5%	-3.5%	6'958	+3.9%	-5.3%
Maîtrise fédérale, HES, université	6'357	+0.6%	+3.5%	4'882	+1.9%	+2.3%
Non renseigné	119	+15.5%	+2.6%	99	+20.7%	+0.0%
Selon la durée de chômage						
Moins de 12 mois	21'486	+4.2%	-1.8%	15'818	+7.0%	-3.4%
12 à 24 mois	3'088	-1.0%	-2.7%	2'514	+0.6%	-2.6%
Plus de 24 mois	1'007	-0.9%	-9.3%	806	-0.1%	-12.0%

Professions les plus recherchées par les demandeurs d'emploi

Employés de commerce, de bureau, comptables	2'296	+1.1%	-2.7%	1'789	+1.8%	-4.2%
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	2'049	+0.7%	-8.6%	1'483	+0.7%	-12.1%
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	1'928	-1.7%	-3.7%	1'370	-2.2%	-2.4%
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	1'640	+0.1%	-5.9%	1'031	-1.1%	-8.3%
Autres métiers du bâtiment	1'536	+29.5%	+0.7%	1'267	+41.9%	+0.6%
Maçons, peintres, monteurs électriciens	1'311	+25.7%	-1.1%	1'093	+38.4%	-3.0%
Informaticiens	737	+3.5%	+9.3%	611	+4.6%	+5.2%
Magasiniers, manutentionnaires	709	+2.9%	-0.8%	564	+7.4%	+0.0%
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	622	-4.5%	-11.5%	429	-5.7%	-15.9%
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	477	-1.6%	-0.4%	393	+0.0%	+0.8%
Spécialiste en organisation et planification	424	+1.0%	-3.0%	324	+3.2%	-6.1%
Professions du spectacle	323	-2.7%	-10.5%	169	-3.4%	-18.8%

Demandeurs d'emploi en mesures* de reconversion et de réinsertion professionnelles

AIT, Stages d'essai, SP, AFO, SAI et PESE	985	16.1%
PET, SEMO et EPC	1'971	32.3%
Cours	3'149	51.6%
Total	6'105	100.0%



Abréviations

AFO	Allocation de formation	PET	Programmes d'emplois temporaires
AIT	Allocation d'initiation au travail	SAI	Soutien à une activité indépendante
EPC	Entreprises de pratique commerciale	SEMO	Semestre de motivation
PESE	Contribution aux frais de déplacement	SP	Stages professionnels

*au moins un jour durant le mois sous revue

Source : STATVD - PISE, SECO - PLASTA

ANNEXE N° 4

 TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU DE 2009 A 2014



COMMUNE DE SAVIGNY
TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU
de 2009 à 2014

Années		2009	2010	2011	2012	2013	2014
Relevé des pompages (m ³)	La Planie	138'702	146'575	118'237	180'309	211'313	196'292
	Le Publoz	13'927	15'644	11'920	22'970	20'949	24'629
	Les Planches	70'586	75'930	63'349	85'394	80'295	73'811
	<i>Total</i>	<i>223'215</i>	<i>238'149</i>	<i>193'506</i>	<i>288'673</i>	<i>312'557</i>	<i>294'732</i>
	Le Grenet	691	327	290	279	276	248
	Lausanne	148'960	128'446	163'753	52'414	33'173	42'223
	<i>Total</i>	<i>149'651</i>	<i>128'773</i>	<i>164'043</i>	<i>52'693</i>	<i>33'449</i>	<i>42'471</i>
Total relevé des pompages + achats d'eau		372'866	366'922	357'549	341'366	346'006	337'203
Relevé des compteurs (m ³)	Savigny abonnés	272'961	264'667	265'513	274'800	269'745	270'112
	Les Cullayes + Bourg-en-Lavaux + Lutry	17'553	15'900	9'365	8'998	10'417	7'653
	Belmont-sur-Lausanne	4'576	5'354	5'394	1'709	560	553
	Forel (Lavaux) - Bourg des Pilettes	2'305	2'376	2'347	2'229	2'264	2'538
	Consommations communales	13'053	16'763	18'351	10'665	13'612	18'283
	Consommations diverses	1'847	1'422	1'587	1'638	4'007	3'896
	Fuites expliquées	27'000	22'000	17'000	14'000	12'000	8'000
	<i>Total</i>	<i>339'295</i>	<i>328'482</i>	<i>319'557</i>	<i>314'039</i>	<i>312'605</i>	<i>311'035</i>
Différence entre relevé des pompages + achats d'eau et relevé des compteurs		33'571	38'440	37'992	27'327	33'401	26'168
Différence exprimée en %		9.00%	10.48%	10.63%	8.01%	9.65%	7.76%

ANNEXE N° 5

 INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2014

Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2004

L'Ordonnance fédérale du 1^{er} mai 2002 sur les denrées alimentaires (ODAI) stipule que les distributeurs d'eau de boisson suisses doivent renseigner leurs consommateurs sur la qualité de l'eau.

Pour se conformer à cette ordonnance, la Municipalité de Savigny vous donne ci-après les informations à propos de l'eau potable distribuée par ses services en 2004.

Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'100.

Provenance

- Sources communales :
 - 23 captages répartis dans les bois du Grand Jorat
 - 3 captages, au lieu-dit Les Cases, en zone pré-champs
 - Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc)
- | | |
|---|------|
| } | 59 % |
| } | 41 % |

Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat :*
Aucun traitement, hormis une légère chloration une fois par semaine.
- *Eau de source des captages des Cases :*
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe.
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne :*
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration).

Nombre de contrôles

- 4 séries par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 24 échantillons.
- 3 analyses chimiques sur les réseaux inférieur et supérieur (comprises dans les 24 échantillons).

Qualité microbiologique

Sur 21 prélèvements dans l'ensemble du réseau, toutes les valeurs des germes aérobies étaient inférieures aux prescriptions légales en vigueur, soit : moins de 100/ml.

Un échantillon prélevé le 19 octobre 2004 a présenté un entérocoque/100 ml, témoignant d'une légère souillure avant chloration.

Qualité chimique

- Température moyenne : de 7.4 à 9.2 °C
- pH : 7.5 (norme 6.8 – 9.5)
- Dureté totale (réseau inférieur) 19 °F (eau mi-dure)
- Dureté totale (réseau supérieur) 14 °F (eau douce)
- Teneur en nitrate (réseau inférieur) 13 mg/l (valeur limite de tolérance : 40 mg/l)
- Teneur en nitrate (réseau supérieur) 6 mg/l (valeur limite de tolérance : 40mg/l)

L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrate.

Autres informations

- Le service des eaux applique le système de l'assurance qualité « auto-contrôle » depuis 2003.
- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Municipalité de Savigny

Rte de Mollie-Margot 4 – 1073 Savigny

☎ 021 781 07 30 – Fax : 021 781 07 31 – Mail : admin@savigny.ch

Site internet : www.savigny.ch

Savigny, février 2005

La Municipalité de Savigny

ANNEXE N° 6

 TABLEAU DU COUT D'EXPLOITATION DE LA STEP DE PRA CHARBON
DE 2011 A 2014

	Estimation préavis	2011			2012			2013			2014		
			Coût/ m ³	Coût/ hab.		Coût/ m ³	Coût/ hab.		Coût/ m ³	Coût/ hab.		Coût/ m ³	Coût/ hab.
Volumes traités													
Débit d'entrée STEP mesuré (m ³ / an)		363'160			454'686			497'954			458762		
Débit d'entrée estimé par temps sec (m ³ / an)		269'964			288'861			290'652			289548		
Eau usée facturée : abonnés Savigny (m ³ / an)		194'905			190'505			194'801			195006		
Eau parasitaire due à la pluie (m ³ / an)		93'196			165'825			207'302			169214		
Eau potable facturée : abonnés Savigny + consommation communale (m ³ / an)		285'451			287'103			287'364			290730		
Coûts													
Nombre d'habitants	3'380	3'400			3'364			3'357			3304		
Main-d'œuvre (heure)	1'456	1'405			1'341			1'421			1509		
Déchets de grilles (CHF)		18'092.85	0.09	5.32	21'012.96	0.11	6.25	20'970.72	0.11	6.25	15'665.77	0.08	4.74
Traitement de boues (CHF)		90'966.80	0.47	26.75	86'043.64	0.45	25.58	96'373.42	0.49	28.71	93'498.98	0.48	28.30
Energie (CHF)	34'000.00	54'180.25	0.28	15.94	54'159.14	0.28	16.10	56'462.05	0.29	16.82	54'767.24	0.28	16.58
Fonctionnement biologique et décantation (CHF)		80'400.25	0.41	23.65	60'275.44	0.32	17.92	70'884.40	0.36	21.12	76'498.91	0.39	23.15
Divers (CHF)	243'700.00	24'489.70	0.13	7.20	16'996.25	0.09	5.05	22'952.32	0.12	6.84	26'974.30	0.14	8.16
Amortissement et intérêts (CHF)	394'000.00	290'400.00	1.49	85.41	281'600.00	1.48	83.71	272'800.00	1.40	81.26	264'000.00	1.35	79.90
TOTAUX (CHF)	671'700.00	558'529.85			520'087.43			540'442.91			531'405.20		
Coûts par m³ traité et par habitant (CHF)	201.00		2.87	164.27		2.73	154.60		2.77	160.99		2.73	160.84

Coût détaillé de l'exploitation de la STEP de Pra Charbon

ANNEXE N° 7

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014

DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE DE SAVIGNY-FOREL

1. ORGANISATION GÉNÉRALE

1.1 GÉNÉRALITÉS :

La structure de la scolarité obligatoire au 1^e août 2014 se présente comme suit :

11S	11VSB	11VSG	11VSO	Degré secondaire
10S	10VP	10VG		
9S	9VP	9VG		
8P	8 ^e année primaire			Deuxième cycle primaire
7P	7 ^e année primaire			
6P	6 ^e année primaire			
5P	5 ^e année primaire			
4P	4 ^e année primaire			Premier cycle primaire
3P	3 ^e année primaire			
2P	2 ^e année primaire			
1P	1 ^e année primaire			

VP : degré voie pré-gymnasiale

VG : degré voie générale

11VSG : 11^e degrés de la voie secondaire Générale

11VSO : 11^e degrés de la voie secondaire à Options

Remarque : Les classes sont toutes représentées à Forel (Lavaux) ou à Savigny, à l'exception de celles des voies de baccalauréat (VSB) qui sont situées à Lausanne et pré-gymnasiales (VP) qui sont situées à Mézières.

1.2 CLASSES ENFANTINES ET PRIMAIRES 2013-2014

Organisation des classes des cycles primaires:

Classe	Maître(sse) de classe	Lieu d'enseignement
1-2P/F1	Mmes Marie-José Pirat - Nathalie Henry	Groupe scolaire Forel
1-2P/F2	Mmes Anne-Claire Chaubert - Nathalie Henry	Groupe scolaire Forel
1-2P/F3	Mme Aline Merminod	Groupe scolaire Forel
1-2P/S1	Mmes V. Spadanuda et V. Beutler	Pavillon-Savigny
1-2P/S2	Mmes M. Stettler - V. Beutler	Pavillon-Savigny
1-2P/S3	Mmes S. Maurer Bovey - N. Thévoz	Pavillon-Savigny
3P/F1	Mme Sandra Schneider Lapaire	Groupe scolaire Forel
3P/S1	Mme L. Pinto Trancoso et B. Gardel	Ancien Collège Savigny
3P/S2	Mmes L. Cherpillod - E. Richard	Ancien Collège Savigny
4P/F1	Mmes L. Noverraz - B. Gardel	Pigeon-Forel
4P/F2	Mmes Gaëlle Gilliéron - F. Conus	Groupe scolaire Forel
4P/S1	Mmes Fanny Isely - Delphine Indermühle	Ancien Collège Savigny
5P/F1	Mmes Danielle Thom - Yaël Weisser	Grenet-Forel
5P/S1	Mmes Céline Bula - Marylore Jornayvaz	Ancien Collège Savigny
5P/S2	Mmes Manon Biolley - Claudia Favero	Bât.adm.-Savigny
6P/F1	Mmes V. Magri - Yaël Weisser	Grenet-Forel
6P/S1	Mme Chantal Ollyo	Ancien Collège Savigny
6P/S2	Mme Laure Mettraux	Bât.adm.-Savigny
7P/1	Mme Catherine Dunand	Groupe scolaire Forel
7P/2	M. Dominique Leuthold (remplaçants)	Groupe scolaire Forel
7P/3	Mme Nathalie Dind	Groupe scolaire Forel
8P/1	Mme Sofije Maillard	Groupe scolaire Forel
8P/2	Mme Catherine Marcel	Groupe scolaire Forel
8P/3	M. Reynald Colliard	Groupe scolaire Forel

MAÎTRES SPÉCIAUX

Musique 1-2P: M. M. Amsler

Pédagogie compensatoire, appuis, renfort pédagogique, français intensif, hauts potentiels :

Mme	R. Chollet	MCDI
Mme	K. Braff	Primaire
Mme	A.-C. Bujard, (SESAP)	Primaire
Mme	L. Cherpillod	Primaire
Mme	F. Conus	Primaire
Mme	S. Crosset-Perrotin	Primaire
Mme	F. de Saussure Rochat	Primaire
Mme	D. Kaiflin Hayoz	1-2P
Mme	Y. Kohli	8P
Mme	I. Chappuis	Structure HP

ACT: Mme E. Chollet Primaire -secondaire
Mme M.-C. Maire Primaire -secondaire
Mme V. Pétignat Primaire –secondaire

Fournitures scolaires : M. Vito Favero

2. ACTIVITES SCOLAIRES

La vie scolaire habituelle a été complétée par les activités suivantes :

Piscine 5-6P

Comme chaque année, les 5P et 6P ont suivi des cours de natation à la piscine de Puidoux, organisés par l'école.

Camps de ski et d'été, voyages d'étude

En septembre, les 6es ont bénéficié de leur camp découverte à Château d'Oex ou à l'Auberson.

Quant aux 3 classes de 8P, elles sont parties en camp durant une semaine à Cerniebaud pour découvrir cette région du Jura. Leur programme a été varié : VTT, promenade en poneys, escalade, spéléologie, tir à l'arc et canoë.

Concernant les camps de ski, les classes de 9VG ont été à Fiesch.

Pour son voyage d'étude, la classe 11VSO est partie sur les canaux aux Pays-Bas.

Quant à la classe 11VSG, elle a été Cracovie. Elle a, entre autre, visité le camp de concentration d'Auschwitz.

Activités diverses et courses d'école

Grâce à la contribution des communes et souvent avec l'aide des transports scolaires, les classes de l'établissement ont pu bénéficier de nombreuses activités extrascolaires :

Patinoire - piste vita - visites de musées et d'expositions - courses d'écoles- etc.

Activités de fin d'année (scolaire)

Comme les années précédentes, diverses activités ont été proposées aux élèves durant les derniers jours d'école précédant la fin de l'année scolaire.

Parmi ces activités, on peut relever :

- les joutes sportives des classes secondaires,
- la marche d'établissement des élèves de la 7^e à la 11^e année.
- les balades en forêt avec pique-nique,
- visites au zoo de Servion.

Promotions

Le 4 juillet, la cérémonie des promotions a réuni les élèves de la 7^e à la 11^e avec leurs familles. Ce moment de fête, centré sur les élèves et leur travail, a été ponctué par des chants et une animation préparés par les élèves de 7^e, 8^e et 9^e année sous la direction de Mme Flavia Aguet, enseignante de musique.

Les prix, offerts par les sociétés locales, ont été remis aux élèves méritants par leur maître de classe.

Bibliothèque de Savigny-Forel

L'organisation des interventions pour les élèves de la bibliothécaire scolaire a été reconduite en 2013-2014 :

Pour toutes les classes primaires, visites régulières à la bibliothèque avec selon les classes, des animations particulières.

Pour les classes enfantines, une animation toute particulière est mise en place lors de ces visites et les enseignantes repartent avec une « valise de livres » dont elles assurent le prêt en classe.

Pour les élèves de la 9^e à la 11^e année, les passages à la bibliothèque se font au gré des besoins à la demande des enseignants concernés. Divers affichages en classe incitent les élèves à fréquenter la bibliothèque.

Savigny, le 11 février 2015

ANNEXE N° 8

 RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAVIGNY-FOREL



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

I. Notre activité en 2014 dans le secteur scolaire

- Accueil des classes

25 classes étaient inscrites le matin selon un tournus de 4 ou 5 semaines selon les degrés jusqu'à fin juin 2014.

Le prêt des livres pour les vacances (20 documents par lecteur) a été possible par l'intermédiaire des ouvertures publiques.

Un formulaire a été envoyé fin août 2014 aux professeurs afin d'inscrire les classes le matin selon le même tournus. 24 classes ont alors été inscrites pour l'année scolaire 2014-2015.

- Activités dans le secteur scolaire

Les animations des années précédentes ont été poursuivies : animation « découverte du livre » pour les classes 2P, animation d'accueil des 3P en tant que lecteurs « autonomes », « lecture feuilleton » pour les classes 3-6P. Nous avons continué l'initiation à la recherche documentaire pour les 7 et 8P.

Deux animations de fin d'année ont été mises sur pieds : « les 10 droits du lecteur » de Daniel Pennac pour les 6P, « les experts », enquête policière à la bibliothèque pour les 8P.

2. Notre activité en 2014 dans le secteur public

- Nos lecteurs

Au 31 décembre 2014, la bibliothèque comptait 2'581 lecteurs.

▪ Savigny :	1'419
▪ Forel :	782
▪ Autres communes :	323
▪ Enseignants, internes et classes :	57

- Ouverture du secteur public

Les heures d'ouverture étaient fixées le mardi et le mercredi de 14h. à 18h. et le jeudi de 14h. à 20h.

Une boîte sécurisée de retour des livres permet le retour des documents en dehors des heures de prêt.

- Emprunts simultanés

10 documents étaient autorisés pour une durée de 4 semaines (20 documents pendant les vacances) pour chaque lecteur, quel que soit l'âge.

- Activités dans le secteur public

Le samedi 1er février 2014, les bibliothécaires ont organisé une manifestation dans le cadre du samedi des bibliothèques vaudoises. Thème commun à toutes les bibliothèques : « L'art du voyage ». Outre l'ouverture exceptionnelle de la bibliothèque et une exposition thématique de livres, nous avons eu le plaisir de recevoir Bernard Pichon pour une conférence et une projection de petits films concernant trois de ses nombreux voyages.

En été, nous avons eu le plaisir de remettre à chaque lecteur une pochette surprise de vacances qui les invitait, entre autre, à nous indiquer leur coup de cœur parmi les livres empruntés pendant cette période. Une exposition a ensuite été mise sur pied pendant tout le mois de septembre.

Le 23 octobre, le Wi-Fi gratuit a été installé pour nos lecteurs.

En octobre également, un « espace presse » a été créé au premier étage pour permettre à nos lecteurs adultes de parcourir leurs journaux préférés en toute tranquillité dans un petit salon ad hoc. 12 titres de presse sont désormais à leur disposition.

Le 14 novembre, Mme Sylvie Perreten a animé pour la première fois la nuit du conte, avec une session pour les enfants à 18h. et une autre à 20h. pour le public adulte. Le thème suisse de cette année était : « Je joue, tu joues – jouons ! »

Le 18 décembre, lors de la traditionnelle fenêtre de l'Avent, a eu lieu l'inauguration du nouveau secteur DVD, transformant la bibliothèque en médiathèque. Un fond de 300 DVD avait été préparé pour l'occasion et a très vite trouvé preneur au vu du nombre important de visiteurs lors de cette soirée !

Les bibliothécaires ont collaboré aux journaux « Le Savignolan » et «Vivre à Forel ».

3. La bibliothèque en chiffres

La bibliothèque en 2014, c'est donc :

- 1'335 nouveaux titres catalogués
- 80 livres empruntés à Bibliomedia (livres à gros caractères) jusqu'en juin 2014
- 21'403 documents à disposition des lecteurs
- 25/24 classes dans un tournus de 4 semaines
- 2'581 lecteurs
- 35'178 documents prêtés

4. Et maintenant...

Nous commençons désormais le rapprochement avec l'ASIJ et la bibliothèque scolaire de Mézières. Une convention a été signée par la Commission de bibliothèque et l'Etat de Vaud le 7 octobre 2014 pour le changement de système informatique et le passage de nos données bibliothéconomiques sur le réseau romand (ReRo).

Nous attendons maintenant la répartition des postes scolaires entre Savigny-Forel et Mézières.

Pour ce qui est du secteur public, les nouveautés et aménagements proposés à nos lecteurs ont été très appréciés et nous espérons que la transformation de la bibliothèque en médiathèque encouragera d'autres habitants à nous rejoindre.

Savigny, le 13 avril 2015

Françoise Vermot
Bibliothécaire

ANNEXE N° 9

➤ RAPPORT D'ACTIVITES 2014 DE LA COMMISSION « BATIMENTS »



RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Préambule

La constitution de la Commission « Bâtiments » résulte du préavis n° 10/2009 « Demande de crédit destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux sous la forme d'un crédit-cadre pour la période 2010-2014 ».

La commission a pour mission de contrôler l'utilisation du crédit-cadre et de définir les travaux à exécuter dans les limites du montant attribué par celui-ci.

En outre, elle a pour compétence de :

- Contrôler la liste des travaux annuels et le planning
- Contrôler les engagements
- Contrôler le bouclage annuel
- Etablir un rapport annuel pour la Municipalité et le Conseil communal

Composition de la Commission « Bâtiments » à partir du 1^{er} janvier 2014

– Beutler Yves	Membre	Conseiller communal
– Brian Hick	Membre	Conseiller communal
– Coquil Sylvaire	Membre	Municipal
– Grandgirard Philippe	Membre et mandataire	MGM Architectes Associés SA
– Ochs Jacques	Président	Municipal
– Pasche Bertrand	Membre	Boursier communal
– RoCHAT Jean-Claude	Membre	Conseiller communal
– Vaccarello Michel	Membre	Technicien communal

En 2014, la commission s'est réunie à 2 reprises, soit les 3 avril et 4 septembre.

Bilan des travaux

Bâtiments scolaires

1. Complexe scolaire

- Réfection de l'appartement du concierge, notamment la rénovation totale de la cuisine datant de la construction du bâtiment en 1983.
- La rénovation des sols et peintures des classes spéciales a été repoussée dans l'attente des implications de la réorganisation scolaire avec l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).
- Travaux généraux : étanchéité des introductions électriques des locaux techniques.



- Travaux généraux : changement des cylindres des portes des voies d'évacuation (bouton au lieu d'une clé) selon recommandation de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).

2. Salle de gymnastique

Les travaux de rénovation du sol ont été repoussés dans le prochain crédit-cadre 2015-2019.

Bâtiments publics

1. Forum

- Travaux généraux : rénovation du bar-buvette (infiltration d'eau et usure du plan de travail) et remplacement des armoires chauffe-assiettes.
- Travaux généraux : rénovation du fronton de la scène dû à l'usure (remplacement des panneaux frontaux).

2. Maison de commune

- La 2^{ème} étape des travaux de rénovation du 1^{er} étage, prévue en 2013, a été repoussée en 2017.
- Travaux généraux : rénovation complète de l'ascenseur datant de 1990 (vétusté, usure du matériel et obsolescence des pièces de rechange).

Divers

Le Conseil communal, au cours de sa séance du 24 novembre 2014, a accordé à la Municipalité un crédit-cadre de CHF 2'928'000.000, destiné à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux pour la période 2015-2019 (préavis n° 08/2014).

Conclusions

2014 a été une année de transition et d'attente, notamment par rapport aux besoins de l'ASIJ, à la suite de la réorganisation scolaire. Certains travaux prévus dans ce crédit-cadre ont donc été repoussés dans le temps et intégrés au crédit-cadre 2015-2019.

Dans l'ensemble, les devis des travaux exécutés en 2014, comme pour les années précédentes, s'intègrent bien dans le budget fixé par le crédit-cadre.

Rappelons qu'un crédit-cadre n'est pas un montant figé, comme celui d'un préavis, mais qu'il permet dans la mesure du possible de regrouper certains travaux et de faire des économies grâce à des marchés importants. Il permet aussi d'absorber des imprévus urgents en différant ou non certains objets, ceci tout en respectant scrupuleusement l'enveloppe globale accordée.

Commission « Bâtiments »

Savigny, le 20 mars 2015

Bâtiments	Spécification	Crédit-cadre 2010-2014	2010		2011		2012		2013		2014		Travaux en attente	Total travaux 2010 - 2014	Solde sur crédit
			sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit	sur crédit	hors crédit			
BATIMENTS SCOLAIRES															
Jardin d'enfants (anc. central)		12'500.00		1'986.45						20'316.80				22'303.25	-9'803.25
Ancien collège		255'000.00	127'255.10	23'674.15									64'000.00	214'929.25	40'070.75
Pavillon scolaire		49'000.00											49'000.00	49'000.00	0.00
Complexe scolaire														-	0.00
	Classes spéciales	234'000.00	5'117.50	14'612.45	4'407.00							32'945.70	163'467.80	220'550.45	13'449.55
	Classes normales									26'164.30				26'164.30	-26'164.30
	Préau couvert	63'000.00			1'144.70								48'433.95	49'578.65	13'421.35
Salle gymnastique		133'000.00			23'141.40	2'581.85	35'843.85		7'255.40		5'416.30			74'238.80	58'761.20
	<i>Sous-total</i>	<i>746'500.00</i>	<i>132'372.60</i>	<i>40'273.05</i>	<i>28'693.10</i>	<i>2'581.85</i>	<i>35'843.85</i>	<i>-</i>	<i>27'572.20</i>	<i>26'164.30</i>	<i>38'362.00</i>	<i>-</i>	<i>324'901.75</i>	<i>656'764.70</i>	<i>89'735.30</i>
BATIMENTS PUBLICS															
Le Temple		50'000.00	22'895.80				32'918.30	35'474.00						91'288.10	-41'288.10
Forum		346'000.00	316'090.95	17'125.05	6'706.15		5'773.80			10'056.30				355'752.25	-9'752.25
Maison de commune		215'000.00	15'959.60				1'389.70		54'799.10					72'148.40	142'851.60
Local communautaire		22'000.00												-	22'000.00
Refuge de la Planie		9'000.00							12'628.80					12'628.80	-3'628.80
Buvette terrain foot.		45'000.00	32'615.25	15'500.00	9'609.40			1'352.00						59'076.65	-14'076.65
	<i>Sous-total</i>	<i>687'000.00</i>	<i>387'561.60</i>	<i>32'625.05</i>	<i>16'315.55</i>	<i>40'081.80</i>	<i>36'826.00</i>	<i>67'427.90</i>	<i>10'056.30</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>590'894.20</i>	<i>96'105.80</i>	
LOGEMENTS															
Bât. de l'ancienne-gendarmerie		64'000.00							42'737.30		350.15			43'087.45	20'912.55
Villa des maîtres		145'000.00			158'405.20		9'485.90							167'891.10	-22'891.10
Collège du Jorat		77'000.00					42'230.30							42'230.30	34'769.70
	<i>Sous-total</i>	<i>286'000.00</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>158'405.20</i>	<i>51'716.20</i>	<i>42'737.30</i>	<i>350.15</i>	<i>42'737.30</i>	<i>350.15</i>	<i>350.15</i>	<i>350.15</i>	<i>350.15</i>	<i>253'208.85</i>	<i>32'791.15</i>
TRAVAUX GENERAUX															
		192'500.00			12'844.60		34'455.00		15'173.75		129'167.30			191'640.65	859.35
	<i>Sous-total</i>	<i>192'500.00</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>12'844.60</i>	<i>34'455.00</i>	<i>34'455.00</i>	<i>15'173.75</i>	<i>15'173.75</i>	<i>15'173.75</i>	<i>129'167.30</i>	<i>129'167.30</i>	<i>129'167.30</i>	<i>191'640.65</i>	<i>859.35</i>
	Total		519'934.20	72'898.10	216'258.45	2'581.85	162'096.85	36'826.00	152'911.15	36'220.60	167'879.45	-	324'901.75		
Total CC 2010-2014		1'912'000.00	Total 2010	592'832.30	Total 2011	218'840.30	Total 2012	198'922.85	Total 2013	189'131.75	Total 2014	167'879.45	324'901.75	1'692'508.40	219'491.60

ANNEXE N° 10

 RAPPORT DE GESTION 2014

DE L'ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC) DE LAVAUX

Grandvaux, le 6 mars 2015

RAPPORT DE GESTION 2014

1) Préambule du président

Le Comité directeur a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion de l'année 2014, conforme aux dispositions de notre convention.

Pour rappel, le comité directeur est composé des membres suivants :

- Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, M. Patrick Chollet
- Pour la commune de Lutry, M. Pierre-Alexandre Schlaeppli
- Pour les communes de Puidoux, Chexbres, Rivaz et St-Saphorin, M. Jean-Michel Conne
- Pour les communes de Savigny et Forel (Lavaux), M. Sylvaire Coquil (jusqu'au 31.12.2014)

M. Patrick Chollet en assume la présidence et le boursier de la commune de Bourg-en-Lavaux gère les comptes de l'ORPC Lavaux.

Durant l'année 2014, le CODIR s'est réuni à cinq reprises :

- Le mercredi 5 février pour traiter les affaires courantes
- Le mardi 25 mars, les comptes et la gestion ont été approuvés
- Le mardi 27 mai pour traiter les affaires courantes
- Le mercredi 20 août, la séance s'est tenue à la Capite de Jean-Michel Conne à Chexbres où, après avoir adopté le budget 2015 et liquidé les affaires courantes, le CODIR s'est régalé d'une broche préparée par notre hôte
- Le jeudi 6 novembre pour préparer le rapport final 2014 et traiter les affaires courantes

L'ORPC Lavaux a été alarmée sept fois en 2014.

Le détail des interventions est relaté en fin de ce rapport. Il faut toutefois souligner que les problèmes survenus sur l'autoroute du Léman ont nécessité 4 interventions de la FIR dans le cadre de DélestatA9 et on peut s'attendre à ce que ce type d'intervention se répète à l'avenir. Dans tous les cas, notre équipe est désormais rodée et nous avons reçu les remerciements de la police cantonale pour la qualité de nos engagements.

L'assemblée régionale du printemps s'est tenue le 10 avril à Aran, salle des Mariadoules, au cours de laquelle les comptes et la gestion 2013 ont été adoptés. Un apéritif convivial nous a été offert par la commune de Bourg-en-Lavaux à qui nous adressons nos remerciements.

L'assemblée régionale d'automne a eu lieu à Rivaz le 9 octobre afin d'accepter le budget 2015 et être informée de la gestion courante de notre ORPC. Elle s'est prolongée par un apéritif fort sympathique servi par la Municipalité du lieu à qui nous adressons également nos remerciements.

Le rapport annuel de notre organisation s'est déroulé en date du 4 décembre 2014 à la grande salle de Puidoux-Village devant un public venu nombreux qui a suivi avec attention les présentations orales des différents intervenants ainsi que les promotions en grade et prises de responsabilités au sein de notre organisation. Ce rapport s'est terminé par un excellent repas concocté et servi par l'équipe de cuisine de notre organisation régionale.

Lors des diverses assemblées des présidents des comités directeurs à Gollion, le projet de régionalisation a été encore et toujours à l'ordre du jour. Après des années de palabres, négociations, révisions, remises en question, l'automne 2014 a été le témoin de l'acceptation de la nouvelle Loi cantonale sur la protection civile par le Grand Conseil vaudois, Loi qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, validant le projet Agile, soit l'organisation des régions en fonction du découpage territorial (DECTER) de notre canton (districts)

Le projet de régionalisation des ORPC de Lausanne-Est, Lavaux et Oron a pu bien avancer pendant l'année 2014 et de nombreuses séances ont eu lieu entre les trois présidents des CODIR afin d'actualiser le dossier.

Bien qu'une revendication de la commune de Pully quant au lieu à définir pour le futur office régional ait quelque peu perturbé le groupe de travail, le dossier arrive à son terme.

La nouvelle Loi cantonale donne un délai de 3 ans aux régions pour s'organiser, soit au plus tard le 1^{er} janvier 2018. Plusieurs présidents de CODIR doutent toutefois que ce délai puisse être respecté, car les élections communales du printemps 2016 et le début de la nouvelle législature le 1^{er} juillet 2016 risquent fort de ne laisser que peu de temps pour faire accepter une régionalisation par un grand nombre de communes d'ici le 30 juin 2017, tout en respectant la Loi sur les communes quant au mode d'étude et d'acceptation de préavis établis dans le cadre de la création d'associations de communes.

L'année 2014 n'a pas été marquée par des événements particuliers, sauf naturellement la conférence sur la paix en Syrie qui s'est tenue à Montreux en janvier 2014 et pour laquelle l'ORPC Lavaux a été fortement engagée et remerciée pour la qualité de son travail.

Le président du CODIR de l'ORPC Lavaux tient à remercier vivement toutes les personnes œuvrant au sein de notre organisation, que ce soit les astreints pour leur disponibilité et leur engagement ou le personnel et les membres du Comité directeur. L'envie de faire toujours mieux est le garant d'une protection professionnelle et performante de notre population et nous pouvons en être fiers.

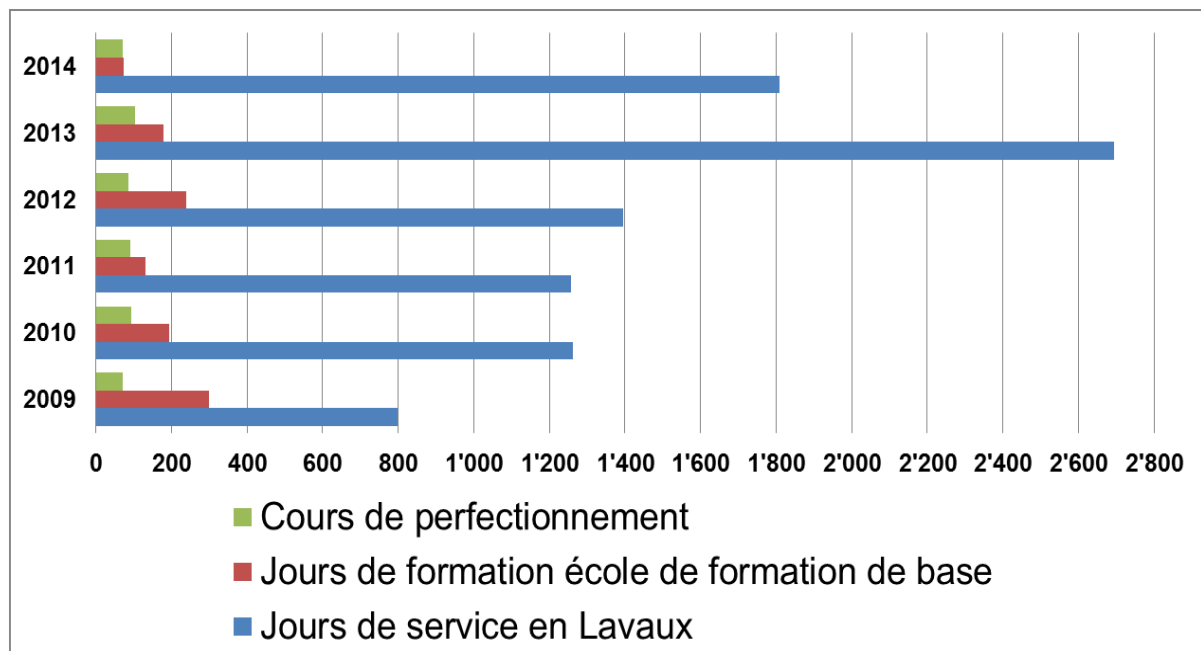
Nous pouvons envisager l'avenir de la protection civile avec sérénité car sa reconnaissance par les autorités et la population devient de plus en plus importante. Toutefois, la future région devra faire ses preuves, aussi bien en matière d'efficacité qu'en matière de coût.

2) Bilan de l'ORPC

EM régional

Les missions principales des membres de l'Etat-major restent de veiller au maintien de l'état de préparation des membres subordonnés et d'organiser les différents cours de l'année. En 2014, ils se sont réunis à trois reprises. Ils ont également contribué à l'amélioration de l'état de préparation de notre région de Protection civile.

Jours de service de l'ORPC LAVAUX



3) Promotions 2014

Est nommé Appointé	après avoir suivi le cours de Prép mat , le sdt Thomas Bongard
Sont nommés Caporaux	après avoir suivi le cours de C gr appui sécurité l'app Christophe Métraux et le sdt Matthias Urfer
Est nommé Lieutenant	après suivi le cours de C sct appui-sécurité , le cpl Marko Babic
Est nommé Capitaine	après avoir suivi le cours d' Of suivi le lt Mathieu Palma
Est nommé Capitaine	après avoir suivi le cours de Cdt compagnie appui-sécurité , le plt Dominique Rossi
Sont nommés Appointés Spécialistes FIR	le sdt Ludovic Beaud le sdt Jérémy Chevalley le sdt Antoine Delorme le sdt Jean Duboux le sdt Grégory Freiburghaus le sdt Antoine Lettry le sdt Pascal Richard le sdt Maurice Richard le sdt Chris Robatel le sdt Yannick Yersin
Est nommé Sergent C gr télématique	le cpl Jonas Ramelet
Sont nommés Sergents C gr appui-sécurité	le cpl Jean-Emanuel Fichter le cpl Yanick Feusi le cpl Cyril Jacomino
Sont nommés Sergent C gr PBC	le cpl Guillaume Champion le cpl Alexandre Chapuis
Est nommé Premier-lieutenant C sct télématique	le lt Jonathan Ochs
Est nommé Premier-lieutenant C sct Suivi-situation	le lt Alexandre Germond

4) Bilan des services de l'ORPC

Appui-sécurité :

Conférence de paix sur la Syrie :

Du 16 au 26 janvier, sur demande du SSCM, nous avons apporté notre aide pour la mise en place du bouclage du périmètre de sécurité afin d'assurer le bon déroulement de la Conférence de paix sur la Syrie. Opération baptisée : « Euphrate II ».

Missions :	Montage et démontage des barrières « Fuster » pour le renforcement sur le terrain. Mise en place et repli de la zone de rétention. Transport de matériel sur le site. Montage et démontage des tentes ORCA pour le contrôle des véhicules entrants dans la zone interdite. Ravitaillement des infrastructures extérieures en mazout de chauffage. Mise à disposition de chauffeurs pour assurer le transport 24/24 des forces de l'ordre depuis leur dortoir sur leurs lieux d'intervention. Préparation des dortoirs du CSP de Chexbres pour les chauffeurs.
------------	---

Quelques chiffres : 289 jours de service
 112 indemnités payées
 850 m. de Fuster et 1'800 m. de Vauban posés

Quelques jours de service ont été effectués par des astreints de Lausanne-Est et Oron.

Commune de Grandvaux :

Au mois de juin, à la demande de la commune, nous sommes intervenus sur le sentier menant au réservoir de Bahyse.

Mission : stabiliser un talus en confectionnant des caissons remplis de terre avec des troncs d'arbres

Commune de Chexbres :

Au mois de septembre, nous avons remis en état un chemin forestier à côté du stand du Frût.

Remise en état de bordures, d'escaliers, de la place de jeux ainsi que mise en place de 45m³ de copeaux.

Commune de Montpreveyres :

Mise à disposition en collaboration avec la Région d'Oron de la remorque « Eau » pour le ravitaillement interne de la place de Fête du giron des Jeunesses campagnardes.

FIR :

(Formation d'intervention régionale). Le piquet principal est actuellement assuré 24/24 et 365 jours par année par votre commandant Bernard Emery, le cap Yves Sigwalt rempl du Cdt, le cap Dominique Rossi et le sgtm Denis Manghardt.

Quelques astreints ont quitté les rangs de la FIR pour raisons professionnelles ou autres.

5 nouveaux astreints ont rejoint les rangs de la FIR.

Il s'agit de :

- Delafontaine Luc Sdt suivi de situation
- Lavanchy Gaël Sdt suivi de situation
- Reymond Nicolas Fourrier
- Robatel Chris Sdt appui
- Steiner Jérôme Sdt prép assistance

Exercices FIR - mars et octobre 2014 :

- Formation Polroute
- BLS-AED et mesures vitales
- Ouverture d'abri
- Alimentation d'antenne Polycom (OP5)
- Tronçonneuse et trépieds
- Pompage d'eau et nœuds
- Tenue NRBC et conduite de véhicule pour GAM

Service AIC (aide à la conduite) :

- Suivi de la situation
- Jouer le rôle de coordinateur lors des différentes manifestations auxquelles nous participons.
- Mise en place de divers PC (Poste de Commandement) fixes et/ou mobiles
- La mise à jour du document dit « renseignements généraux » reste une préoccupation constante de ce service. Pouvoir renseigner en tout temps en ayant une multitude de contact et d'inventaire permet d'épauler valablement les intervenants présents lors d'une catastrophe majeure. Il favorise et simplifie également le travail des professionnels

Télématique :

- Découverte et mise en fonction de nouveaux moyens de communication
- Montage d'une parabole Internet satellitaire
- Exercice au refuge de la Planie (mise en place de tout un réseau de communication y compris internet)
- Reprogrammation de nos terminaux Polycom

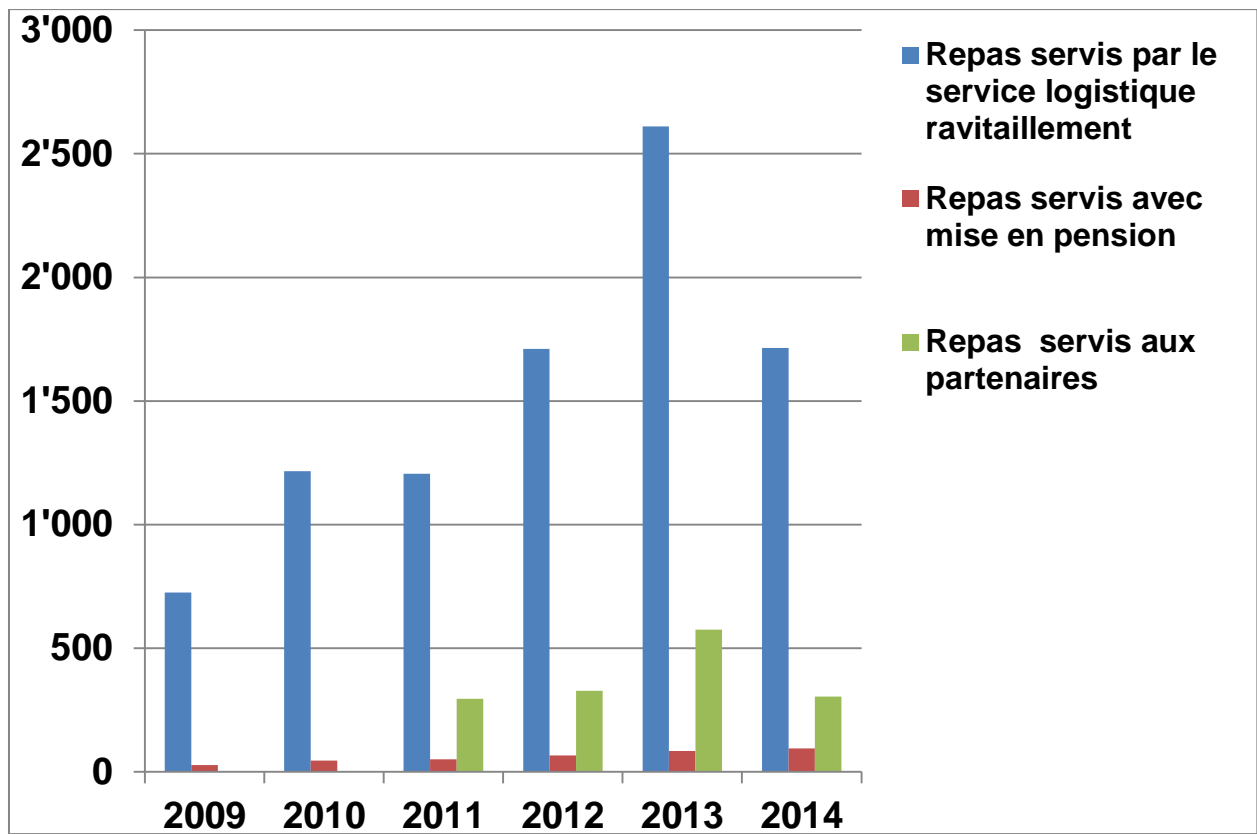
Essai d'alarme fédéral :

Comme de coutume, le 1^{er} mercredi de février a eu lieu l'essai des alarmes. Pour notre région, cela représente 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles.

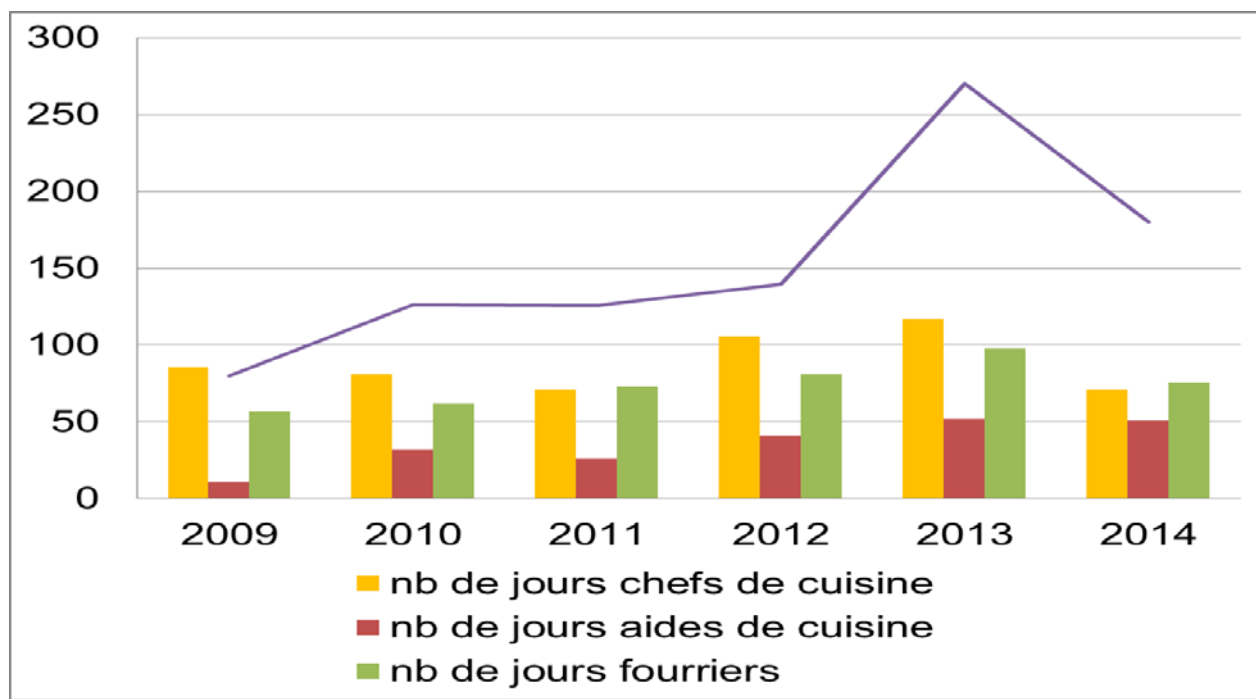
39 astreints seront présents pour cet exercice.

Contrôle périodique des abris :

Durant l'année 2014, 88 abris de la commune de Forel Lx ont été visités. Dans l'ensemble, bien qu'environ 1 tiers des abris demandent une seconde visite, les constructions sont dans un bon état d'entretien.

Ravitaillement :

Engagement du personnel ravitaillement :



Assistance :

Maintenir l'état de préparation pour le plan canicule pas nécessaire en 2014.

ARFEC : association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer. Cette association organise chaque année un camp regroupant tous les enfants des familles dont l'un d'entre eux est atteint d'un cancer.

Ce fût l'occasion pour une douzaine d'astreints d'apporter de l'aide pour différentes missions, telles que : transport des participants lors des nombreuses activités (environ 7'000 km), encadrement des enfants, création d'activités sportives (4 tyroliennes, un pont de singes, un pont suspendu), etc.

Ce camp a eu lieu du 2 au 9 août 2014 aux Genevey-sur-Coffrane dans le canton de Neuchâtel et a nécessité 84 jours de service

Protection des biens culturels :

Le Musée de la Maison Buttin-de-Loës faisant l'objet d'importants travaux, il nous a été demandé de regrouper et protéger les biens contenus dans les différentes pièces.

Entretien du matériel des constructions :

Visite régulière dans les différentes constructions afin de maintenir l'entretien et la fonctionnalité de ces dernières.

Afin d'offrir un outil de travail plus performant à nos cuisiniers, nous avons rénové nous-mêmes la cuisine du PC des Ruvines à Cully.

Afin de garantir l'utilisation constante de notre matériel, un entretien régulier a lieu 2 fois par année.

5) Demandes de nos partenaires

Cully-Jazz :

Quelques chiffres et explications vous démontreront l'implication toujours plus importante de la Protection civile lors de cette manifestation.

Préparatifs :

- Préparation du poste de commandement, préparation des locaux pour la gestion du personnel des intervenants (police, pompiers, PCi)
- Montage du dispositif pour l'éclairage de la manifestation
- Mise à disposition de matériel pour les organisateurs
- Des moyens de communication complémentaires sont empruntés auprès du SSCM afin de garantir une meilleure communication tant pour la Police que pour la PCi

Manifestation :

- 4 personnes en permanence au poste de commandement prennent note des événements et fournissent au responsable de la sécurité du site (situation des parkings, début de bagarres etc.) les informations nécessaires.
- 20 à 22 personnes assurent le bouclage de site
- 1 astreint assure le transport des personnes sur les zones les plus éloignées
- 1 astreint par soir pour le ravitaillement, les repas étant préparés par l'intermédiaire d'un traiteur
- Le rempli du Cdt ou un officier sont en permanence sur place afin d'assurer la gestion de cette petite fourmilière

Repli :

- Démontage de l'éclairage
- Remise en place du poste de commandement
- Nettoyage des locaux

En chiffre pour l'ensemble du Cully-Jazz :

- 84 astreints ont effectué 373 jours de service
- 262 indemnités de CHF 40.-- refacturées
- 384 repas préparés et servis dont 92 refacturés
- 81 lunches refacturés
- 9 plats froids refacturés
- 15 mâts et projecteurs mis en place
- Plus de 600 m. de câble électrique

A cela s'ajoutent les travaux avant le 1^{er} jour de service, à savoir :

M. Bernard Emery :

- préparation du cours et documents y relatifs, séances avec les organisateurs et APOL, courriers divers.

M. Yves Sigwalt :

- préparation, séances avec les organisateurs et les pompiers, divers.

Mme Laurence Thabuis Saucy :

- tenue de la comptabilité, bouclage, envoi des convocations et secrétariat divers.

1^{er} août :

Comme de coutume, nous avons assuré la mise en place et le repli du dispositif pour l'éclairage de la place d'Armes à Cully. Nous avons également collaboré avec APOL pour le bouclage et le parage des véhicules sur le territoire de la commune de Lutry.

Mise en place et repli antenne Polycom

En chiffre :

- 19 astreints ont effectué 27 jours de service
- 17 indemnités refacturées

Fête des Vendanges à Lutry :

Collaboration avec APOL : bouclage de la zone de fête, renseignement à la population, aide au stationnement, organisation des repas pour les astreints au PC des Ruvines à Cully, organisation des transports.

En chiffre :

- 18 astreints ont effectué 46 jours de service
- 46 indemnités refacturées
- 25 repas servis

Marathon :

Préparation des repas pour les astreints ainsi que les pompiers.

6 postes pour le bouclage de la route ont été tenus par des astreints de la Protection civile.

En chiffre :

- 17 astreints ont effectué 19 jours de service
- 17 indemnités refacturées
- 22 repas servis dont 5 refacturés

6) Interventions de la FIR***Incendie Immeuble à Mollie-Margot***

Date : 28 avril 2014
 Début : 15h30
 Mission : Ravitaillement des personnes évacuées et des intervenants
 Accueil provisoire des habitants évacués
 Effectif : 2 astreints
 Repas servis : 40
 Licenciement : 23h30

Intempérie

Date : 20 juillet 2014
 Début : 11h55
 Mission : Demande de M. Daniel Flotron, syndic de Forel Lx, pour une analyse de la situation au chemin de Capochon, suite aux fortes pluies qui ont raviné le chemin et en prévision de la situation météorologique annoncée.
 A 16h30, après divers contacts avec le SSCM et entrevue sur place, il est décidé de ne pas anticiper les prévisions.
 Effectif : Seul le Cdt Bernard Emery s'est déplacé

Recherche d'une personne sur la commune de Lutry

Date : 8 août 2014
 Début : 07h00 alarmés par la CTA
 Mission : Appuyer la région Lausanne-Est pour la recherche d'une personne
 Effectif : 15 astreints
 Levée du dispositif : 10h30, la personne est retrouvée saine et sauve par le « GRIMP »
 Licenciement : 12h00

DélestaA9

Date : 2 septembre 2014
 Début : 19h00 alarmés par la CTA
 Mission : Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite perturbation du trafic sur le viaduc de Chillon
 Effectif : 14 astreints
 Levée du dispositif : 20h20
 Licenciement : 21h00

DélestaA9

Dates : 16 septembre 2014
 Début : 14h00 alarmés par la CTA
 Mission: Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite à un accident entre Belmont et Lausanne-Vennes
 Effectif : 13 astreints
 Levée du dispositif : 16h00
 Licenciement : 17h15

DélestaA9

Date : 14 octobre 2014
 Début : 06h30 alarmés par la CTA
 Missions : Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite à la pose du Fly Over (pont provisoire)
 Effectif : 24 astreints
 Levée du dispositif : 20h30
 Licenciement : 21h30

DélestaA9

Date : 16 octobre 2014
 Début : 11h45 alarmés par la CTA
 Missions : Mise en place du dispositif « DélestaA9 » suite à un accident sur le pont enjambant la RC direction Chexbres
 Effectif : 9 astreints
 Levée du dispositif : 14h50
 Licenciement : 15h30

7) Conclusion

Comme vous pouvez le constater, si le monde bouge, la Protection civile se doit de suivre le mouvement. Une formation toujours plus pointue et les demandes précises de nos partenaires nous obligent à accroître les jours de service tant pour la formation des astreints que pour répondre aux attentes de chacun.

Les demandes tant des communes que des partenaires deviennent choses courantes. 2014 verra la FIR être appelée à 6 reprises, ce qui montre très clairement un besoin et donne un sens à ce détachement, qui en plus des interventions doit continuellement être formé.

Je profite ici de remercier le Comité Directeur ainsi que les délégués des communes pour la confiance qu'ils m'accordent et les bonnes relations que nous entretenons.

Il est évident que tout le travail accompli tant dans les cours, dans l'organisation générale que dans l'état de préparation ne pourrait se faire sans mes deux collègues : le cap Yves Sigwalt, rempl du Cdt et la secrétaire de l'office, la fourrière Laurence Thabuis Saucy.

Au nom du Comité directeur

Le Commandant PCi
Bernard Emery

Le Président
Patrick Chollet

La Secrétaire
Laurence Thabuis